

APPROBATION PAR CODE
Procédure de non-objection

31 août 2020

POUR INFORMATION

MEMORANDUM

AUX : **CONSEILS D'ADMINISTRATION**

DE : **Vincent O. NMEHIELLE**
Secrétaire général

OBJET : **GUINEE-BISSAU – ACTUALISATION ET PROLONGATION JUSQU'À
DECEMBRE 2021 DU DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2015-2019**
VERSION REVISEE*

La **version révisée** ci-jointe du document cité en objet a été soumise à votre examen **suivant la procédure de non-objection**, le 31 juillet 2020.

N'ayant reçu aucune objection jusqu'à 17 heures, le 31 août 2020, **ladite version révisée est considérée comme approuvée.**

P.j.

Cc: Président

| | | | |
|------------------------|---|-----------|------------|
| | * Pour toute question concernant ce document, prière s'adresser à : | | |
| Mme M-L. AKIN-OLUGBADE | Directrice générale | RDGW | Poste 4018 |
| M. S. N'GUESSAN | Directeur général adjoint | RDGW | Poste 4042 |
| M. E. PINTO MOREIRA | Directeur | ECCE | Poste 4011 |
| M. F. BAKOUP | Spécialiste en chef, économie | ECCE | Poste 4449 |
| Mme S.M. CUIABANO | Economiste-pays | ECCE/LIJW | Poste 5072 |

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE-BISSAU

ACTUALISATION ET PROLONGATION JUSQU'À DÉCEMBRE 2021 DU DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS 2015-2019

| | |
|-------------------|--|
| Équipe de projet | <p>Chef d'équipe : Simone Maciel Cuiabano, Économiste pays supérieure, ECCE/LIGW</p> <p>Membres de l'équipe : Adam Amoumoun, Responsable pays, COSN José António da Graça Pinto, Chargé des opérations, COSN Soumaila Karambiri, Assistant de statistiques, ECST1 Anouar Chaouch, Statisticien, ECST1 Pierre Djaigbe, Chargé de l'énergie principal, RDGW1 Aimé Bicaba, Ingénieur de l'irrigation supérieur, RDGW2 Hadja Tall, Chargé de la résilience principal, RTDS Emile Chancelier Kemayou, Économiste politique principal, RDGW0 Yannis Arvanitis, Chargé de la gouvernance principal, ECGF Jorge Retana De La Peza, Jeune professionnel, ECGF Mohamed El Abass Wade, Spécialiste infrastructures des transports, COSN Jocelyne Anne-Muriel Ade-Legre, Chargée principale de la réglementation du changement climatiques, PITD2 Nathalie Gisabo Gahunga, Chargée du genre en chef, RDGW4 Arona Soumare, Chargé principal du changement climatique et de la croissance verte, PEEG2 Rivaldo Kpadonou, Consultant Philippe Dominique Tous, Chargé de la pêche principal, ECNR Rita Madeira, Consultant, ALSF Maximin Enagnon Anasside, Chargé des acquisitions supérieur, SNFI.1 Mohamed Aliou Diallo, Chargé de la gestion financière supérieur, COML Oumar Ouattara, Spécialiste de gestion financière principal, COSN</p> |
| Haute direction | <p>Marie-Laure Akin-Olugbade, Directrice générale, RDGW Serge N'Guessan, Directeur général adjoint et Responsable pays, RDGW Emmanuel Pinto Moreira, Directeur, ECCE Ferdinand Bakoup, Économiste en chef, ECCE</p> |
| Pairs évaluateurs | <p>Kaouther Abderrahim-Ben Salah, Macro-économiste supérieur, RDGN0 Angelique Umubyeyi, Chargée de programme pays principale, RDGE0 Ndoli Kalumiya, Économiste pays supérieur, RDGS0 Joel Daniel Muzima, Économiste pays principal, COSN</p> |

**BUREAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRESTATION DE SERVICES
D'AFRIQUE DE L'OUEST (RDGW)**

Avril 2020

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Listes des figures..... | ii |
| Liste des tableaux..... | ii |
| Listes des encadrés..... | ii |
| Sigles et Abréviations | iii |
| Carte de la Guinée-Bissau..... | vi |
| Résumé analytique | vii |
| | |
| 1. INTRODUCTION..... | 1 |
| | |
| 2. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES | 1 |
| 2.1 Contexte politique | 1 |
| 2.2 Contexte économique..... | 3 |
| 2.3 Contexte sectoriel..... | 6 |
| 2.4 Contexte social et thèmes transversaux..... | 8 |
| 2.5 Cadre stratégique du pays | 11 |
| 2.6 Mécanismes de coordination de l'aide, positionnement et avantage comparatif de la Banque..... | 11 |
| 2.7 Atouts, opportunités, faiblesses et défis | 12 |
| | |
| 3. MISE EN ŒUVRE DU DSP ET RÉSULTATS OBTENUS | 13 |
| 3.1 Ressources de la stratégie | 13 |
| 3.2 Mise en œuvre de la stratégie..... | 14 |
| 3.3 Résultats de la stratégie..... | 15 |
| 3.4 Contribution aux High 5 | 16 |
| 3.5 Progrès vers la concrétisation des principes de Paris, Busan et Accra | 16 |
| | |
| 4. REVUE DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE PAYS (RPPP) | 17 |
| | |
| 5. ENSEIGNEMENTS TIRÉS..... | 18 |
| | |
| 6. STRATÉGIE DE LA BANQUE RELATIVE À LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE DU DSP À 2020-2021..... | 19 |
| 6.1 Justification de la prolongation de la période de mise en œuvre à décembre 2021 | 19 |
| 6.2 Pertinence du DSP, des objectifs et des piliers pendant la période de prorogation 2020-2021..... | 20 |
| 6.3 Stratégie et résultats escomptés | 20 |
| 6.4 Programme indicatif de prêts/hors prêts | 21 |
| 6.5 Dialogue..... | 21 |
| 6.6 Financement de la stratégie..... | 21 |
| 6.7 Modalités d'exécution, suivi et évaluation | 21 |
| 6.8 Risques et mesures d'atténuation..... | 22 |
| | |
| 7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS | 22 |

| | |
|--|---------|
| Annexe 1 : évaluation du cadre axé sur les résultats du DSP 2015 - 2019..... | I |
| Annexe 2 : Cadre révisé axé sur les résultats du DSP 2015 – 2021 | VII |
| Annexe 3: Évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) | X |
| Annexe 4 : Progrès vers la réalisation des ODD..... | XI |
| Annexe 5 : Principaux domaines d'intervention des partenaires au développement en Guinée-Bissau..... | XIII |
| Annexe 6 : Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays (PAPP) – Problèmes génériques | XIV |
| Annexe 7 : État d'avancement des opérations en cours d'exécution de la Banque au 31 décembre 2019..... | XVI |
| Annexe 8 : Programme indicatif de prêts pour la période 2020-2022 | XVII |
| Annexe 9 : Indicateurs comparatifs de la performance du portefeuille de la Banque en Guinée-Bissau..... | XVIII |
| Annexe 10 : Guinée-Bissau – Recommandations découlant de l'évaluation à mi-parcours du DSP (2015-2019) par IDEV | XIX |
| Annexe 11 : Critères qui sous-tendent les choix stratégiques du DSP de la Guinée-Bissau pour 2015-2021 | XXIII |
| Annexe 12 : Opérations pour 2015-2019 financées par le FAD, les fonds fiduciaires et les ressources en cofinancement avec les partenaires de développement (millions d'UC) | XXVI |
| Annexe 13 : Programme hors prêts pour la période 2015-2019 | XXVIII |
| Annexe 14 : Indicateurs socio-économiques comparatifs | XXIX |
| Annexe 15 : Évaluation du risque fiduciaire pays | XXX |
| Annexe 16 : Évaluation du système national de passation des marchés..... | XXXVIII |
| Annexe 17 : Résultats de l'évaluation de la situation de fragilité de la Guinée-Bissau | XLII |
| Annexe 18 : Relations entre la Guinée-Bissau et le FMI..... | XLVI |
| Annexe 19 : Note sur le changement climatique et la croissance verte : Guinée-Bissau | XLVIII |
| Annexe 20 : Opération de sauvetage de deux banques nationales en Guinée-Bissau et ses incidences budgétaires | LIV |
| Annexe 21 : Risques potentiels et mesures d'atténuation..... | LV |
| Annexe 22 : Système de santé de la Guinée-Bissau — un des plus pauvres au monde | LVI |

LISTES DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Contexte politique, 2017 | 2 |
| Figure 2 : Croissance du PIB réel (%) | 3 |
| Figure 3 : Guinée-Bissau : Indicateurs de l'activité économique, 2020..... | 5 |
| Figure 4 : Répartition du portefeuille de la Banque par secteur et <i>High 5</i> | 17 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : défis et opportunités de développement de la Guinée-Bissau | 13 |
|--|----|

LISTES DES ENCADRÉS

| | |
|---|-------|
| Encadré 1 : Guinée-Bissau – Forces, opportunités, faiblesses et défis | XXIII |
| Encadré 2 : Critères de sélectivité qui sous-tendent les choix stratégiques du DSP..... | XXV |

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|----------|--|
| FAD | Fonds africain de développement |
| AFAWA | Action positive pour le financement en faveur des femmes en Afrique |
| BAD | Banque africaine de développement |
| ALSF | Facilité africaine de soutien juridique |
| BOAD | Banque ouest-africaine de développement |
| FCFA | Franc de la Communauté financière africaine |
| CODE | Comité des opérations et de l'efficacité du développement |
| COSN | Bureau de la Banque africaine de développement au Sénégal |
| EPIP | Évaluation des politiques et des institutions des pays |
| CPLP | Comunidade dos Países de Língua Portuguesa /Communauté des pays lusophones |
| RPPP | Revue de la performance du portefeuille pays |
| DSP | Document de stratégie pays |
| EAGB | Electricidade e Aguas da Guiné Bissau [Société d'électricité et d'eau de la Guinée-Bissau] |
| ECOMIB | Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau |
| CEDEAO | Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest |
| EITI | Initiative pour la transparence des industries extractives |
| EES | Études économiques et sectorielles |
| UE | Union européenne |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FAPA | Fonds d'assistance au secteur privé africain |
| GAFFSP | Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire |
| PIB | Produit intérieur brut |
| IDH | Indice de développement humain |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| IDEV | Bureau de l'évaluation indépendante du développement |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |
| FMI | Fonds monétaire international |
| KOAFEC | Fonds fiduciaire de coopération économique Corée-Afrique |
| LOLF | Lei Orgânica da lei das Finanças [Loi organique sur la Loi de finances] |
| ODM | Objectifs de développement pour le Millénaire |
| CBMT | Cadre budgétaire à moyen terme |
| CDMT | Cadre de dépenses à moyen terme |
| RMP | Revue à mi-parcours |
| ND-GAIN | Notre Dame Global Adaptation Initiative |
| OHADA | Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires |
| OMVG | Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie |
| PAIGC | Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cabo Verde |
| PARCI-SJ | Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles -secteur de la justice |
| PARGF | Projet d'appui au renforcement de la gouvernance économique et financière |
| PASEB | Projet d'amélioration du service de l'électricité dans la ville de Bissau |
| PDCV-Riz | Projet de développement de la chaîne de valeurs riz dans les régions du Bafata et Oio |

| | |
|----------|--|
| GFP | Gestion des finances publiques |
| CEP | Cellule d'exécution de projet |
| PUAREF | Programme d'urgence d'appui aux réformes économiques et financières |
| SEFA | Fonds fiduciaire Énergie durable pour l'Afrique |
| ASS | Afrique subsaharienne |
| FAT | Facilité d'appui à la transition |
| UC | Unité de compte |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| BINUGBIS | Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau |
| USD | Dollar des États-Unis |
| TVA | Taxe sur la valeur ajoutée |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |
| BM | Banque mondiale |
| PAM | Programme alimentaire mondial |

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

| | | |
|-----------------|---|-----------------|
| Unité monétaire | = | XOF (franc CFA) |
| 1,00 UC | = | 1,36 USD |
| 1,00 UC | = | 1,25 euro |
| 1,00 UC | = | 817,13 XOF |
| 1,00 USD | = | 598,72 XOF |

En avril 2020

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

EXERCICE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

1er janvier – 31 décembre

CARTE DE LA GUINÉE-BISSAU



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Les Conseils d'administration ont approuvé le Document de stratégie pays (DSP) 2015-2019 pour la Guinée-Bissau, le 28 janvier 2015, après le rétablissement de l'ordre constitutionnel à la faveur des élections présidentielles et législatives tenues respectivement en avril et mai 2014. La mise en œuvre du DSP 2015-2019 a été entravée par un blocage institutionnel : de 2015 à 2019, le pays a eu sept premiers ministres et quatre gouvernements. Comme il a été discuté avec le gouvernement en octobre 2019, la prolongation de la stratégie de 2015-2019 permettra à la situation politique en Guinée-Bissau d'évoluer comme prévu à la suite des élections présidentielles prévues à la fin de 2019. La prolongation du DSP se justifie par le fait que le gouvernement, en accord avec le président, devra élaborer un nouveau plan de développement et ensuite assurer l'adhésion au nouveau DSP qui couvrira la période 2022-2026. Par conséquent, les deux piliers du DSP 2015-2019 resteraient inchangés jusqu'en 2021, à savoir : i) *Renforcement de la gouvernance et des fondations de l'État* ; et ii) *Développement des infrastructures favorisant une croissance inclusive*. Les deux piliers demeurent alignés sur le plan d'urgence du gouvernement, qui vise à s'attaquer aux principaux problèmes du pays au cours des derniers mois de 2019 et au début de 2020.

2. Ce rapport d'actualisation du DSP propose que la Banque maintienne les piliers existants jusqu'à la fin de 2021. Elle continuera à investir dans le développement des infrastructures pendant la période de prolongation du DSP, en renforçant la gouvernance et les fondements de l'État dans le secteur public et en favorisant une croissance solidaire. Le maintien des domaines prioritaires se justifie par le fait que les défis cruciaux en matière de développement de la Guinée-Bissau (niveau élevé de pauvreté et des inégalités des revenus, faible qualité de la gouvernance et des institutions, faiblesse des infrastructures) sont restés inchangés depuis l'élaboration du précédent DSP 2015-2019. Il est donc nécessaire de consolider les acquis du pilier « infrastructures » tout en jetant les bases d'une amélioration de la qualité des institutions et de la gouvernance, ce qui inclut des politiques répondant aux besoins des femmes, comme la promotion de l'emploi et l'aide dans le domaine de la santé. La Banque appuiera également les projets spécifiques du Pacte lusophone en Guinée-Bissau et, par conséquent, renforcera son aide au secteur privé et à la nouvelle Agence de promotion des investissements. Elle étudiera les possibilités d'utiliser d'autres sources de financement pour des opérations non souveraines dans le contexte de la fragilité.

3. Malgré la crise politique, le taux de croissance économique a été relativement constant, à 5,4 % en moyenne au cours de la période 2015-2019. Les perspectives de croissance du PIB pour 2019 et 2020 étaient estimées à 5 % en moyenne, grâce à l'augmentation de la production de noix de cajou et à des prix constants. Les perspectives de croissance pour 2020 sont déjà compromises par la situation politique et l'épidémie de COVID-19. Bien que la Guinée-Bissau n'ait eu que huit cas confirmés au 31 mars 2020, l'économie nationale est déjà affectée par la suspension de tous les vols internationaux, la fermeture des frontières, le couvre-feu et les mesures connexes visant à prévenir l'augmentation des taux d'infection et la gravité de l'épidémie. Le lancement de la campagne sur la noix de cajou, prévu pour le 30 mars 2020, a été reporté en raison du manque d'acheteurs internationaux¹. En outre, le climat politique instable a des répercussions négatives sur l'environnement des affaires et les investissements, empêchant le pays de réaliser son potentiel de croissance économique.

¹ Les statistiques doivent encore être révisées.

4. Dans l'ensemble, la mise en œuvre du DSP a donné lieu à des résultats concrets. La Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) a examiné trois contrats miniers déjà conclus avec diverses entreprises privées dans les secteurs du phosphate, de la bauxite et des sables lourds. Quant au début de la mise en œuvre de la LOLF, la Directive relative à la Loi de finances a été transposée dans la Loi n° 2/2015. En ce qui concerne le genre, le volet « Femmes entrepreneurs » prévu dans le PARGEF a fait don d'équipements et d'intrants à 10 associations locales de productrices, comprenant 1 347 membres. **Le montant total des approbations au titre du DSP 2015-2019 s'est élevé à environ 90,24 millions d'UC**, répartis comme suit : i) 11,25 millions d'UC pour le Pilier I (Renforcement de la gouvernance et des fondements de l'État) ; et ii) 78,99 millions d'UC pour le Pilier II (Développement des infrastructures favorisant une croissance inclusive). En décembre 2019, les indicateurs du rapport Flashlight de la Banque montraient que 19 % des projets étaient jugés satisfaisants, 38 % devaient être suivis de près et 44 % étaient épinglés. Il n'y a aucun projet à risque ni problématique.

5. Le Comité des opérations et de l'efficacité du développement (CODE) est invité à examiner et à approuver l'actualisation combinée du DSP 2015-2019 de la Banque pour la Guinée-Bissau et sa prolongation de deux ans jusqu'à la fin de 2021.

1. INTRODUCTION

1. **Le Document de stratégie pays (DSP) 2015-2019 du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) pour la Guinée-Bissau a été approuvé par les Conseils d'administration le 28 janvier 2015, à un moment de transition politique difficile** suite aux élections présidentielles et législatives qui se sont tenues respectivement en avril et mai 2014. Le DSP s'articule autour de deux piliers : i) *Renforcement de la gouvernance et des fondations de l'État* ; et ii) *Développement des infrastructures favorisant une croissance inclusive*. Le DSP est aligné sur la Stratégie décennale de la Banque et sur quatre des High 5 : « Améliorer la qualité de vie des populations africaines », « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « Nourrir l'Afrique » et « Intégrer l'Afrique ». Le DSP est également en phase avec les priorités du gouvernement décrites dans le document de politique essentiel, intitulé « Terra Ranka ».

2. **« Terra Ranka », le plan national pour 2015-2025, a été entravé par une détérioration de la situation politique.** À partir du milieu de l'année 2015, le pays a traversé de nombreuses crises politiques après la destitution, par le président José Mario Vaz, de Domingos Simoes Pereira, Premier ministre et leader du PAIGC. Des élections législatives ont eu lieu le 10 mars 2019 et des élections présidentielles le 29 décembre 2019. En mars 2020, les résultats des élections présidentielles étaient toujours contestés auprès du pouvoir judiciaire. Umaro Sissoco Embaló, déclaré vainqueur, a pris ses fonctions le 27 février 2020 après s'être autoproclamé. La CEDEAO a officiellement reconnu le candidat à la présidence le 23 avril 2020, et lui a demandé de nommer avant le 22 mai 2020 un nouveau Premier ministre et un nouveau gouvernement sur la base des résultats des élections législatives de 2019. Cette prolongation du DSP se justifie donc par le fait que le gouvernement, en accord avec le nouveau président, élaborera un nouveau plan de développement avec éventuellement quelques changements de priorités.

3. **Cette actualisation du DSP 2015-2019 et sa prolongation jusqu'en décembre 2021 donne un aperçu des développements politiques et socio-économiques pendant la période de la stratégie, en tire des enseignements, examine la performance du portefeuille et présente la stratégie pour la période de prolongation proposée, en tenant compte de l'impact de COVID-19 dans le pays.** Un rapport d'achèvement du DSP était en préparation en 2019 lorsqu'il a été convenu avec le gouvernement de procéder à des échanges de vues sur la nouvelle stratégie après les élections présidentielles. Une mission chargée de discuter de l'actualisation du DSP et de la revue du portefeuille a dû être suspendue après la décision du président de limoger le gouvernement le 28 octobre, ce qui a donné lieu à des craintes en matière de sécurité. Malgré cela, les autorités ont exprimé leur intérêt pour la prolongation de l'actuel DSP, afin de garantir que le nouveau DSP sera pleinement aligné sur les priorités du gouvernement après les élections. Le nouveau DSP et les échanges de vues préparatoires avec les autorités intégreront les conclusions de la Note de diagnostic de la Guinée-Bissau, qui déterminera les obstacles actuels à une croissance inclusive et résiliente et les futures possibilités de réalisation de celle-ci.

2. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

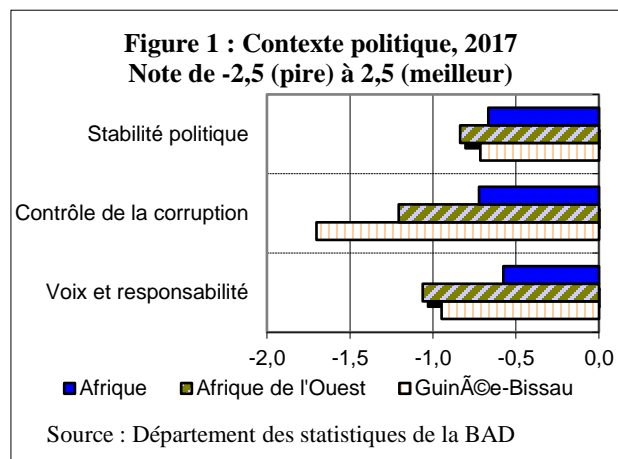
2.1. Contexte politique

4. **L'environnement politique de la Guinée-Bissau demeure fragile et instable.** Après les élections de 2014, le pays a été confronté à un blocage politique. De 2015 à 2019, il a eu sept premiers ministres et quatre gouvernements. En 2015, le gouvernement élu a réussi à engager et à mobiliser le pays autour des priorités nationales présentées lors de la table ronde des donateurs tenue à Bruxelles, en Belgique. La Guinée-Bissau a reçu des annonces de contributions de 1,2 milliard d'USD pour des projets décrits dans le plan de développement national *Terra Ranka*. Le décaissement des fonds promis a été retardé à plusieurs reprises, suite au retour de l'instabilité politique déclenchée par le limogeage du gouvernement du Premier ministre par le président en août 2015.

5. Malgré les élections législatives du 10 mars 2019, ce n'est que le 3 juillet 2019 que le président a signé un décret de nomination du nouveau gouvernement, lors du 55^e Sommet annuel de la CEDEAO. Au cours du sommet, les chefs d'État ont décidé de prolonger le mandat de la mission de maintien de la paix de la CEDEAO (ECOMIB) en Guinée-Bissau pour une période de six mois, à compter du 1^{er} octobre 2019, pour permettre au gouvernement de préparer le premier tour des élections présidentielles le 24 novembre 2019 et le second tour le 29 décembre 2019. Ils ont également approuvé la décision selon laquelle le président José Mario Vaz devait rester en fonction jusqu'à la fin du cycle des élections présidentielles et laisser la gestion complète des affaires de l'État au nouveau gouvernement, conformément à la Constitution de la Guinée-Bissau.

6. Les élections présidentielles se sont déroulées le 24 novembre et le 29 décembre 2019, sous la surveillance d'observateurs internationaux. Le 1^{er} janvier 2020, la Commission nationale des élections (CNE) a annoncé les résultats provisoires, proclamant Sissoco Embaló (Madem G-15) vainqueur avec 53,55 % des voix. Domingos Simoes Pereira (PAIGC) a obtenu 46,45 %. Le 3 janvier, le candidat du PAIGC a déposé une plainte auprès de la Cour suprême, contestant les résultats en invoquant la fraude électorale. La CNE ayant confirmé les résultats, un nouveau blocage est apparu entre celle-ci et la Cour suprême. Sissoco Embaló a créé une commission parlementaire pour son investiture le 27 février 2020. La CEDEAO l'a reconnu comme président le 23 avril, en demandant cependant que certaines réformes constitutionnelles soient soumises à un référendum dans les six mois. Elle a également déclaré qu'un nouveau gouvernement basé sur les résultats des élections législatives de 2019 serait formé avant le 22 mai 2020.

7. La Guinée-Bissau obtient de mauvais résultats dans les évaluations comparatives de la gouvernance au niveau africain et mondial. Ses résultats sont inférieurs aux normes régionales de l'Afrique de l'Ouest sur les indicateurs de gouvernance mondiale (figure 1) en termes de lutte contre la corruption. Elle est classée 30^e sur 37 pays dans l'Évaluation des politiques et des institutions des pays (EPIP) de la BAD, avec un taux moyen de 2,7 (sur une échelle de 1 à 6) en 2018. Selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, la Guinée-Bissau se situe à la 172^e place sur 180 pays étudiés en 2018, avec le même classement que la Guinée équatoriale et le Soudan, et juste au-dessus du Soudan du Sud et de la Somalie. Elle est classée 42^e sur 54 pays étudiés sur l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) de 2017, avec une légère amélioration de la qualité de la gouvernance depuis 2013.



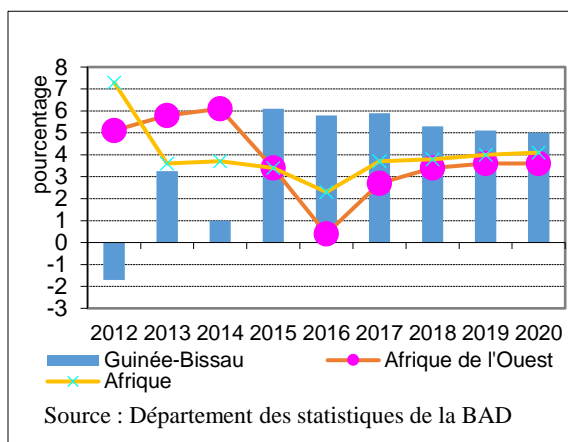
8. L'engagement des Nations Unies dans la consolidation de la paix en Guinée-Bissau remonte à 1999, après la guerre civile. Le Conseil de sécurité a approuvé la création du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS), qui a été remplacé par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). En février 2019, il a prolongé le mandat du BINUGBIS jusqu'en février 2020 pour aider à l'achèvement du cycle de l'élection présidentielle en 2019. Ensuite, le BINUGBIS devait mettre en œuvre le plan de transition pour la réduction progressive et le transfert des tâches à l'équipe de pays des Nations Unies, au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et aux partenaires internationaux, en vue d'un éventuel achèvement d'ici le 31 décembre 2020. En outre, la mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) est présente dans le pays depuis 2012, et son mandat a été prolongé à plusieurs reprises.

2.2. Contexte économique

9. Structure économique et performances récentes en matière de croissance :

Pendant des décennies, la Guinée-Bissau a été tributaire de l'exportation de matières premières pour ses recettes en devises, l'emploi et la croissance du PIB, avec peu de changements structurels. La plupart des produits de base se trouvent dans l'agriculture, qui représente 36 % du PIB, près de 70 % de l'emploi total et plus de 90 % des exportations. Les services représentent 39 % du PIB, tandis que le secteur industriel ne compte que pour 14 %².

Figure 2 : Croissance du PIB réel (%)



10. La croissance du PIB a suivi une tendance constante au cours de la période 2015-2019, en maintenant un taux de 5,4 % en moyenne par an. Du côté de l'offre, la croissance est tirée par le secteur primaire, en particulier la production de noix de cajou, et le secteur tertiaire. Du côté de la demande, la croissance repose essentiellement sur la consommation privée et les exportations. Les perspectives de croissance du PIB pour 2020 et 2021 ont été estimées à 5 %, compte tenu de l'augmentation de la production de noix de cajou et des prix constants. Cependant, les perspectives de croissance pour 2020 sont déjà compromises par le contexte politique instable et l'épidémie de COVID-19. Les mesures visant à éviter la propagation de la maladie affectent l'économie nationale, car le commerce ne peut fonctionner que de 7 heures à 11 heures du matin et la circulation des personnes est limitée. En outre, le climat politique instable a des répercussions négatives sur l'environnement commercial et les investissements. Par exemple, les investissements dans le secteur des phosphates, prévus pour 2019 par la société américaine Itafos, n'ont pas démarré parce que le gouvernement n'a pas signé sa partie du contrat. En fait, en février 2020, il a demandé à la Banque un accompagnement juridique pour analyser le contrat. La situation politique instable entraîne un « manque à gagner » considérable en réduisant le taux de croissance réel par rapport au potentiel de croissance.

11. **Performance budgétaire et gestion de la dette publique :** La situation budgétaire de la Guinée-Bissau n'est pas conforme aux critères de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)³. Le déficit budgétaire global (y compris les dons) s'est aggravé, passant de 2,4 % du PIB en 2015 à 4 % en 2016, principalement en raison du faible niveau de recouvrement des recettes (9,5 % du PIB en 2016), ce qui est nettement inférieur au critère de l'UEMOA, qui est d'au moins 20 % du PIB. Un plan de sauvetage du secteur financier en 2015 a menacé d'aggraver considérablement la situation budgétaire, mais le gouvernement l'a finalement annulé en 2016 (Annexe 20). Après la réduction des déficits budgétaires en 2017 et 2018, des niveaux de dépenses plus élevés que prévu ont entraîné un doublement du déficit budgétaire, qui est passé de 2,5 % du PIB en 2018 à 5,1 % en 2019, dépassant à nouveau le critère de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA⁴. Pour financer le déficit, le gouvernement a émis des titres de la dette publique pour un montant total de 10 milliards de francs CFA en septembre 2019. Il s'est engagé à réduire le déficit budgétaire et à veiller à ce que sa dette - estimée à 48,3 % du PIB en 2018 - reste

² La part du PIB privé/public n'est pas disponible. Le rapport de la BCEAO pour 2019 montre que ces inducteurs demeurent les mêmes.

³ Le cadre de surveillance régionale de l'UEMOA vise à assurer la viabilité des politiques budgétaires nationales et leur conformité avec la politique monétaire commune. Ce cadre comprend un plafond de déficit budgétaire de 3 % du PIB pour le gouvernement central.

⁴ Les critères de convergence de premier niveau sont les suivants : i) le déficit budgétaire total doit être inférieur ou égal à 3 % du PIB ; ii) l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, doit être inférieure ou égale à 3 % ; et iii) le ratio de la dette publique totale au PIB doit être inférieur ou égal à 70 %. Les critères de deuxième niveau sont les suivants : i) le ratio recettes fiscales/PIB doit être supérieur ou égal à 20 % ; et ii) le ratio masse salariale/revenus doit être inférieur ou égal à 35 %.

soutenable⁵. Les exportations de noix de cajou représentant 9 % du revenu national, cet engagement sera difficile à tenir en 2020, car le pays aura du mal à garantir ses exportations pendant la période de fermeture actuelle de l'économie mondiale. En fait, tant la situation politique que la crise économique provoquée par l'épidémie de COVID-19 aggraveront le déficit budgétaire et la situation de la dette en 2020.

12. La Guinée-Bissau reste exposée à un risque modéré de surendettement extérieur, avec des vulnérabilités accrues au niveau de la dette publique totale. Même sous le choc le plus extrême (exportations), seul le ratio dette/exportations dépasse le seuil de soutenabilité en raison de sa vulnérabilité aux exportations de noix de cajou. Le ratio de la dette publique globale reste faible, grâce aux initiatives de réduction de la dette dont la Guinée-Bissau a bénéficié en 2010 et 2011 de la part du FMI, de la Banque mondiale et de la BAD. L'encours de la dette publique est passé de 54,6 % du PIB en 2016 à 48,9 % en 2018 et il devrait tomber à 47,7 % en 2019. Le ratio dette extérieure/PIB était de 22,4 %, dette principalement détenue par des partenaires multilatéraux et bilatéraux qui ont des projets en cours de réalisation et qui ont besoin de contreparties financières. La dette intérieure, qui correspond à 26,5 % du PIB, est essentiellement constituée d'arriérés accumulés de 1974 à 1999 et de 2000 à 2007. Malgré la crise politique, la Guinée-Bissau a été en mesure de satisfaire à certains des critères de convergence de l'UEMOA. Elle s'est conformée aux critères relatifs à la dette publique et à l'inflation. En ce qui concerne les critères de deuxième niveau, elle n'a pas respecté le rapport entre la masse salariale et les recettes fiscales (44 % en 2017 contre un maximum de 35 %). Ce risque modéré aidera le pays à amortir les impacts économiques qui pourraient s'aggraver en raison de COVID-19.

13. **Politique monétaire :** La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Les décisions relatives aux taux d'intérêt sont prises par le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Jusqu'en juin 2019, le taux directeur a été maintenu à 4,5 %. L'inflation des prix à la consommation a été estimée à 2,4 % en 2018, contre 1,6 % en 2017, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Pour 2019, la BCEAO estime un taux d'inflation annuel de 2,3 %, ce qui est inférieur au plafond communautaire de 3 %. Les réserves de change devraient couvrir environ 4,3 mois d'importations de biens et de services.

14. **Secteur extérieur :** En ce qui concerne la position extérieure, le déficit du compte courant (dons compris) s'est creusé, passant de -0,6 % du PIB en 2017 à -1,6 % en 2018⁶ et était estimé à -3,4 % en 2019. Cette situation contraste avec la tendance positive enregistrée en 2015 et 2016 (1,9 % et 2,6 %, respectivement). L'augmentation du déficit résulte principalement de la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires, le pays important ces deux biens essentiels. La baisse des prix internationaux du pétrole pourrait contribuer à équilibrer le compte courant en 2020, bien que les perspectives d'exportation ne soient pas favorables : le ralentissement de la demande mondiale aura une incidence négative sur les prix des exportations de noix de cajou⁷. Les exportations de la Guinée-Bissau sont fortement dominées par la noix de cajou (+ 90 % de la valeur des exportations en 2018), ce qui n'aide pas les termes de l'échange du pays, qui se sont dégradés de 19 % entre 2017 et 2018. Les exportations représentaient environ 25 % du PIB en 2018, alors que les importations étaient estimées à 30 % du PIB. En 2018, les importations étaient essentiellement constituées de denrées alimentaires (34 %), de produits pétroliers (17 %), de biens intermédiaires (16 %) et de biens d'équipement (15 %). Les pays de la zone euro sont les principaux fournisseurs de la Guinée-Bissau.

⁵ Les perspectives pour 2020, 2021, 2022 ne sont pas disponibles. Capacité limitée des ressources.

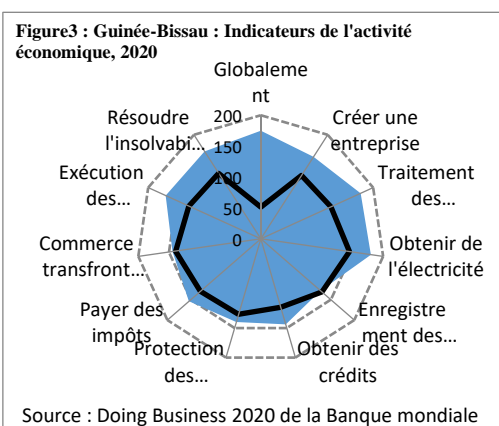
⁶ Dernières données disponibles. Source : BCEAO.

⁷ Les prix internationaux au Vietnam et en Inde, comme référence pour le prix mondial, ont chuté de 6,2 % depuis janvier 2020 (N°Kalô Service Market Report, numéro 325, 5 mars 2020).

15. **Gouvernance économique et financière :** La gestion des finances publiques en Guinée-Bissau est et a été insatisfaisante (annexe 3). En ce qui concerne la préparation et l'exécution du budget, le plan de réforme adopté en 2015 a conduit à l'instauration d'un calendrier budgétaire ainsi qu'au recrutement et à la formation de personnel dans ce domaine. Toutefois, l'adoption d'une gestion budgétaire pluriannuelle (en vue de l'adoption de la budgétisation de programme prévue pour 2021) n'a pas eu lieu. En outre, la mise en œuvre des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) basés sur le plan de développement national, la nouvelle nomenclature budgétaire et la publication des états budgétaires sont également en attente. Le blocage politique à l'Assemblée nationale a posé des problèmes pour l'approbation du budget ces dernières années, ce qui compromet la mise en œuvre efficace du plan de développement du gouvernement et entrave le rôle crucial de surveillance et de contrôle du Parlement. L'indicateur EPIP de gestion économique de la Banque pour la Guinée-Bissau était de 2,8 en 2018, l'un des plus bas de la région.

16. En ce qui concerne les institutions de contrôle, la Banque, l'Union européenne et le PNUD ont assuré la formation et le renforcement des capacités de la Cour des comptes par le biais du projet PARGEF et du projet de renforcement des compétences techniques des institutions de contrôle (Pro PALOP-TL). Le PARGEF a financé la formation de magistrats ainsi que l'achat d'équipements informatiques et autres. Le Pro-PALOP a financé l'évaluation finale des comptes du budget national pour 2009 et 2010, deux audits dans des entreprises publiques et l'élaboration d'un plan stratégique pour 2016-2020. En matière de marchés publics, le cadre réglementaire et institutionnel applicable prévu par les directives de l'UEMOA a été adopté en juin 2010. Une évaluation récente de la Banque mondiale (2018) exhorte le pays à améliorer la fiabilité de ses données sur les finances publiques et à accroître la transparence.

17. **Environnement des entreprises :** L'édition 2020 du rapport Doing Business du Groupe de la Banque mondiale classe la Guinée-Bissau au 174^e rang sur 190 pays dans le monde pour la facilité de faire les affaires (figure 4). Les principaux obstacles à la croissance du secteur privé sont les suivants : i) le coût élevé des facteurs de production (électricité et transport) ; ii) le manque de compétences adéquates pour soutenir l'industrie manufacturière et le développement des chaînes de valeur ; et iii) les difficultés d'accès au crédit en raison du manque de garanties/garants, ou du manque de projets « bancables ». Cette situation limite la transition des petites entreprises vers des moyennes entreprises compétitives.



18. **Le pays a mis en œuvre des réformes pour améliorer l'environnement des entreprises, mais à un rythme lent.** Malgré une amélioration modeste de l'environnement des entreprises, il reste beaucoup à faire pour que les PME se développent et que les investissements affluent. C'est notamment le cas pour les indicateurs « Raccordement à l'électricité » (182^e) et « Obtention des permis de construire » (177^e). La Guinée-Bissau a réalisé des améliorations sur l'indicateur « Création d'entreprises » (161^e) en réduisant le capital minimum à verser en 2017. L'instabilité politique récurrente et la multiplicité des institutions qui servent d'interface avec le secteur privé ont un impact négatif sur l'environnement des affaires. En outre, l'accès à l'électricité reste coûteux et les délais de raccordement au réseau sont plus longs : il faut 257 jours pour se connecter au réseau de l'EAGB, soit plus du double de la moyenne en Afrique subsaharienne. La faiblesse des infrastructures et le manque de crédit pour le secteur privé entravent le développement des potentialités du pays dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et de la

pêche. La Guinée-Bissau manque également d'un organisme de promotion des investissements, qui s'inscrit dans un cadre durable visant à améliorer le climat d'investissement et à attirer les investisseurs. En effet, le pays a du mal à attirer les investisseurs, étant classé en 2018 au 49^e rang sur 53 pays africains en termes d'investissements étrangers directs.

19. **Évolution du secteur financier** : Le secteur financier est composé de cinq banques et d'une institution financière décentralisée opérationnelle sur 18 institutions enregistrées auprès de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'autorité de contrôle. Le crédit bancaire à l'économie s'élevait au total à 96,6 milliards de francs CFA en 2017 (12 % du PIB), soit une baisse d'environ 19 % par rapport à 2016. Au troisième trimestre de 2017, le taux de prêt moyen, net d'impôts et de frais, appliqué par les banques était de 8,28 % (contre une moyenne de 6,97 % pour l'UEMOA). Les principaux secteurs financés par les banques sont le commerce (48 %), l'industrie (10,5 %) et l'énergie (9,4 %). L'agriculture, qui est l'épine dorsale de l'économie nationale, ne représente que 3 à 4 % des prêts accordés par les banques. Celles-ci perçoivent à juste titre ce secteur comme étant à haut risque ; en l'absence d'un mécanisme de partage des risques (tel qu'un fonds de garantie ou des certificats de propriété foncière pouvant être mis en gage pour garantir les prêts), la part des prêts accordés à l'agriculture reste très faible. Le taux de pénétration des banques demeure peu élevé (environ 118 déposants auprès de banques commerciales pour 1 000 adultes (FMI, 2019)), y compris la pénétration des institutions de microfinance. La faiblesse structurelle des systèmes financiers décentralisés ne leur permet pas de jouer pleinement leur rôle d'intégration dans la lutte contre la pauvreté en donnant accès aux services financiers à des segments de la population qui sont traditionnellement exclus du système bancaire ordinaire, entre autres.

2.3. Contexte sectoriel

20. **Infrastructure** : La Guinée-Bissau est classée 46^e sur 54 pays africains selon l'indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI) de 2019. Le pays a amélioré ses infrastructures en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), mais le défi reste l'accès à des services de transport et d'énergie efficaces et fiables.

21. **Énergie : Le sous-secteur de l'électricité en Guinée-Bissau demeure l'un des moins efficaces d'Afrique de l'Ouest.** Les défis à relever sont importants et portent sur : i) les écarts entre l'offre et la demande ; ii) le gaspillage résultant de réseaux de distribution obsolètes, avec un taux de perte de près de 47 % ; iii) la faiblesse des investissements ; iv) les mauvaises performances commerciales et financières de la compagnie nationale d'électricité ; et v) un taux d'accès à l'électricité estimé à 20 %, et limité principalement à la ville de Bissau. La capacité totale installée de production d'électricité dans le pays est actuellement de 15 MW, loués par une société privée fournissant de l'énergie à partir du diesel. Le gouvernement, avec le soutien de la BAD, de la Banque mondiale et de la BOAD, travaille à la construction de centrales électriques. Il a lancé la construction d'une centrale thermique de 15 MW (fioul lourd) et a obtenu le financement d'une centrale solaire de 20 MW et d'une centrale thermique de 22 MW (diesel). Cette centrale devait remplacer la capacité louée en novembre 2018, mais elle n'est pas devenue opérationnelle en 2019. Avec l'achèvement de la construction de la ligne d'interconnexion de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG), la Guinée-Bissau pourrait importer environ 27,5 MW d'énergie hydroélectrique des pays voisins (Guinée et Sénégal) d'ici 2020. Parallèlement à cet effort visant à augmenter la production d'électricité dans le cadre du Projet d'amélioration du service de l'électricité dans la ville de Bissau (PASEB), la BAD a financé la construction de la boucle de 30 kV du réseau de distribution autour de la ville de Bissau. Le pays a un énorme potentiel de développement des énergies propres, mais la mise en valeur de ces ressources énergétiques laisse à désirer en raison de l'insuffisance des capacités financières, réglementaires et techniques.

22. **Transport** : La faiblesse des infrastructures de transport constitue l'un des principaux obstacles en Guinée-Bissau. Le sous-secteur du transport routier, qui assure 60 à 70 % du trafic de passagers et de marchandises, est le principal moyen d'accès à la plupart des villes et des communautés rurales. Le réseau routier national a une longueur totale de 2 746 km, dont seulement 28 % sont revêtus. Certains grands axes routiers ont été récemment financés par des partenaires et sont en bon état. Cependant, certaines interconnexions régionales (route Farim-Tanaff du côté sénégalais et route Boké-Québo du côté guinéen) et le réseau de routes secondaires/locales en général, représentent un goulot d'étranglement pour le secteur agricole et pour l'accès aux services sociaux de base. Le pays ne dispose pas de chemins de fer. En ce qui concerne le transport aérien, il n'y a qu'un seul aéroport international à Bissau avec des vols réguliers vers le Sénégal, le Portugal et le Maroc. La BAD a financé la réhabilitation de l'aéroport en 1988. Depuis lors, aucune intervention notable n'a eu lieu, ce qui compromet le respect des normes internationales en matière d'aviation. En mars 2019, la BOAD a accordé une facilité de 27 millions d'euros pour restructurer l'aéroport afin de le mettre en conformité avec les normes internationales.

23. **Technologies de l'information et de la communication (TIC)** : La Guinée-Bissau compte deux opérateurs de télécommunications et fournisseurs de services Internet (ISP), Orange et MTN, qui sont actifs dans le pays depuis la libéralisation du marché en 2004. La concurrence a favorisé les services de communication, en particulier les téléphones mobiles et les services de paiement mobile, mais la Guinée-Bissau est toujours confrontée à des problèmes d'accès et d'accessibilité financière. La téléphonie mobile s'est développée rapidement, et la plupart des gens ont un téléphone portable ou ont un accès à proximité. Les services de paiement mobile, nécessaires pour accroître l'inclusion financière, ont été lancés par MTN en 2010, avec 321 points de vente actifs dans tout le pays et environ 220 000 abonnés en 2016 (contre 40 000 abonnés en 2014 et 80 000 en 2015). Orange-Bissau a lancé son service en décembre 2016. Le gouvernement a créé le consortium Bissau Cabo pour gérer le nouveau câble sous-marin en vue de fournir l'internet à accès rapide dans le pays en 2020. Le projet « African Coast to Europe », financé par la Banque mondiale, pour un montant de 30,5 millions d'euros, fournira des services de fibre optique.

24. **Agriculture** : L'agriculture est le secteur économique dominant en Guinée-Bissau. Malgré l'énorme potentiel du pays, la malnutrition et l'insécurité alimentaire restent endémiques. L'agriculture représente 56 % du PIB, fournit près de 70 % de l'emploi total et représente plus de 90 % des exportations. Le pays dispose d'un important potentiel agricole, avec 1 110 000 hectares de terres agricoles représentant 35 % de la superficie nationale. Cependant, la superficie cultivée était estimée à environ 200 000 hectares en 2013, soit seulement 18 % du potentiel agricole. En outre, le secteur agricole est en proie à de graves problèmes de faible productivité, d'inaccessibilité aux zones agricoles et aux ressources financières, de mauvais mécanismes de commercialisation des produits, de fluctuations des prix des cultures vivrières, d'insécurité foncière, de manque d'installations de stockage et de réfrigération, d'absence d'installations de séchage commerciales pour prévenir les infestations et les pertes après récolte, et de l'acheminement de la production aux marchés laissant à désirer. Le déficit alimentaire est contrebalancé chaque année par des importations de riz onéreuses (entre 70 000 et 90 000 tonnes par an). Les exploitations de noix de cajou occupent 47 % de la surface agricole et emploient 80 % des agriculteurs. Cette activité stratégique crée des emplois, réduit la pauvreté et domine les exportations de la Guinée-Bissau.

25. **Économie maritime et bleue** : La zone maritime de la Guinée-Bissau est régulièrement victime de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, dont on suppose souvent qu'elle est le fait d'opérations criminelles. Le potentiel de production d'énergie marémotrice est extrêmement élevé puisque l'amplitude des marées est la plus élevée de la côte atlantique de l'Afrique (six mètres en moyenne). Malgré le potentiel non négligeable de tourisme écologique basé sur la riche diversité biologique de la région, l'exercice de la souveraineté de l'État demeure une condition

nécessaire pour le développement d'une économie bleue intégrant la pêche, le tourisme et les énergies renouvelables. Les ressources halieutiques démersales et pélagiques ont fait l'objet de campagnes d'évaluation directe (2016, 2018) qui ont montré que la plupart des stocks sont surexploités, ce qui a conduit la FAO à recommander une réduction de la pêche en 2018. Le secteur de la pêche comprend un segment industriel composé exclusivement de chalutiers étrangers. La Guinée-Bissau possède la plus grande couverture de mangrove d'Afrique de l'Ouest, ce qui contribue à la richesse des ressources marines. Toutefois, la géographie complexe du littoral entrave le développement des voies de communication et rend très difficile la surveillance et le contrôle du littoral et de la zone économique exclusive (ZEE). La pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le manque d'infrastructures et de services à terre pour développer des chaînes de valeur efficaces représentent d'autres contraintes dans le secteur.

26. **Tourisme** : Grâce à sa biodiversité et à ses traditions culturelles exceptionnelles, au concept d'écotourisme, et en combinaison avec la pêche et les activités nautiques, la Guinée-Bissau est en mesure d'attirer des touristes, notamment des arrivées en provenance du Portugal et de la France. Ses paysages exotiques restent un facteur important de son attrait en tant que destination de voyage et de tourisme. Le pays comprend l'archipel de Bolama-Bijagós, où se trouvent la réserve de la biosphère (créée en 1996 dans le cadre du programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère (MAB)) et le parc national d'Orango. Ensemble, ils représentent une superficie totale de 1 582 km² qui est protégée pour préserver la biodiversité de l'archipel. Malgré ces potentialités, le pays est l'un des moins visités au monde. Les revenus du tourisme ne représentent que 1 % du PIB.

27. **Intégration régionale et commerce** : La Guinée-Bissau a fait des progrès en matière d'intégration régionale et de commerce transfrontalier. Bien qu'il soit classé 141^e en 2018 pour le commerce transfrontalier dans le rapport Doing Business de la Banque mondiale, le pays a réduit ses coûts liés au commerce. En 2018, les coûts liés au respect des procédures de commerce transfrontalier étaient inférieurs à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne, tant pour les exportations (585 USD contre 592 USD) que pour les importations (550 USD contre 687 USD). Cependant, la Guinée-Bissau n'a pas encore aligné ses tarifs douaniers sur le tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO. Selon l'indice d'intégration régionale africaine de 2016 de la Commission de l'Union africaine, la Guinée-Bissau a obtenu un score global de 0,5 sur une échelle de 0 à 1, avec des scores plus faibles pour l'intégration productive (0,0), l'intégration commerciale (environ 0,4) et les infrastructures régionales (environ 0,3). En revanche, le pays a enregistré de bons scores dans le domaine de la libre circulation des personnes (0,8) ainsi que dans celui de l'intégration financière et macroéconomique (environ 0,9). En février 2019, il a signé l'accord d'adhésion à la zone continentale africaine de libre-échange. L'accord exige au départ que les membres suppriment les droits de douane sur 90 % des marchandises, ce qui permet le libre accès aux produits de base, aux biens et aux services sur tout le continent. La ratification est toujours nécessaire pour son application. L'interconnexion électrique de l'OMVG constitue un autre exemple d'intégration régionale dans le secteur de l'énergie.

2.4. Contexte social et thèmes transversaux

28. **Facteurs de fragilité** : Les principaux facteurs de fragilité sont les suivants : i) une faiblesse institutionnelle généralisée due à un comportement de recherche de rente ; ii) de faibles niveaux de diversification économique et de concentration des bénéfices captés par un petit nombre de bénéficiaires ; iii) une ingérence militaire récurrente dans la politique ; et iv) des problèmes de sécurité et des retombées négatives résultant de conflits externes dans la région. De plus amples détails sur les facteurs de fragilité figurent à l'annexe 17.

29. **Pauvreté** : La Guinée-Bissau reste dans la catégorie des pays à faible niveau de développement humain. En 2019, elle était classée 178^e sur 189 pays selon l'Indice de

développement humain du PNUD. Environ 67 % de la population vit dans la pauvreté absolue (moins de 2 USD par jour) et 33 % dans l'extrême pauvreté (moins de 1 USD par jour). Selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle du PNUD pour 2018, environ 67 % de la population vit dans une pauvreté multidimensionnelle, dont 40,4 % dans une situation de privation grave. Le gouvernement a procédé à deux évaluations stratégiques de la pauvreté, l'une en 2004 et la dernière en 2010. Ces données n'ont pas été actualisées depuis, mais les progrès dans l'éradication de la pauvreté ont été lents. Les mesures de confinement et la restriction de la circulation imposées depuis l'épidémie de COVID-19 vont aggraver les conditions de pauvreté, puisque de nombreux travailleurs migrent vers la campagne pendant la récolte de la noix de cajou. Le pays n'a pas annoncé de mesures pour atténuer l'impact de la pandémie sur le manque à gagner escompté par la population.

30. L'évaluation de la pauvreté réalisée en 2010 a révélé que les pauvres en Guinée-Bissau sont principalement des jeunes âgés de 15 à 35 ans (80 %). La probabilité d'être pauvre varie également en fonction de la situation géographique : les personnes vivant en dehors de Bissau sont plus exposées à la pauvreté. Cette probabilité augmente aussi avec la taille de la famille. Cependant, le risque d'être pauvre diminue pour les familles dont le chef est instruit et qui ont au moins un niveau de l'enseignement secondaire. Si la pauvreté est restée constante à Bissau (51 %), elle s'est aggravée dans d'autres régions, passant de 69,7 % en 2002 à 75,6 % en 2010. L'extrême pauvreté a également augmenté à Bissau (de 9,3 % en 2002 à 13,2 % en 2010), mais elle a davantage augmenté dans les autres régions (de 24,8 % en 2002 à 39,8 % en 2010). La différenciation entre hommes et femmes n'est pas significative, tant pour la pauvreté absolue que pour l'extrême pauvreté. La pauvreté généralisée a un impact direct et visible sur les enfants. Quant au profil des chefs de famille, l'aggravation de la pauvreté touche tous les ménages, même si elle affecte davantage les ménages dont le chef est une femme à Bissau et davantage ceux dirigés par des hommes dans les régions. Les ménages dirigés par des femmes sont plus pauvres dans les régions qu'à Bissau. Pour la pauvreté absolue (2 USD/jour/personne), la proportion est de 56,3 % et 70,8 % pour les femmes chefs de famille et de 48,8 % et 76,5 % pour les hommes, respectivement à Bissau et dans les régions.

31. **Objectifs de développement durable (ODD) : La Guinée-Bissau est loin d'avoir atteint les Objectifs du millénaire pour le développement.** L'instabilité politique et institutionnelle, combinée à la crise financière, a empêché le pays d'atteindre les ODD, comme le montrent leurs indicateurs (annexe 4). Le pays a progressé sur l'ODD 3 (Santé) grâce à l'amélioration des taux de mortalité des moins de cinq ans et à la réduction de l'incidence du paludisme. Le manque de ressources statistiques rend difficile le suivi des progrès dans d'autres catégories d'indicateurs. Dans l'ensemble, la Guinée-Bissau se classe 174^e sur 195 pays dans l'indice ODD le plus récent produit par le PNUD.

32. **Les jeunes et le chômage :** La population de la Guinée-Bissau est jeune, 41,3 % ayant moins de 15 ans et les jeunes de 15 à 24 ans représentant 19,6 % en 2018 dans les zones rurales et urbaines. Le taux de chômage élevé est un problème structurel, de nombreux travailleurs étant dans le secteur informel. Le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus a été estimé à 11,6 % en 2017, bien que ces données sous-estiment probablement le degré de chômage effectif dans l'économie. Le manque de perspectives d'emploi et de revenus pousse les jeunes hommes à quitter les zones rurales pour les zones urbaines, en particulier pour la capitale Bissau, ou à émigrer vers d'autres pays à la recherche de travail (environ 10 % de la population en 2010 selon l'INE).

33. **Éducation :** Le système éducatif est un défi majeur, avec un accès limité aux écoles et une faible efficacité interne. Au cours des dernières années, la Guinée-Bissau a fait des progrès significatifs en matière d'accès à l'enseignement primaire, mais les taux de fréquentation restent inférieurs à ceux des autres pays d'Afrique subsaharienne. Le taux brut de scolarisation dans le primaire a augmenté en moyenne de 4,7 % par an entre 2000 et 2010, passant de 71,8 % à 113,7 %.

La Guinée-Bissau a également atteint la parité entre les sexes au premier cycle de l'enseignement primaire au cours de cette période. Toutefois, l'écart entre les sexes reste important pour le premier et le deuxième cycles de l'enseignement secondaire, où la fréquentation des filles est inférieure de 10 à 14 points de pourcentage. La Guinée-Bissau a tendance à avoir un taux net de fréquentation primaire inférieur à celui de ses pairs et des autres pays d'Afrique subsaharienne. Les dépenses d'éducation s'élèvent à 2,2 % du PIB sur la période 2010-2017, alors que la moyenne de l'Afrique subsaharienne est de 4,8 % du PIB.

34. **Santé, nutrition et systèmes de protection sociale : L'espérance de vie à la naissance en 2018 était estimée à 58,2 ans, ce qui est inférieur à la moyenne de l'Afrique de 63,1 ans.** Le taux de mortalité infantile était estimé à 55,6 pour 1 000 en 2018 et le taux de mortalité infanto-juvénile à 84,2 pour 1 000, ce qui est beaucoup plus élevé que les moyennes africaines de 47,7 % et 68,6 %, respectivement. Dans l'ensemble, les dépenses publiques de santé sont faibles, représentant environ 1,44 % du PIB par an pour la période 2010-2014. Le Plan national de développement sanitaire 2018-2022 indique que la Guinée-Bissau comptait six agents de santé pour 10 000 habitants en 2017, un taux considéré comme très faible pour aider la population à satisfaire ses besoins fondamentaux selon l'OMS (2009). L'annexe 22 présente une évaluation du système de santé et des principaux défis à relever pour faire face à la pandémie de COVID-19.

35. **Égalité des sexes et autonomisation des femmes :** L'inégalité entre les sexes persiste en Guinée-Bissau malgré certains progrès en cours. L'Indice de genre africain 2019 a classé la Guinée-Bissau à la 28^e place sur 51 pays. En matière de santé procréative, la prévalence de la contraception était estimée à 17,5 % en 2018, contre 14,2 % en 2010. Le taux de mortalité maternelle reste très élevé (549 pour 100 000 naissances vivantes) et pourrait atteindre 1 980 pour 100 000 dans certaines régions (GoGB, 2018). La proportion de femmes ayant accouché avec l'aide d'un prestataire de services qualifié (médecins, sages-femmes et infirmières) demeure faible, bien qu'elle ait augmenté, de 43 % en 2010 à 45 % en 2014. Selon une autre source ce taux était estimé à 900 pour 100 000 naissances vivantes (MICS8 2014). Le taux d'alphabétisation des femmes est estimé à 30,8 %, ce qui est inférieur à celui des hommes, qui est d'environ 62,2 %. En matière d'emploi, le taux de participation des femmes à la production de biens et de services était évalué à 67,6 % en 2018, soit un niveau inférieur à celui des hommes, d'environ 76 % en 2016. Le taux de chômage en 2018 était de 4 % pour les femmes et de 3,9 % pour les hommes (Banque mondiale).

36. **Changement climatique et croissance verte :** La Guinée-Bissau est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde. Le Rapport sur les risques dans le monde de 2018 l'a classée au 19^e rang sur 173 pays en termes de vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Elle est également classée parmi les cinq pays les plus vulnérables au climat dans le monde selon l'indice de vulnérabilité de Global Adaptation Initiative de Notre Dame (ND-GAIN, 2017). Les principaux facteurs à l'origine du niveau élevé de vulnérabilité du pays au changement climatique sont les suivants : i) l'exposition physique, ii) la dépendance à l'égard de l'agriculture et de la pêche, et iii) l'urbanisation non planifiée et non contrôlée. Les zones humides constituent la majeure partie de la superficie des terres, et les terres propices à l'urbanisation sont de plus en plus limitées. Cependant, étant donné que les réglementations ne sont pas appliquées, des habitations s'étendent et se construisent à la périphérie de ces aires peu profondes. Il en résulte de mauvaises conditions d'habitat et des quartiers souvent inondés. La plus grande partie de Bissau est constituée de zones humides et de marécages côtiers. Pendant la saison des pluies (qui va de juin à octobre), les niveaux d'eau débordent les habitats périphériques. Selon le plan de développement durable de la capitale Bissau, lancé en 2019 (Bissau 2030), celle-ci se classe parmi

les villes les plus vulnérables aux risques et aléas climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest.

37. Malgré sa grande vulnérabilité au changement climatique, la Guinée-Bissau a de fortes chances de stimuler un développement à faible intensité de carbone et résistant au climat en exploitant les possibilités d'une économie verte et bleue. Le pays est doté de ressources naturelles inexploitées, notamment des énergies renouvelables (hydroélectricité, énergie éolienne, solaire, coquilles de noix de cajou et autres déchets/résidus agricoles, énergie des océans, etc.), des ressources halieutiques et marines, des ressources écotouristiques, des terres agricoles, de la richesse de la biodiversité, des ressources en eau et des zones côtières luxuriantes. La biodiversité constitue un atout naturel important pour le pays et, si elle était protégée, elle pourrait servir de base à une future industrie touristique. L'annexe 19 fournit de plus amples informations sur les défis et les opportunités liés au changement climatique.

2.5. Cadre stratégique du pays

38. Stratégie de développement national de *Terra Ranka*: La stratégie adoptée par les autorités pour développer l'énorme potentiel du pays est intitulée *Terra Ranka*. Le gouvernement a déployé la vision « Guinée-Bissau 2025 », dont le plan stratégique et opérationnel pour 2015-2020 est « *Terra Ranka* » adopté en 2015. Son objectif est de diversifier l'économie nationale grâce à quatre moteurs de croissance : l'agriculture et l'agro-industrie, la pêche, le tourisme et les mines. Ces moteurs reposent essentiellement sur le développement des chaînes de valeur de la noix de cajou et du riz, la valorisation des ressources halieutiques et la création d'une zone touristique spéciale. En outre, un cadre réglementaire conforme aux exigences nationales en matière de développement durable sera mis en place dans le secteur minier. Par ailleurs, le pays développera neuf centres économiques à l'échelle nationale pour favoriser les activités économiques et l'emploi. Toutefois, la mise en œuvre de *Terra Ranka* a été entravée par l'instabilité politique.

39. Bien que ce plan stratégique soit sur le point d'expirer, il reste un outil utile permettant au gouvernement et à la Banque de fixer des objectifs et des priorités. Le gouvernement a exprimé sa volonté de revoir certaines des priorités définies dans *Terra Ranka*. Le DSP 2022-2026 tiendra compte de cette révision en conservant ou en redéfinissant les principaux piliers de la stratégie.

40. Le gouvernement, nommé en juillet 2019, a lancé un programme d'urgence pour promouvoir la croissance, lutter contre la pauvreté et moderniser les institutions publiques. Ce programme à court terme, basé sur *Terra Ranka*, adopte des actions comme l'amélioration des infrastructures et le renforcement de la gouvernance, toutes deux en conformité avec les piliers du DSP actuel.

2.6. Mécanismes de coordination de l'aide, positionnement et avantage comparatif de la Banque

41. **Architecture de coordination et d'harmonisation de l'aide** : À la fin de la transition politique en 2014, le nouveau gouvernement a montré sa détermination à s'attaquer au problème de l'aide et de la coordination des donateurs en mettant en place un mécanisme de suivi trimestriel ciblant l'exécution des projets. Cependant, ce mécanisme n'a pas fonctionné en raison de l'instabilité politique qui a débuté en 2015. En outre, les mécanismes de coordination et de contrôle de l'aide ont toujours souffert des lacunes structurelles de l'administration publique. C'est pourquoi, avant le coup d'État de 2012, la Banque a approuvé un programme d'assistance technique (PECA-II) visant à renforcer les capacités de coordination. Ce programme a contribué à l'organisation de la table ronde des donateurs de mars 2015, qui s'est tenue à Bruxelles. Au cours de cette période, le pays a attiré environ 1,4 milliard d'USD d'annonces de contributions internationales, mais la majeure partie de cette aide n'est pas arrivée en raison de l'instabilité

politique du pays. La Guinée-Bissau continue de pâtir de la faiblesse des mécanismes de supervision et du chevauchement des projets financés par les différents partenaires.

42. **Des groupes de travail thématiques sont organisés par des partenaires techniques :** le FIDA dirige un groupe de partenaires financiers dans le secteur agricole en Guinée-Bissau, après sa désignation par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en avril 2019. L'objectif du groupe technique est de promouvoir, soutenir et faciliter la coordination d'initiatives durables dans le secteur agricole en Guinée-Bissau. La Banque mondiale organise également des réunions avec les partenaires qui soutiennent les activités de gouvernance afin de coordonner les actions et de poursuivre le soutien à la gestion des finances publiques. Le bureau de liaison de la BAD à Bissau participe activement aux deux groupes. En outre, l'équipe locale aide à coordonner les projets entre les partenaires afin d'en augmenter les chances de succès, et en vue d'une allocation plus efficiente des ressources financières et du soutien.

43. **Les opérations des partenaires bilatéraux et multilatéraux dans le pays visent principalement les domaines suivants:** i) développement rural et sécurité alimentaire et nutritionnelle (Espagne, Portugal, Chine, Union européenne, Banque mondiale, BAD, FIDA, PAM) ; ii) éducation (Banque mondiale, UNICEF et UE) ; iii) santé (Banque mondiale, UNICEF, UE, Coopération portugaise, OMS) ; iv) infrastructures (Banque mondiale, BOAD, BAD) ; v) énergie (Banque mondiale, BAD) ; et vi) environnement (UE, France, Fondation MAVVA et autres). En ce qui concerne le dialogue politique et la réforme militaire, des institutions telles que l'Union africaine, la CEDEAO, le BINUGBIS et d'autres agences des Nations unies mettent actuellement en œuvre des opérations. En matière de gestion des finances publiques, des partenaires comme la Banque mondiale, l'UE, la BAD et le FMI apportent leur soutien au pays (Annexe 4).

44. **La Banque a consolidé sa position de partenaire clé du gouvernement** pendant la période du DSP 2015-2019 en apportant un appui budgétaire au gouvernement et en fournissant une aide d'urgence pour lutter contre l'épidémie du Zika. La Facilité africaine de soutien juridique (ALSJ) a passé en revue trois contrats miniers déjà conclus avec diverses entreprises privées dans les secteurs du phosphate, de la bauxite et des sables lourds. L'ALSJ a également fourni une assistance pour la négociation et la réussite de la restructuration et de la réduction (de 90 %) de la dette en cours auprès d'un créancier bilatéral, générant ainsi une économie de 45 millions de dollars pour le pays. Il convient de tirer parti de l'avantage comparatif de la Banque dans l'appui à des projets nécessitant une étude sectorielle. L'expertise de la Banque en matière de promotion de projets d'infrastructure et d'intégration régionale devrait également être maintenue.

2.7. Atouts, opportunités, faiblesses et défis

45. Les atouts, les opportunités, les faiblesses et les défis de la Guinée-Bissau restent largement identiques à ce qu'ils étaient pendant le précédent DSP 2015-2019 (et comme analysé au chapitre II ci-dessus). Le principal défi du pays en matière de développement est de remédier à sa fragilité profondément enracinée, notamment ses faiblesses institutionnelles et une économie vulnérable et peu diversifiée. Pour s'attaquer efficacement à la fragilité du pays, il est nécessaire de renforcer la résilience institutionnelle et politique, de consolider l'État de droit et de mettre en place les infrastructures nécessaires. Le Tableau 1 présente les principaux défis et opportunités en Guinée-Bissau.

Tableau 1 : défis et opportunités de développement de la Guinée-Bissau

| Défis | | |
|--------------|---|---|
| 1 | Manque d'infrastructures | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de capacités nationales de production d'électricité et obsolescence des réseaux de distribution ; • Mauvaise qualité des routes. |
| 2 | Fragilité institutionnelle et politique | <ul style="list-style-type: none"> • Les faiblesses chroniques du gouvernement central dans : i) la collecte de recettes importantes, ii) la gestion efficace des recettes collectées (PEFA 2014), iii) l'imposition de son autorité sur l'ensemble du territoire national pour fournir des services de base, iv) la prévention des activités illicites. |
| 3 | Base économique non diversifiée | <ul style="list-style-type: none"> • Forte dépendance à l'égard de l'agriculture. |
| 4 | Environnement contraignant pour le secteur privé | <ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé des facteurs de production (électricité et transport) ; • Manque de compétences appropriées ; • Difficultés d'accès au crédit. |
| 5 | Forte vulnérabilité aux risques climatiques et aux calamités naturelles | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition physique ; • Dépendance à l'égard de l'agriculture et de la pêche ; • Urbanisation anarchique. |
| Opportunités | | |
| 1 | Immense potentiel en matière de tourisme | <ul style="list-style-type: none"> • L'écotourisme, combiné avec la pêche et les activités nautiques, peut attirer un plus grand nombre de touristes. |
| 2 | Chaînes de valeur de l'agriculture et de la pêche | <ul style="list-style-type: none"> • Immense potentiel agricole, avec 1 110 000 ha de terres cultivables, soit 35 % de la superficie du territoire national ; • La rotation des cultures et la collecte des eaux de pluie offrent un appui pour la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique. |
| 3 | Industries extractives | <ul style="list-style-type: none"> • Abondance de ressources naturelles potentiellement exploitables (immenses gisements de bauxite, de phosphate, de bois dur et de sables lourds). |
| 4 | Intégration régionale | <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation du franc CFA et l'intégration économique obligent l'État à observer des normes minimales de discipline budgétaire et monétaire qui, autrement, n'auraient pas été respectées. |
| 5 | Croissance verte et énergies renouvelables | <ul style="list-style-type: none"> • Immense potentiel de développement d'énergies propres dont la bioénergie, l'hydroélectricité, l'énergie solaire, éolienne et marémotric. |

3. MISE EN ŒUVRE DU DSP ET RÉSULTATS OBTENUS

3.1 Ressources de la stratégie

46. En tant que pays exclusivement FAD, la Guinée-Bissau a accès aux ressources du guichet FAD (dons et prêts) pour financer des projets et des programmes de développement. La mise en œuvre du DSP sur la période 2015-2019 s'est étalée sur deux cycles du FAD : FAD-13 (2014-2016) et FAD-14 (2017-2019). Dans le cadre du FAD-13 et du FAD-14, l'allocation pays fournit des ressources disponibles estimées à 28,32 millions d'UC (dont 15 millions d'UC provenant de l'ABP et 13,32 millions d'UC provenant de la FAT) et 30 millions d'UC (dont 15 millions d'UC provenant de l'ABP et 15 millions d'UC provenant de la FAT), respectivement. Il est également prévu que les reliquats non utilisés des opérations clôturées (au titre du guichet FAD) soient libérés pour financer de nouvelles activités. Toutefois, pour optimiser ces fonds, la Banque a fait appel à d'autres sources de financement : l'enveloppe régionale, notamment pour les projets d'infrastructure (énergie et transport), et le cofinancement avec d'autres partenaires au développement et fonds fiduciaires, dont le Fonds fiduciaire de coopération économique Corée-Afrique.

47. Au cours de la mise en œuvre du DSP, la Guinée-Bissau a également eu accès aux ressources de la Facilité africaine de soutien juridique, du Fonds pour l'énergie durable en Afrique, de la Facilité de financement de la préparation des projets d'infrastructure, du Fonds spécial de secours et de la Facilité d'investissement pour l'Afrique, de l'Union européenne. **Le montant total des approbations au titre du**

DSP 2015-2019, y compris le guichet FAD, le cofinancement avec d'autres PD et le Fonds fiduciaire, s'élève à environ 90,24 millions d'UC.

3.2 Mise en œuvre de la stratégie

48. Au moment de l'établissement du DSP, le montant des prêts indicatifs prévus pour la période 2015-2019 s'élevait à 52,4 millions d'UC pour 12 opérations. Le montant total des approbations au titre du DSP 2015-2019 à mi-parcours s'élevait à environ 34,69 millions d'UC et se répartissait comme suit : i) 11,25 millions d'UC pour le premier pilier ; et ii) 23,44 millions d'UC pour le deuxième pilier. En décembre 2019, la Banque avait accordé des financements d'un montant de 90,24 millions d'UC pour 14 opérations. Sur ce montant total, 11,25 millions d'UC ont été approuvés pour trois opérations au titre du premier pilier et 78,99 millions d'UC pour 11 opérations au titre du deuxième pilier.

49. En septembre 2019, la Banque a approuvé le projet de soutien à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat dans le secteur du développement rural et agricole à hauteur de 9,56 millions d'UC. Le projet de réhabilitation de la route Farim-Tanaff (route transfrontalière entre le Sénégal et la Guinée-Bissau) a été reprogrammé pour 2020. Dans le cadre du Compact lusophone, les possibilités de financement d'opérations non souveraines pour la Guinée-Bissau sont à l'étude.

50. La mise en œuvre du DSP a eu deux résultats majeurs. Les approbations ont dépassé les prévisions, et les études économiques et sectorielles réalisées ont permis d'approfondir l'analyse de la fragilité. Les approbations des opérations du secteur public du FAD-13 (projets nationaux et régionaux) ont été supérieures de 33,3 millions d'UC à la prévision initiale de 29,8 millions d'UC, ce qui représente un taux d'exécution de 111 % en termes d'approbation. Outre l'allocation du FAD, la Guinée-Bissau a bénéficié des ressources de fonds fiduciaires, comme la KOAFEC.

51. Au titre du premier pilier (annexe 11), les deux projets initialement programmés ont été approuvés pour un montant total de 10 millions d'UC. Les opérations approuvées au titre du premier pilier sont les suivantes : i) le programme d'urgence d'appui aux réformes économiques et financières (PUAREF - 5 millions d'UC) ; et ii) le projet d'appui à la gestion économique et financière (PARGEF - 5 millions d'UC), tous deux approuvés en 2015. Il y a également le projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles du secteur de la justice (PARCI-SJ - 1,25 million d'UC), initialement non programmé dans le DSP mais directement lié à la composante « justice » du premier pilier, et financé sur les ressources supplémentaires du troisième pilier de la FAT, destinées au renforcement des capacités. Le total des approbations au titre du premier pilier s'élève à 11,25 millions d'UC.

52. En ce qui concerne le pilier II, les 11 opérations initialement programmées ont été approuvées. Il s'agit notamment : i) du projet énergétique de l'OMVG (4,5 millions d'UC) ; et ii) du projet d'amélioration de l'alimentation en électricité de la ville de Bissau (PASEB - 13,3 millions d'UC) en 2015. En outre, deux autres opérations non programmées ont été approuvées : iii) le projet de développement de la chaîne de valeur du riz dans les régions de Bafata et Oio (PDCV-Riz) (4,22 millions d'UC) en 2017 et iv) le projet de soutien à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat dans le secteur du développement rural et agricole (PACVEAR) (9,56 millions d'UC) en 2019. En 2018, le projet de développement du système de distribution électrique de Bissau, en coordination avec le PASEB (20 millions d'UC), et le projet d'amélioration de la route Boké-Quebo (23,45 millions d'UC) ont été approuvés.

53. Au titre des fonds fiduciaires, trois des quatre opérations prévues ont été approuvées: i) l'étude sur la préparation du projet de la centrale hydroélectrique de Saltinho, qui a coûté 0,7 million d'UC et a été financée par le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA) ; ii) l'étude sur le lancement de la filière coton-textile (0,36 million d'UC) ; et iii) l'étude de faisabilité

sur la construction du port en eau profonde de Buba (1,44 million d'UC). Ces études portent le montant total **des approbations au titre du deuxième pilier à 78,99 millions d'UC**.

54. **Opérations programmées et non approuvées.** Le projet PAIRI/GAFSP, prévu pour 2016, n'a pas été approuvé. Une demande a été adressée au Fonds fiduciaire du GAFSP en décembre 2016 mais n'a pas été retenue. Il en va de même pour l'opération relative à la création d'une pépinière d'entreprises qui devait être financée par le Fonds fiduciaire du FAPA. Le projet de route régionale Farim-Tanaff prévu pour 2016 n'a pas encore été approuvé, mais l'étude a été finalisée. Il a été reprogrammé pour 2020.

55. **Le programme hors prêts a permis de réaliser l'étude stratégique prévue.** Les études économiques et sectorielles (EES) prévues dans le DSP visaient à combler les lacunes en matière de connaissances dans la mise en œuvre du plan de développement national « *Terra Ranka* » et à renforcer le dialogue sur une base ad hoc, compte tenu des besoins exprimés par les autorités. Ainsi, l'accent a été mis sur la préparation de notes d'orientation susceptibles d'impliquer directement les autorités. Des notes de synthèse ont été préparées sur des partenariats public-privé et sur la décentralisation en Guinée-Bissau. Un rapport sur la recherche a également été préparé sur la gestion des ressources naturelles. Toutefois, la Banque n'a pas été en mesure de réunir les ressources nécessaires pour mener des études sur la transparence dans les industries extractives et le développement du secteur privé. Elle a pu réaliser d'autres études alternatives, comme celle sur la décentralisation politique (Annexe 13).

3.3 Résultats de la stratégie

56. Le cadre axé sur les résultats du DSP fournit la base nécessaire pour évaluer l'état d'exécution en vue d'atteindre les résultats et les produits du DSP (Annexe 1). Le cadre axé sur les résultats contient 18 produits et 20 résultats. En mars 2020, sept et trois des produits et résultats prévus avaient été réalisés, respectivement, et sept produits et quatre résultats étaient en cours de réalisation. Les sections ci-dessous examinent plus en détail les résultats obtenus dans le cadre de chaque pilier.

Pilier I : renforcer la gouvernance et les fondements de l'État

57. L'objectif principal de ce pilier est de renforcer la résilience des institutions de l'État. Il comprend les deux composantes complémentaires suivantes : i) le renforcement de la gouvernance de la justice et la lutte contre l'impunité ; et ii) le renforcement de la gouvernance en vue de mettre en place des institutions économiques résilientes. Les résultats escomptés du premier pilier sont les suivants : i) renforcer la capacité de l'État à générer et à gérer ses recettes ; ii) renforcer la responsabilité et la transparence ; iii) améliorer la participation des acteurs non étatiques en vue d'une économie plus inclusive ; et iv) renforcer les institutions de l'État qui administrent la justice et luttent contre l'impunité. Dans le cadre de ce pilier, 15 produits et 15 résultats ont été envisagés.

58. À mars 2020, un résultat a été pleinement atteint, cinq ont été partiellement atteints et neuf autres n'ont pas été atteints. Par exemple, la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) a examiné trois contrats miniers déjà conclus avec diverses entreprises privées dans les secteurs du phosphate, de la bauxite et des sables lourds. Quant au début de la mise en œuvre de la LOLF, la directive relative à la loi de finances a été transposée dans la loi n° 2/2015. Cependant, la non-promulgation des textes d'application, notamment la nomenclature du budget de l'État, a empêché la mise en œuvre de la LOLF. Par ailleurs, aucun des budgets 2016, 2017, 2018 et 2019 n'a été voté car le Parlement n'a pas pu être convoqué après la crise politique de 2015, qui n'est toujours pas résolue. Pour ce qui est de la traduction des directives de l'UEMOA en portugais et leur transposition en droit, les textes des directives ont été traduits en portugais, mais les directives n'ont pas encore été transposées en droit en raison du blocage du Parlement. D'autres résultats n'ont pas été atteints, principalement en raison de l'impasse politique.

Pilier II : développer des infrastructures inclusives

59. Le deuxième pilier vise à soutenir la création d'un accès aux régions agricoles, qui reste une condition préalable, notamment à la diversification économique et à la création d'emplois. D'un point de vue social et humain, ce pilier a une portée inclusive car il vise à : i) créer un accès aux régions de l'arrière-pays pour réduire les goulets d'étranglement dans la fourniture de services sociaux et ii) promouvoir une plus grande participation de la population, en particulier des femmes, au redressement économique et politique. Les résultats attendus du deuxième pilier sont les suivants : i) améliorer l'accès aux régions grâce à des projets d'infrastructures rurales et régionales, y compris des routes transfrontalières ou secondaires ; et ii) développer les capacités de production et de distribution d'électricité.

60. En mars 2020, trois résultats ont été partiellement atteints et trois n'ont pas été atteints. Pour la construction d'infrastructures d'accès au profit des communautés rurales, le projet de développement de la chaîne de valeur du riz dans les régions de Bafata et Oio (PDCVRIZ) a été approuvé par la Banque en janvier 2017, mais sa mise en œuvre n'a commencé qu'en 2018 en raison d'un retard dans l'apport de ressources supplémentaires du FAD et de la FAT. L'acquisition d'outils de travail et la construction de marchés ont été réalisées. Quant aux travaux de construction de la liaison d'interconnexion à 225 kV, 50 % des travaux de l'OMGV ont été réalisés. En ce qui concerne les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution d'électricité à Bissau, la construction de trois postes de transformation est réalisée à 50 %, malgré les difficultés financières rencontrées par l'entreprise de construction.

3.4 Contribution aux High 5

61. La Banque a obtenu des résultats tangibles en matière de développement en Guinée-Bissau, conformément aux « *High-5* ». Par exemple, dans le cadre du projet « **Éclairer l'Afrique et l'alimenter en électricité** », les projets liés à cette priorité ont permis de construire la boucle de 30 kV du réseau et trois sous-stations. Ils ont également soutenu l'acquisition de 10 000 compteurs prépayés et de 100 compteurs électroniques post-paiement, permettant à la compagnie d'électricité et d'eau (EAGB) de signer des accords avec les opérateurs de téléphonie mobile en vertu desquels les clients peuvent acheter des unités en ligne pour alimenter leurs compteurs. La construction de deux chambres froides de 50 m³ chacune a également été finalisée en 2019. Pour ce qui est de la priorité « **Intégrer l'Afrique** » (29 %), la Banque a promu le lancement du projet d'amélioration de la route Boke-Quebo, qui contribuera à l'intégration du sud de la Guinée-Bissau au nord de la Guinée. En ce qui concerne la priorité « **Industrialiser l'Afrique** », la Banque finance également l'étude de faisabilité pour la construction du port minéralier de Buba, qui devrait faciliter l'évacuation de minéraux, comme la bauxite, et encourager les investissements dans ce domaine. La Banque a également approuvé un nouveau projet, lié à la priorité « **Nourrir l'Afrique** », afin d'améliorer le cadre de production du riz et de promouvoir les entreprises dans tous les maillons de sa chaîne de valeur afin de créer des emplois durables et d'accroître les revenus des ruraux. En ce qui concerne la priorité « **Améliorer la qualité de vie des Africains** », la Banque a financé le Forum de la société civile afin de coordonner les actions des institutions non gouvernementales dans le domaine de la justice. La Banque a également soutenu des activités de renforcement des capacités des juges et des policiers. En outre, la composante « **Entrepreneuriat féminin** », prévue dans le projet PARGEF, a fait don d'équipements et d'intrants à 10 associations locales de productrices, regroupant 1 347 femmes.

3.5 Progrès vers la concrétisation des principes de Paris, Busan et Accra

62. En application de la Déclaration de Paris, suivie du Plan d'action d'Accra et du Cadre de partenariat de Busan, les donateurs doivent harmoniser leurs procédures d'intervention au profit des pays bénéficiaires de l'aide au développement. Un cadre de concertation était en place en Guinée-Bissau avant le coup d'État d'avril 2012, fonctionnant sur la base de groupes thématiques

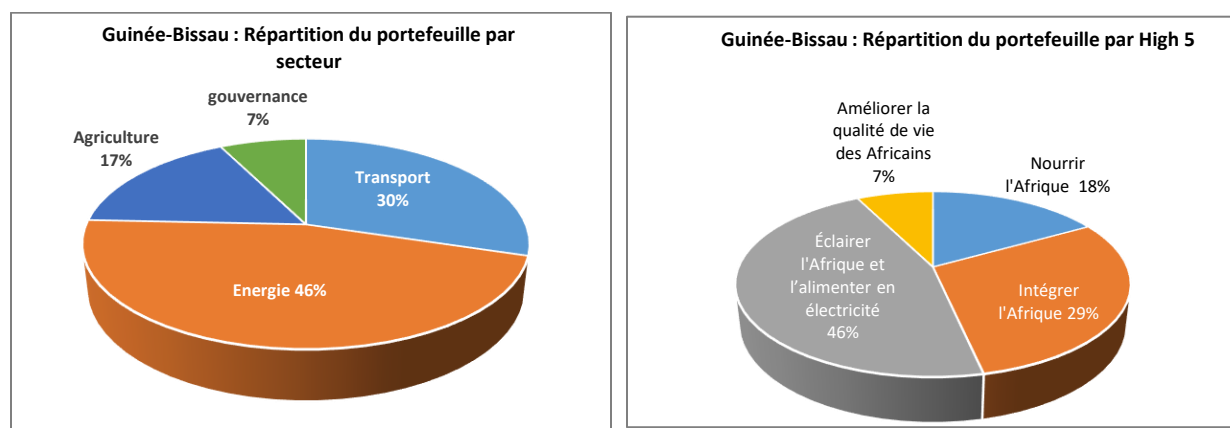
multisectoriels. Les réunions ont été suspendues pendant la transition gouvernementale. Après la table ronde des donateurs tenue à Bruxelles en 2015, les donateurs ont relancé leurs projets. En général, les mécanismes de coordination et de suivi de l'aide ont toujours pâti des lacunes de l'administration publique en Guinée-Bissau.

4. REVUE DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE PAYS (RPPP)

63. La dernière RPPP pour la Guinée-Bissau a été menée dans le cadre du rapport d'achèvement du DSP (2015-2019). La RPPP 2019 a analysé la performance du portefeuille de la Banque en Guinée-Bissau et a formulé des recommandations visant à améliorer la qualité du portefeuille afin d'obtenir les résultats escomptés des opérations en cours, et d'améliorer la conception des opérations futures (Annexe 6). Au 31 décembre 2019, le portefeuille actif de la Banque en Guinée-Bissau comprenait 11 opérations pour un engagement total net de 84,62 millions d'UC, réparties en neuf projets du secteur public national pour 56,72 millions d'UC et deux opérations régionales de 27,90 millions d'UC. Le portefeuille national comprend quatre opérations d'investissement public d'un montant cumulé de 47,95 millions d'UC, deux projets d'appui institutionnel (6,25 millions d'UC) et trois dons de fonds fiduciaires (2,52 millions d'UC) provenant : i) du Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA) pour financer des études sur la centrale hydroélectrique de Saltinho (0,70 millions d'UC) ; ii) du Fonds fiduciaire de coopération économique Corée-Afrique (KOAFEC) pour la réalisation d'une étude sur la relance de la filière coton-textile (0,36 million d'UC) ; et iii) de la Facilité de financement de la préparation des projets d'infrastructure du NEPAD (NEPAD-IPPF) pour l'étude de faisabilité du port en eau profonde de Buba (1,46 million d'UC). Aucun projet n'est en cours au guichet du secteur privé de la Banque. Le taux de décaissement est de 17 % pour les projets nationaux et de 3 % pour les opérations régionales. Le financement de contrepartie en Guinée-Bissau est fourni en termes d'indemnités sociales et/ou de mise à disposition d'actifs immobilisés (terrains, terres).

64. La répartition sectorielle des projets est la suivante : énergie (46 %), transports (29 %), agriculture (18 %) et gouvernance (7 %). En ce qui concerne les domaines prioritaires (*High 5*), le portefeuille est réparti comme suit : Éclairer l'Afrique et l'alimenter en électricité (46 %), Intégrer l'Afrique (29 %), Nourrir l'Afrique (18 %) et Améliorer la qualité de vie des Africains (7 %), comme l'illustre la Figure 4.

Figure 4 : Répartition du portefeuille de la Banque par secteur et *High 5*



65. L'âge moyen des opérations est passé de 6,2 ans en 2014 à 2,6 ans en 2019. La performance du portefeuille a été jugée insatisfaisante. La DGDR a pris des mesures correctives pour améliorer la qualité du portefeuille en recrutant un coordonateur du suivi du portefeuille à Bissau, qui a assuré un suivi régulier des projets avec les chefs de projet. Les principaux problèmes affectant la mise en œuvre du portefeuille sont les suivants : i) retards dans le processus de passation des marchés dus à une faible maîtrise des règles et procédures de la Banque ; et ii) suivi

inadéquat du programme de travail et du plan de passation des marchés (PPM). À la suite de la revue du portefeuille, un plan d'amélioration du portefeuille pays (PAPP 2017) a été adopté pour apporter une solution rapide aux problèmes énumérés ci-dessus.

66. **La revue à mi-parcours du DSP 2015-2019 de la Banque et la revue de la performance pays (RPP) pour la Guinée-Bissau ont été achevées en septembre 2018⁹ et ont conservé les priorités stratégiques du DSP :** i) *renforcer la gouvernance et des fondements de l'État* ; et ii) *développer des infrastructures favorisant une croissance inclusive*. Ces conclusions sont mises en évidence dans l'évaluation indépendante à mi-parcours, réalisée par IDEV en octobre 2017 en avril 2018, des interventions de la Banque en Guinée-Bissau. IDEV a estimé que les interventions de la Banque étaient généralement pertinentes en ce qui concerne sa réponse aux besoins et aux défis de développement de la Guinée-Bissau. La performance de la Banque en matière de gestion des connaissances a été globalement positive. Toutefois, des faiblesses ont été relevées dans le dialogue sur les politiques et la supervision. En outre, la présence limitée de la Banque dans le bureau de Bissau a eu une incidence négative sur sa capacité à gérer efficacement ses activités et à assurer une coordination des actions et un dialogue efficace. Des recommandations ont été formulées à l'issue de l'évaluation aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel. Les actions proposées sont les suivantes : i) maintenir les mêmes piliers du DSP, ii) donner un contenu effectif au caractère particulier de la Guinée-Bissau, principalement en augmentant les ressources et l'attention accordées au pays ; iii) innover pour le prochain DSP en adoptant une approche fondée sur les programmes, iv) améliorer la qualité des opérations à l'entrée, v) adopter une approche différente de la question de la capacité du pays à obtenir des résultats, vi) renforcer les systèmes de suivi interne, et vii) adapter les processus de la Banque aux besoins du pays. Les recommandations de l'évaluation d'IDEV ont été prises en compte pour améliorer le rapport de la revue, notamment en termes de résultats et de conclusions. Les résultats et les recommandations du rapport d'IDEV (annexe 9) sont en cours d'examen et serviront de base à la prolongation du DSP de la Banque, ainsi qu'à l'élaboration du nouveau DSP.

67. Le recrutement d'un économiste de statut international et expérimenté, basé à Bissau, a permis d'améliorer le dialogue sur les politiques avec le gouvernement, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Par exemple, elle a participé à la réunion de haut niveau présidée par le Premier ministre pour traiter des questions de gestion des finances publiques en Guinée-Bissau. L'efficacité opérationnelle du bureau a été renforcée avec la prise de fonction de l'assistant administratif en mars 2019. En décembre 2019, la Banque a recruté un consultant expérimenté en gestion de programmes pour soutenir la mise en œuvre du portefeuille, assurer la liaison avec les chefs de projet et participer au dialogue avec le gouvernement.

5. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

68. L'organisation de revues régulières de suivi du portefeuille a permis au gouvernement et à la Banque de tirer des enseignements visant à améliorer la performance du portefeuille. Par ailleurs, une récente revue conjointe, réalisée en septembre 2018, a recommandé : i) le maintien des mêmes piliers du DSP, ii) l'augmentation des ressources et le renforcement de l'intérêt porté au pays, compte tenu de ses particularités, iii) l'adoption d'une approche différente de la question de la capacité du pays à atteindre les résultats, et iv) l'adaptation des processus de la Banque aux besoins du pays.

69. **Enseignements pour la Banque :** le principal enseignement est que les piliers doivent être maintenus, étant donné que les faiblesses identifiées dans la stratégie n'ont pas évolué. La crise politique pourrait accentuer la faiblesse des institutions. C'est pourquoi la Banque devrait

renforcer le dialogue avec les autorités, les parties prenantes et les partenaires financiers et techniques afin de renforcer le suivi des facteurs de fragilité. En ce qui concerne la mise en œuvre, la Banque devrait penser à mettre en place des structures de projet qui ne soient pas trop tributaires de services dont les faibles capacités pourraient compromettre la réalisation des résultats attendus, tout en mettant également l'accent sur le renforcement des capacités. En ce qui concerne les opérations non souveraines, la Banque devra évaluer les forces et les faiblesses du secteur privé, en dressant un profil du secteur privé et en analysant les sources de financement dans un contexte de fragilité. La Banque utilisera son expertise en matière de secours d'urgence, comme dans l'épidémie du Zika, pour planifier efficacement son soutien dans la lutte contre la pandémie du COVID-19. Cela implique une coordination étroite avec le gouvernement, les IFI et l'OMS afin de fournir un soutien rapide et ciblé.

70. **Enseignements pour le gouvernement** : il est nécessaire de réactiver le mécanisme de suivi trimestriel de la mise en œuvre des projets au sein du Secrétariat d'État à la planification afin de contrôler les opérations en cours et d'assurer la mise en œuvre diligente des activités des projets, conformément au calendrier prévu. Le gouvernement doit également assurer la mise en œuvre et le suivi des réformes, car le retard pris dans la mise en œuvre des réformes des finances publiques a compromis la réalisation des résultats attendus en 2019. Le gouvernement doit également renforcer les capacités des cellules d'exécution et la capacité de production, de traitement et de diffusion des statistiques afin d'assurer la pertinence du suivi et de l'évaluation.

6. STRATÉGIE DE LA BANQUE RELATIVE À LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE DU DSP À 2020-2021

6.1 Justification de la prolongation de la période de mise en œuvre à décembre 2021

71. **Comme indiqué au chapitre I, les élections présidentielles en Guinée-Bissau se sont tenues le 24 novembre 2019 et le 29 décembre 2019, parachevant ainsi le premier cycle électoral depuis 2012.** En raison du changement de gouvernement promu par le Président autoproclamé à partir du 28 février 2020, il est évident que les priorités nationales seront redéfinies et que le plan national *Terra Ranka* sera révisé. Cette hypothèse a été prévue par les autorités en octobre 2019 qui ont anticipé la nécessité d'apporter des changements à la stratégie de développement national. Elles ont convenu que l'axe stratégique et les piliers du DSP 2015-2019, à savoir le pilier 1 : « renforcer la gouvernance et les fondements de l'État » et le pilier 2 « développer les infrastructures inclusives », restent en cohérence avec les priorités de développement du pays et pourraient donc continuer d'orienter l'intervention de la Banque dans le pays jusqu'à la fin de 2021.

72. Le maintien des domaines prioritaires pendant la prolongation du DSP se justifie par le fait que les grands défis de développement de la Guinée-Bissau (pauvreté et inégalité des revenus marquées, faible qualité de la gouvernance et des institutions, faiblesse des infrastructures) sont restés inchangés depuis la préparation du précédent DSP 2015-2019. Il est donc nécessaire de consolider les acquis du pilier « infrastructures » tout en jetant les bases d'une amélioration de la qualité des institutions et de la gouvernance. C'est dans ce contexte que, lors des consultations de la mission du DSP, le gouvernement et les partenaires au développement ont souligné la nécessité d'adopter une approche intégrée pour obtenir de meilleurs résultats en matière de développement, tout en maintenant les domaines prioritaires définis précédemment. Par la suite, la direction de la Banque a estimé qu'il serait approprié de prolonger le DSP 2015-2019 de deux ans jusqu'à la fin de 2021, ce qui tient compte du temps dont l'institution a besoin pour élaborer un nouveau DSP complet, en consultation avec les autorités.

6.2 Pertinence du DSP, des objectifs et des piliers pendant la période de prorogation 2020-2021

73. L'objectif général du DSP est de contribuer à atténuer les facteurs de fragilité du pays et à renforcer la résilience institutionnelle et socio-économique dans l'optique d'une croissance inclusive. Cet objectif reste pertinent pour la période de prorogation, et est directement lié aux grands défis de développement qui se posent à la Guinée-Bissau. Il n'est pas évident, à ce stade, que la crise du Covid-19 modifiera les principaux défis structurels du pays en matière de développement. Par conséquent, les deux piliers du DSP restent adaptés pour soutenir la réalisation de l'objectif global de la stratégie : Pilier 1 : « *renforcer la gouvernance et les fondements de l'État* », et Pilier 2 : « *développer les infrastructures inclusives* ». Toutefois, la Banque est consciente des besoins à court terme du pays, qui découlent de la crise du COVID-19, et elle étudiera les possibilités d'y répondre de manière appropriée.

6.3 Stratégie et résultats escomptés

74. **Pilier 1 du DSP : « *renforcer la gouvernance et les fondements de l'État* ».** Le principal objectif de ce pilier, pendant la période de prolongation reste de soutenir le renforcement de la résilience des institutions publiques afin de prévenir la fragilité. La Banque continuera de renforcer la résilience des institutions de l'État pour éviter l'émergence de nouveaux facteurs de fragilité. Les opérations visant à renforcer la gouvernance du système judiciaire et la lutte contre l'impunité contribueront à combattre la corruption et les activités illicites, tout en renforçant la responsabilité et la transparence. Il est également important de créer un environnement commercial propice au bon fonctionnement du secteur privé naissant et à la mobilisation des investissements nécessaires. La Guinée-Bissau pourra également accéder à la Facilité de réponse rapide à la pandémie du COVID-19 de la Banque, destinée à soutenir les pays africains pendant la crise.

75. Les principaux résultats attendus restent les mêmes que ceux prévus dans le DSP initial, qui est de renforcer la résilience des institutions. Pour cela, 11 résultats et 17 produits sont proposés. Par exemple, améliorer la mobilisation des ressources intérieures, le taux de recouvrement des impôts devant atteindre au moins 10 % du PIB en 2021. Les résultats révisés incluent la nécessité de tenir compte de l'augmentation des ressources budgétaires allouées aux femmes, qui souffrent le plus de la précarité du système de santé et sont principalement des travailleuses informelles. L'orientation des PME et la création de pépinières d'entreprises sont également prévues. (Annexe 2).

76. Ce pilier est aligné sur l'une des *High 5* « Améliorer la qualité de vie des Africains » car les résultats et les produits connexes visent à renforcer les capacités nationales en matière d'accroissement des recettes fiscales, de soutien budgétaire et de renforcement des capacités dans des domaines stratégiques tels que la gouvernance budgétaire et judiciaire. La Banque étudie également la possibilité de faire appel à l'UNICEF/l'OMS pour appuyer son initiative en matière d'aide d'urgence au pays dans le cadre du COVID-19.

77. **Pilier 2 du DSP : « *Développer les infrastructures inclusives* ».** Au titre de ce pilier, l'objectif principal reste de contribuer à l'ouverture du pays, tant sur le plan économique (agriculture, énergie) que sur celui des ressources humaines (santé, éducation). Ce pilier vise également à renforcer le réseau de distribution afin que l'alimentation en électricité soit étendue à une grande partie de la population. La construction de routes transfrontalières et rurales, par le biais de divers projets routiers au titre du Pilier II permettra de résoudre les problèmes liés à la commercialisation des produits agricoles et au développement de la chaîne de valeur. La Banque continuera d'appuyer le secteur agricole à travers la valorisation de la chaîne de valeur du riz, en favorisant le développement des infrastructures agricoles et de commercialisation (routes d'accès, accès aux marchés et transformation). Le projet comprendra un volet de promotion de l'emploi ciblant les jeunes et les femmes en soutenant l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités

78. En ce qui concerne le suivi et l'évaluation, six résultats et huit produits sont proposés, ajustés en fonction des résultats déjà obtenus et de ceux qui sont en cours de réalisation. Par exemple, la construction d'infrastructures d'accès pour les populations rurales, par la réhabilitation de 100 km de routes reliant les exploitations agricoles aux marchés et de 10 petits quais et rampes de débarquement, commencée en 2019, devra faire l'objet d'un suivi tout au long de la période de prolongation. Quant à la route Boke-Quebo, dont l'aménagement a été approuvé par la Banque en 2018 et lancé en 2019, les résultats sont attendus en 2021, ce qui contribuera à la réalisation du résultat lié à l'accroissement des échanges commerciaux avec la Guinée-Conakry.

79. Les objectifs de ce pilier sont alignés sur les High 5 : « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en électricité », « Nourrir l'Afrique » et « Intégrer l'Afrique » par le fait qu'ils : i) améliorent l'alimentation en électricité, ii) développent les infrastructures en vue de la valorisation des chaînes de valeur agricoles, et iii) améliorent les connexions de transport. Ils sont également alignés sur la stratégie de la Banque en matière de genre pour 2014-2018, prorogée jusqu'en 2020.

6.4 Programme indicatif de prêts/hors prêts

80. Pour 2020, la réserve des prochaines opérations comprend: i) Projet d'appui à la lutte contre la COVID-19, et ii) Projet d'appui à l'autonomisation et l'inclusion financière des femmes. Le programme indicatif de prêts pour la période 2020-2021 comprend quatre opérations d'un montant de 20 millions d'UC (Annexe 8). En ce qui concerne le programme hors prêts, l'ALSF fournira une nouvelle assistance juridique, à la demande du gouvernement, concernant les activités minières d'une société privée. Un profil du secteur privé et un soutien technique à l'accès à l'ITIE sont également prévus pour la période de prorogation.

6.5 Dialogue

81. Le dialogue avec le gouvernement et les autres parties prenantes pendant la période de mise à jour du DSP s'articulera autour : i) de la coordination avec les partenaires au développement en vue d'accroître l'efficacité de l'intervention, et ii) du soutien à l'Agence pour la promotion des investissements afin de structurer ses activités et préparer des projets pour le Compact lusophone et le guichet du Forum d'investissement africain. D'autres domaines de dialogue seront axés sur : iii) les politiques visant à améliorer la gestion des finances publiques et le budget programmatique, et iv) l'appui aux cellules nationales d'exécution de projets afin de renforcer les capacités autour des règles de la Banque aux fins d'améliorer la mise en œuvre.

6.6 Financement de la stratégie

82. La mise en œuvre de la prolongation du DSP sera financée sur les ressources des guichets FAD et FAT, sur des ressources externes et sur le budget administratif de la Banque. La réserve couvre les prêts souverains et sera priorisée dans le cadre de la capacité de financement de la Banque, conjointement avec le gouvernement. En outre, la Banque est en discussion avec les autorités pour assurer de la préparation des projets. Les projets à faible décaissement seront réorientés vers des opérations dont les besoins sont urgents en raison de la pandémie du COVID-19. La Banque utilisera son pouvoir de mobilisation pour aider à lever des ressources supplémentaires par le biais d'un accord de cofinancement avec d'autres partenaires. La Banque exploitera également le cadre axé sur les résultats pour garantir une combinaison adéquate d'instruments de financement pendant la période de prorogation du DSP. En outre, la Banque continuera de rechercher d'autres fonds, tels que le SEFA, pour le financement concessionnel d'opérations d'investissement dans le secteur de l'énergie.

6.7 Modalités d'exécution, suivi et évaluation

83. Le cadre financier révisé constitue la base du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des DSP pour 2021. Le cadre de référence (Annexe 1) s'inscrit dans le plan d'urgence de la Guinée-Bissau et dans *Terra Ranka* et précise les réalisations et les résultats

escomptés à la fin de la période couverte par le DSP. La Banque utilisera la RPPP annuelle, les missions de supervision et les RAP pour : i) aider à suivre les états d'exécution et ii) orienter la Banque dans la révision des opérations et la mise en œuvre des activités programmées. L'ensemble des opérations sera coordonné avec le ministère de l'Économie et des Finances, les ministères concernés et les CEP.

6.8 Risques et mesures d'atténuation

84. Sur la base des diagnostics fournis dans les sections ci-dessus et des consultations en cours avec le gouvernement et les partenaires, les risques et les mesures d'atténuation sont exposés à l'Annexe 21.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

85. Malgré le contexte opérationnel difficile en Guinée-Bissau, caractérisé par une pénurie de ressources financières et humaines, et exacerbé par une instabilité politique prolongée, la Banque a fait des progrès considérables en matière d'amélioration de la mise en œuvre et de la performance du portefeuille. Le nombre des projets « épinglés » ont été réduits, faisant passer le portefeuille « au vert » en septembre 2019 (15 % seulement de projets épinglés). Le total des engagements est passé de 61,05 millions d'UC en 2015 à 83,7 millions d'UC en 2019. Les taux de décaissement sont passés de 10 % en 2015 à 20 % en 2019. Malgré cela, l'efficacité des opérations de la Banque demeure préoccupante. C'est dans ce contexte que nous proposons que la mise à jour du DSP 2015-2019 conserve les deux piliers : i) *renforcer la gouvernance et les fondements de l'État dans les secteurs public et privé*, et ii) *développer les infrastructures favorisant une croissance inclusive*.

86. Le Comité des opérations et pour l'efficacité du développement (CODE) est prié d'examiner et d'approuver le rapport sur l'actualisation et la prolongation du DSP 2015-2019 jusqu'à fin décembre 2021 pour la Guinée-Bissau.

Annexe 1 : évaluation du cadre axé sur les résultats du DSP 2015 - 2019

| Objectifs de développement | Problèmes entravant la réalisation des objectifs pays | RÉSULTATS DÉFINITIFS (escomptés à l'achèvement du DSP en 2019) | PRODUITS DÉFINITIFS (escomptés à l'achèvement du DSP en 2019) | ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉSULTATS (À mars 2020) | ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRODUITS (À mars 2020) | Opérations de la Banque |
|--|--|---|---|--|---|---|
| PILIER I : RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LES FONDEMENTS DE L'ÉTAT | | | | | | |
| Renforcement de la résilience institutionnelle | i) Faible capacité du gouvernement à générer et gérer ses recettes | <p>Mise en œuvre de la LOLF (Loi organique relative aux lois du budget) ;</p> <p>Mise en œuvre de recommandations de l'audit des passations des marchés publics ;</p> <p>- Mise en œuvre au cours de la période précédente de deux ans du contrôle interne basé sur un manuel de procédures ;</p> <p>- SYGARHP opérationnel depuis au moins 2 ans ;</p> <p>- Système intégré de gestion lié à un système de gestion des finances publiques pendant 2 ans ;</p> <p>- Respect du calendrier budgétaire pendant au moins 3 ans et publication de rapports périodiques sur l'exécution du budget pendant 2 ans ;</p> <p>- Toutes les directives de l'UEMOA traduites en portugais et soumises à l'Assemblée nationale et transposées ;</p> <p>- Introduction de la TVA ;</p> <p>- Ratio de taxation > 13 % ;</p> | <p>Le SYGARHP finalisé et opérationnel ;</p> <p>- Le manuel de procédures élaboré et mis à jour ;</p> <p>- Passation de marchés intégrée</p> <p>Le système de gestion est prêt et mis à jour ;</p> <p>- Audit des marchés publics finalisé ;</p> <p>- Mise en œuvre de LOLF ;</p> <p>- Directives de l'UEMOA/OHADADA traduites ;</p> <p>- L'arsenal juridique en matière de TVA approuvé ;</p> <p>- AGC révisée et incitations fiscales harmonisées ;</p> | <p><i>Non réalisé</i></p> <p>Budget non voté depuis 2016 car le Parlement n'a pas pu siéger après la crise politique de 2015, et qui n'est toujours pas résolue.</p> <p><i>Non réalisé</i></p> <p>L'audit des marchés publics n'a pas été effectué.</p> <p><i>Réalisé</i></p> <p>Manuel des procédures pour le contrôle interne, élaboré avec l'appui de l'UE.</p> <p><i>Partiellement réalisé :</i></p> <p>SYGARHP finalisé.</p> <p><i>Non réalisé :</i></p> <p>L'alignement des dépenses publiques sur les priorités stratégiques du pays reste limité.</p> <p><i>Partiellement réalisé :</i></p> <p>le fardeau fiscal a été estimée à 10,4 % en</p> | <p><i>Partiellement réalisé</i></p> <p>SYGARHP en phase de mise en œuvre ;</p> <p><i>Non réalisé</i></p> <p>Manuel de procédures non élaboré ;</p> <p><i>Réalisé :</i></p> <p>Le système intégré de gestion des marchés est prêt et mis à jour ;</p> <p><i>Non réalisé :</i></p> <p>Audit des marchés publics non effectué ;</p> <p><i>Partiellement réalisé :</i></p> <p>Les textes des directives ont été traduits en portugais, mais les directives n'ont pas encore été transposées dans le droit national ;</p> <p><i>Non réalisé :</i></p> <p>fondement juridique de la TVA non approuvée ;</p> <p><i>Non réalisé :</i></p> <p>L'évaluation de l'AGC non effectuée.</p> | <p><u>Vieux projets :</u></p> <p>- PARCA</p> <p>- PECA</p> <p><u>Nouveaux projets</u></p> <p>- Appui institutionnel</p> <p>- Appui budgétaire</p> <p>- Appui ALSF</p> |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|
| | | | | 2017, mais il est tombé à 9,3 % en 2018. Les données pour 2019 ne sont pas encore publiées, mais elles devraient se situer autour de la moyenne de 9,58 % pour 2016-2018 | |
| | ii) Faiblesse de la justice officielle de l'État et des institutions de sécurité | | | <p>Pas encore réalisé : Le cadre juridique pour la déclaration obligatoire du patrimoine n'est pas encore prêt. Le code de transparence n'a pas été promulgué.</p> <p>La déclaration obligatoire du patrimoine par tous les magistrats et les cadres intermédiaires du pouvoir judiciaire n'a pas été faite parce que le mécanisme institutionnel n'a pas été mis en place. Le code de transparence n'a pas encore été promulgué.</p> | <p>Pas encore réalisé : Le cadre juridique pour la déclaration obligatoire du patrimoine n'est pas défini ;</p> <p>Le système de surveillance par les citoyens et le système de surveillance de l'accès des femmes à la justice non établis ;</p> <p>Étude de faisabilité sur la mise en place d'un système de public et anonyme de dénonciation non lancée.</p> |
| | iii) Nécessité de renforcer la responsabilité et la transparence | Élaboration et mise en œuvre d'un système informatisé de gestion du secteur de la justice : 75 % des réformes envisagées sont adoptées ; | -Cadre juridique établi pour les déclarations de patrimoine par tous magistrats et assistants juristes et mécanisme de suivi ; | <p>Réalisé : La Facilité africaine de soutien juridique (ALSJ) a examiné trois contrats miniers déjà conclus avec diverses</p> | <p>Réalisé : Révision des contrats relatifs aux ressources naturelles effectuée</p> <p>Le renforcement des capacités nationales</p> |

| | | | | | | |
|--|--|--|---|---|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration obligatoire du patrimoine par tous les magistrats et assistants juridiques et mécanisme de contrôle ; - Réformes législatives et la mise en place de mécanismes et normes internationales en matière de lutte contre la criminalité organisée, l'impunité et la corruption - Toutes les passations de marchés relatives aux ressources naturelles sont conformes à la loi ; - Les capacités nationales de gestion de l'environnement sont renforcées ; - Mise en œuvre de l'ITIE ; - Adoption du Code de transparence ; | <ul style="list-style-type: none"> - Système de surveillance par les citoyens et mécanisme de surveillance de l'accès des femmes à la justice approuvé ; - L'étude de faisabilité sur la La mise en place d'un système public anonyme de dénonciation finalisé et validé. | <p>entreprises privées dans les secteurs du phosphate, de la bauxite et des sables lourds.</p> <p>Partiellement réalisé : L'État a commencé à préparer le rapport national sur l'environnement et la la politique de développement durable, ainsi que le guide sectoriel pour l'évaluation environnementale. Toutefois, le renforcement des capacités reste à faire</p> <p>Le code de transparence relatif aux finances publiques a été transposé par la loi n° 1/2015, mais n'a pas encore été adopté</p> | <p>en matière de gestion de l'environnement au sein du ministère de tutelle est en cours</p> <p>Non réalisé : Le code de transparence n'est pas finalisé.</p> | |
|--|--|--|---|---|--|--|

| | | | | | | |
|--|---|--|---|---|--|--|
| | iv) Faibles capacités des acteurs non étatiques | <p>Réduction de 20 % du taux de mortalité des entreprises par rapport à aux chiffres de 2014</p> <p>- Création d'un mécanisme de promotion de l'entrepreneuriat féminin.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Révision du système de passations de marchés liées aux ressources naturelles ; - Renforcement en cours des capacités de gestion de l'environnement au ministère en charge de la supervision ; - Assistance à la mise en œuvre de l'ITIE ; - Code de transparence finalisé <p>- Création d'un mécanisme de supervision des PME et d'une pépinière d'entreprises</p> | <p>Non réalisé :</p> <p>La pépinière d'entreprises prévue dans le cadre du FAPA n'a pas été mise en place. Le centre de formalisation des entreprises créé en 2011 n'a pas les moyens de fonctionner correctement. Compte tenu de ce qui précède, le taux de mortalité des entreprises est resté probablement supérieur à 10%.business</p> | <p>Non réalisé :</p> <p>Mécanisme d'orientation des PME et pépinière d'entreprises non créé ;</p> | |
|--|---|--|---|---|--|--|

| Objectifs de développement | Problèmes entravant la réalisation des objectifs du pays | RÉSULTATS DÉFINITIFS (escomptés à l'achèvement du DSP en 2019) | PRODUITS DÉFINITIFS (escomptés à l'achèvement du DSP en 2019) | ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉSULTATS (À mars 2020) | ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRODUITS (À mars 2020) | Opérations de la Banque |
|---|---|--|--|---|--|--|
| PILIER II : DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES INCLUSIVES | | | | | | |
| Amélioration des connexions de transport et du désenclavement | i) Besoin de soutien pour désenclaver des régions et réduire le déficit d'infrastructure routière | Augmentation de 7,5 % des échanges commerciaux avec le Sénégal et le Mali ; Augmentation des échanges avec Guinée ; | - L'acceptation finale de la route Farim-Tanaff en 2018 ; - Construction d'infrastructures pour améliorer l'accès aux communautés rurales grâce à la réhabilitation de : i) 100 km de routes rurales ; ii) de 10 petites jetées et de rampes de déchargement pour faciliter le transport fluvial dans les zones périphériques ; | <i>Non réalisé :</i> Construction de la route Farim-Tanaff dans la réserve de 2020-2022 ; <i>Partiellement réalisé :</i> Le projet de route Boké-Québo lancé en 2019 | <i>Partiellement réalisé :</i> Le projet de route Boké-Québo est en cours de préparation. | -Route régionale Farim-Tanaff -Route régionale Boke-Quebo -PAIRI/GASFP Appui budgétaire -Soutien du FEM pour la préparation de Saltinho -Projet de renforcement du réseau de Bissau Projet de développement du système de distribution d'électricité dans la ville de Bissau |

| | | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|--|
| <p>Fourniture d'électricité améliorée</p> | <p>(ii) Déficit d'infrastructure électrique a</p> | <p>-Augmentation de 100 % de la capacité de production à travers l'interconnexion avec l'OMVG ; Augmentation de 35 % du taux de couverture électrique de Bissau -Baisse de puissance de 47% à 25% sur le réseau électrique ; -Augmentation de 35 % du nombre des personnes raccordées au réseau ; -Amélioration de la gestion de l'EAGB grâce à l'instauration d'un système de facturation ;</p> | <p>- Interconnexion avec l'OMVG établie et effective (35 km du réseau BT réhabilité, 65 km de réseau BT construit et opérationnel et 15 sous-stations de transformation, de type cabine, construites et opérationnelles) - Tous les clients BT de l'EAGB à Bissau utilisent les compteurs à prépaiement ; -Travaux de renforcement du réseau électrique de Bissau achevés ; -Introduction d'un système de facturation ;</p> | <p>Réalisé Travaux de construction du tronçon d'interconnexion à 225 kV achevés en 2019 ;</p> <p>Partiellement réalisé Les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution d'électricité sont en cours et devraient être achevés en 2020</p> | <p>Partiellement réalisé Construction en cours de la structure d'interconnexion avec l'OMVG ;</p> <p>Partiellement réalisé Le marché pour la construction de la boucle de 30kV et des trois postes de transformation connexes a été attribué et est en phase de démarrage..</p> | |
|---|---|--|---|---|---|--|

Annexe 2 : Cadre révisé axé sur les résultats du DSP 2015 – 2021

| Objectifs de développement | Problèmes entravant la réalisation des objectifs du pays | RÉSULTATS DÉFINITIFS (2021) | PRODUITS DÉFINITIFS (2021) | Opérations de la Banque |
|--|---|--|---|--|
| PILIER I : RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LES FONDEMENTS DE L'ÉTAT | | | | |
| <p>Renforcer la résilience des institutions oost the resilience of institutions</p> | <p>i) Capacité limitée de l'État à générer et à gérer ses</p> | <p>Améliorer la qualité de la gestion des ressources publiques telle que mesurée par l'indicateur EPIP sur la transparence, la responsabilité et le degré de corruption dans le secteur public (base de référence : 2,2 en 2014)</p> | <p>Mise en application de la loi de finances (LOLF)</p> | <p>Nouveaux projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui institutionnel - Appui budgétaire - Appui de l'ALSF - PACVEAR - Projets en cours de promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes <li style="padding-left: 20px;">PARGEF <li style="padding-left: 20px;">PARCI-SJ |
| | | <p>Améliorer la mobilisation des ressources intérieures avec un taux de pression fiscale passant de 8 % en 2014 à au moins 10 % du PIB en 2021</p> | <p>Mise en œuvre des recommandations de l'audit des marchés publics</p> | |
| | | <p>La maîtrise de la masse salariale (masse salariale en pourcentage des recettes fiscales) passe de 75,2 % en 2014 à 70 % en 2021</p> | <p>Audit interne effectué pendant un an, sur la base du manuel de procédures</p> | |
| | | <p>Augmentation des ressources budgétaires (hors salaires) allouées aux secteurs prioritaires (femmes, famille, cohésion sociale, éducation et santé), et plus grande transparence des flux budgétaires</p> | <p>SYGARHP opérationnel depuis au moins un an</p> | |
| | | | <p>Système intégré de gestion des marchés publics lié au système de gestion des finances publiques opérationnel depuis au moins un an</p> | |
| | | | <p>Respect du calendrier budgétaire pendant au moins un an</p> | |
| | | | <p>Toutes les directives de l'UEMOA ont été traduites en portugais, transmises à l'Assemblée nationale et transposées.</p> | |
| | <p>Introduction de la TVA</p> | | | |

| | | |
|--|---|---|
| ii) Faiblesse des institutions de l'État dans les domaines de la sécurité et de la justice | Préparation et déploiement de la gestion informatisée de la justice : adoption de 75% des réformes envisagées | Un cadre juridique pour la déclaration obligatoire des avoirs par tous les magistrats et cadres supérieurs ainsi qu'un mécanisme de contrôle sont en place |
| | Déclaration de patrimoine obligatoire par tous les magistrats, cadres juridiques obligatoires et mécanisme de contrôle | Approbation d'un système de contrôle des citoyens et d'un système de contrôle de l'accès à la justice pour les femmes |
| | Réformes législatives, mécanismes et normes internationales mis en place pour lutter contre la criminalité organisée, l'impunité et la corruption | Finalisation et validation de l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un système de notification publique et anonyme |
| | Tous les contrats relatifs aux ressources naturelles sont conformes à la loi | Le renforcement des capacités nationales en matière de gestion de l'environnement au sein du ministère de tutelle est en cours |
| iii) Nécessité de renforcer la responsabilité et la transparence | Renforcement des capacités nationales en matière de gestion de l'environnement | |
| | Adoption du code de transparence de l'ITIE | Programme de formation pour aider à la mise en œuvre de l'ITIE |
| (iv) Faible capacité des acteurs non étatiques | Adoption du code de transparence | |
| | Réduction de 20 % du taux de mortalité des entreprises par rapport à 2014 | Finalisation du code de transparence Mise en place d'un mécanisme d'orientation des PME et d'une pépinière d'entreprises Mise en place d'un mécanisme de promotion de l'entrepreneuriat féminin |

| Objectifs de développement | Problèmes entravant la réalisation des objectifs du pays | RÉSULTATS DÉFINITIFS (2021) | PRODUITS DÉFINITIFS (2021) | Opérations de la Banque |
|--|---|---|---|--|
| PILIER II : DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES INCLUSIVES | | | | |
| Amélioration des liaisons de transport et l'accès | i) Appuyer l'accès de désenclavement et combler le déficit d'infrastructures routières | Augmentation de 7,5 % des échanges commerciaux avec le Sénégal et le Mali ; | Construction de la route Farim-Tanaff - projet mis en service en 2021 ; Construction de la route Boké-Québo - projet mis en service en 2021 | Nouveaux projets - Farim-Tanaff route régionale |
| Amélioration de l'infrastructure en vue du développement des chaînes de valeur agricoles | ii) Pénurie d'infrastructures hydro-agricoles iii) Pénurie d'infrastructures de commercialisation iv) Intégration limitée des jeunes et des femmes dans les zones rurales | Augmentation des échanges avec la Guinée-Conakry ; | Construction d'infrastructures d'accès pour les populations rurales par la réhabilitation : i) 100 km de routes reliant les fermes aux marchés ; ii) 10 petits quais et rampes de débarquement pour faciliter le transport fluvial dans les zones périphériques | Projets en cours - Route régionale Boké-Québo -PDCV-riz - Appui budgétaire - Soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en vue de la préparation de Saltinho |
| Amélioration de l'alimentation en électricité | v) Pénurie d'infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité Shortage of energy production, transportation and distribution infrastructure | | Interconnexion opérationnelle des réseaux des pays membres de l'OMVG ; La réhabilitation et l'extension du réseau de distribution de la ville de Bissau sont achevées (35 km de réseau Basse Tension (BT) réhabilités, 65 km de réseau BT construits et fonctionnels et 15 postes cabines de transformation construits et mis en service ; 20 000 compteurs à prépaiement achetés et posés et 200 compteurs post payés achetés et posés chez les grands consommateurs Toute la clientèle BT de EAGB à Bissau passe aux compteurs à prépaiement | - La ville de Bissau Projet d'amélioration de l'alimentation en électricité (PASEB) Projet de développement du système de distribution d'électricité dans la ville de Bissau |

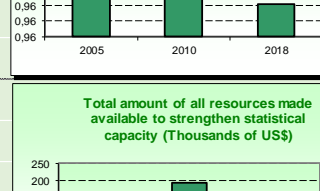
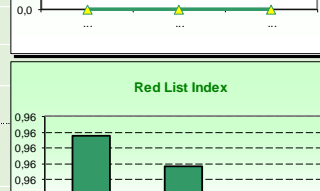
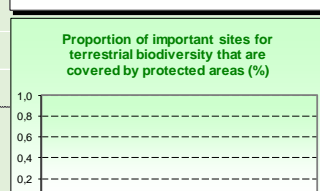
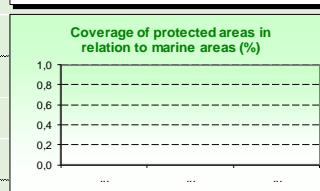
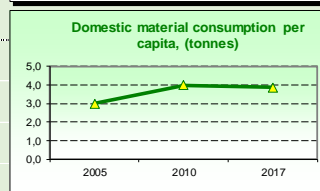
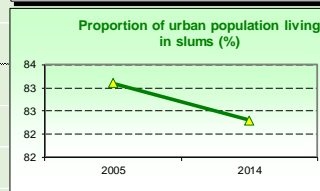
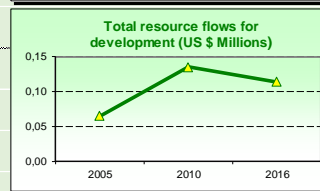
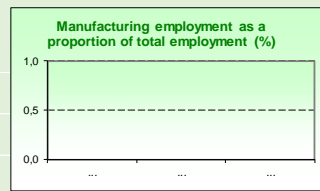
Annexe 3: Évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) ¹⁰

| Indicateur de performance (IP) | Note 2009 | Note 2013 |
|--|------------------|------------------|
| A - Crédibilité du budget | | |
| 1. Résultat global des dépenses comparé au budget initial approuvé | D | C |
| 2. Résultat de la composition des dépenses comparé au budget initial approuvé | D | D+ |
| 3. Résultat global des recettes comparé au budget initial approuvé | D | A |
| 4. Stock et suivi des arriérés de paiement des dépenses | D+ | NC |
| B - Exhaustivité et transparence | | |
| 5. Classification du budget | D | C |
| 6. Exhaustivité des informations contenues dans le document du budget | B | C |
| 7. Ampleur des opérations gouvernementales non déclarées | D | NC |
| 8. Transparence des relations budgétaires intergouvernementales | NA | NA |
| 9. Oversight of aggregate fiscal risk from other public-sector entities. | D | D |
| 10. Accès du public aux principales informations budgétaires | D | D |
| C – Cycle budgétaire | | |
| Budgétisation axée sur les politiques | | |
| 11. Ordre et participation au processus budgétaire annuel | D+ | NC |
| 12. Perspective pluriannuelle de la planificat., la politique de dépenses et la budgétisat. | D+ | D+ |
| Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget | | |
| 13. Transparence des obligations et des responsabilités des contribuables | D+ | C+ |
| 14. Efficacité des mesures d'enregistrement et d'imposition des contribuables | D+ | D+ |
| 15. Efficacité du recouvrement des paiements d'impôts | D+ | D+ |
| 16. Prévisibilité de la disponibilité des fonds pour l'engagement des dépenses | D+ | D+ |
| 17. Enregistrement et gestion des soldes de trésorerie, de la dette et des garanties | D+ | C |
| 18. Efficacité des contrôles de la masse salariale | D | C+ |
| 19. Transparence, concurrence et mécanismes de plainte dans la passation de marchés | D | D+ |
| 20. Efficacité des contrôles internes des dépenses non salariales | D+ | D+ |
| 21. Efficacité de l'audit interne | D+ | D+ |
| Comptabilité, enregistrement et établissement de rapport | | |
| 22. Ponctualité et régularité du rapprochement des comptes | NC | D |
| 23. Disponibilité d'informations sur ressources reçues par les unités prestataires de services | D | D |
| 24. Qualité et ponctualité des rapports budgétaires en cours d'exercice | D | D+ |
| 25. Qualité et ponctualité des états financiers annuels | D+ | NC |
| Contrôle et audit externes | | |
| 26. Portée, nature et suivi de l'audit externe | D | D |
| 27. Contrôle législatif de la loi budgétaire annuelle | D | NC |
| 28. Contrôle législatif des rapports d'audit externe | D | D |
| D- Pratiques de donateurs | | |
| D-1 Prévisibilité de l'appui budgétaire direct | D | D |
| D-2 Informations financières fournies par les donateurs pour la budgétisation et l'établissement de rapports sur l'appui au projet et au programme | D | D |
| D-3 Proportion de l'aide gérée selon les procédures nationales | NA | NA |

Annexe 4 : Progrès vers la réalisation des ODD

| | 2000 ¹ | 2010 ² | 2018 ³ | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|--|
| Goal 1: End poverty in all its forms everywhere | | | | |
| Proportion of population living below the international poverty line of US\$ 1.90 (PPP) per day | 62,2 | 59,7 | 35,3 | |
| Proportion of population living below the national poverty line (%) | 64,7 | 69,3 | ... | |
| Proportion of employed population below the international poverty line of US\$1.90 per day, aged 15-24 (%) | 58,6 | 69,9 | 67,3 | |
| Proportion of employed population below the international poverty line of US\$1.90 per day, aged 15 and over (%) | 52,8 | 64,6 | 61,6 | |
| Goal 2: End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture | | | | |
| Prevalence of undernourishment (%) | 24,9 | 22,8 | 28,3 | |
| Prevalence of stunting among children under 5 years of age | ... | ... | 32,4 | |
| Agriculture orientation index for government expenditures (Unit) | ... | ... | ... | |
| Total official flows (official development assistance plus other official flows) to the agriculture sector (Millions of constant \$US) | 3 | 8 | 10 | |
| Goal 3: Ensure healthy lives and promote well-being for all at all ages | | | | |
| Under-five mortality rate (per 1 000) | 152 | 114 | 84 | |
| Maternal mortality ratio (per 100 000) | 745 | 570 | 549 | |
| Malaria incidence per 1,000 population | 295,3 | 78,4 | 58,0 | |
| Goal 4: Ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all | | | | |
| Proportion of children and young people at the end of primary achieving at least a minimum proficiency level in: Reading (%) | ... | ... | ... | |
| Proportion of children and young people at the end of primary achieving at least a minimum proficiency level in: Maths (%) | ... | ... | ... | |
| Gender parity index of teachers in primary education who are trained | 1,3 | 1,8 | ... | |
| Total official development assistance flows for scholarships (Constant US\$ Millions) | ... | 1 | 1 | |
| Goal 5: Achieve gender equality and empower all women and girls | | | | |
| Proportion of women aged 20-24 years who were married or in a union before aged 18 years | ... | ... | 24,4 | |
| Proportion of girls and women aged 15-49 years who have undergone female genital mutilation/cutting | ... | ... | 44,9 | |
| Proportion of seats held by women in national parliaments (%) | 7,8 | 10,0 | 13,7 | |
| Goal 6: Ensure availability and sustainable management of water and sanitation for all | | | | |
| Proportion of population using safely managed drinking water services (%) | ... | ... | ... | |
| Proportion of population using safely managed sanitation services (%) | ... | ... | ... | |
| Level of water stress: freshwater withdrawal as a proportion of available freshwater resources | ... | ... | ... | |
| Total official development assistance for water supply and sanitation (Constant US\$ Millions) | 4 | 2 | 5 | |
| Goal 7: Ensure access to affordable, reliable, sustainable and modern energy for all | | | | |
| Proportion of population with access to electricity (%) | 7,5 | 6,0 | 14,7 | |
| Proportion of population with primary reliance on clean fuels and technology (%) | 5,0 | 5,0 | 5,0 | |
| Renewable energy share in the total final energy consumption (%) | 88,6 | 87,8 | 86,9 | |
| Goal 8: Promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all | | | | |
| Unemployment rate, (aged 15 over) (%) | ... | ... | ... | |
| Unemployment rate, (aged 15-24) (%) | ... | ... | ... | |
| Proportion of children aged 5-17 years engaged in child labour | 54,1 | 39,4 | 40,8 | |
| Growth rate of real GDP per employed person (%) | 0,3 | 1,5 | 1,3 | |
| Total official flows disbursed for Aid for Trades (Millions of constant US\$) | ... | 12 | 10 | |

| Goal 9: Build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation | 2000 ¹ | 2010 ² | 2018 ³ |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Manufacturing value added per capita (Constant 2010 US \$) | 59 | 62 | 61 |
| Manufacturing employment as a proportion of total employment (%) | ... | ... | ... |
| Research and development expenditure as a proportion of GDP | ... | ... | ... |
| Total official international support to infrastructure (Millions of Constant US\$) | 13 | 5 | 3 |
| Goal 10: Reduce inequality within and among countries | | | |
| Labour share of GDP, comprising wages and social protection transfers (%) | ... | ... | ... |
| Total resource flows for development (US \$ Millions) | 77 | 135 | 114 |
| Remittance costs as a proportion of the amount remitted (%) | ... | ... | ... |
| Goal 11: Make cities and human settlements inclusive, safe, resilient and sustainable | | | |
| Proportion of urban population living in slums (%) | ... | 83,1 | 82,3 |
| Annual mean levels of fine particulate matter (PM2.5) in cities, population weighted, 2014 (%) | ... | ... | 27,1 |
| Goal 12: Ensure sustainable consumption and production patterns | | | |
| Domestic material consumption per capita, raw material (tonnes) | 3 | 4 | 4 |
| Domestic material consumption per unit of GDP, raw material (kilog. per constant 2010 USD) | 5,4 | 7,3 | 6,6 |
| Total domestic material consumption (Thousands of metrics tons) | ... | ... | ... |
| Goal 13: Take urgent action to combat climate change and its impacts | | | |
| Goal 14: Conserve and sustainably use the oceans, seas and marine resources for sustainable development | | | |
| Coverage of protected areas in relation to marine areas (%) | ... | ... | ... |
| Goal 15: Protect, restore and promote sustainable use of terrestrial ecosystems, sustainably manage forests, combat desertification, and halt and reverse land degradation and halt biodiversity loss | | | |
| Coverage by protected areas of important sites for mountain biodiversity (%) | ... | ... | ... |
| Proportion of important sites for terrestrial biodiversity that are covered by protected areas (%) | ... | ... | ... |
| Red List Index | 0,96 | 0,96 | 0,96 |
| Goal 16: Promote peaceful and inclusive societies for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels | | | |
| Proportion of children under 5 years of age whose births have been registered with a civil authority | ... | ... | 23,7 |
| Unsentenced detainees as a proportion of overall prison population (%) | ... | ... | ... |
| Goal 17: Strengthen the means of implementation and revitalize the Global Partnership for Sustainable Development | | | |
| Volume of remittances (in United States dollars) as a proportion of total GDP (%) | 5,2 | 5,4 | 4,6 |
| Debt service as a proportion of exports of goods and services (%) | 7,5 | 2,1 | 1,9 |
| Total amount of all resources made available to strengthen statistical capacity (Thousands of US\$) | ... | 193 | 89 |
| Proportion of individuals using the Internet (%) | 1,8 | 2,5 | 3,5 |



Source: (a) Bases de données du Département de la statistique de la BAD, de la Division de la statistique des Nations unies, base de données en ligne sur les ODD (<https://unstats.un.org/sdgs/>). August 2019. Note: S.O : Sans objet ; ... : ND : données non disponibles.

1 Année la plus récente disponible pendant la période 2000-2005 ; 2 Année la plus récente disponible pendant la période 2006-2010 ; 3 Année la plus récente disponible pendant la période 2011-2018

Annexe 5 : Principaux domaines d'intervention des partenaires au développement en Guinée-Bissau

| Partenaires | Stabilité macroéconomique | Justice et gouvernance | Gestion des finances publiques | Statistiques et suivi & évaluation (S&E) | Secteur privé | Sécurité | Infrastructures | Eau et assainissement | Environnement | Énergie | Éducation et formation professionnelle | Agriculture | Santé |
|--|---------------------------|------------------------|--------------------------------|--|---------------|----------|-----------------|-----------------------|---------------|----------|--|-------------|----------|
| Banque africaine de développement | | X | X | | | | X | | | X | | X | |
| Fonds monétaire international | X | | X | | | | | | | | | | |
| Banque mondiale | | X | X | | X | | X | X | | X | X | | |
| Nations unies | | X | | | | X | | | | | X | | |
| BOAD | | | | | X | | X | | | X | | | |
| UEMOA | | | X | X | | | | | | | | | |
| PNUD | | X | | | | X | | | X | | X | | X |
| FAO | | | | | | | | | | | | X | |
| OMS | | | | | | | | | | | | | X |
| FIDA | | | | | | | | | | | | X | |
| Union européenne | | X | X | | X | X | | | X | X | | X | |
| Portugal | | X | | | | X | | | | | X | | X |
| États-Unis d'Amérique | | | X | | | X | | | | | | | |
| Espagne | | | | | | | | | X | | X | | |
| Brésil | | | | | | | | | | | X | | |
| France | | | | | | | | | X | | | | |
| Cuba | | | | | | | | | | | X | | X |
| Chine | | | | | | | X | | | | X | | |
| Nombre total des PD dans le secteur | 1 | 6 | 6 | 1 | 3 | 5 | 4 | 1 | 4 | 4 | 8 | 4 | 4 |

Annexe 6 : Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays (PAPP) – Problèmes génériques

| Problèmes et contraintes | Mesures à mettre en oeuvre | Échéancier | Entité responsable |
|---|---|---------------------|----------------------------------|
| Qualité à l'entrée des opérations | | | |
| Nombre insuffisant d'études techniques de bonne qualité pour la préparation des projets. | Veiller à la « qualité au démarrage » des nouveaux projets par des études techniques de bonne qualité et une prise en compte adéquate des stratégies sectorielles nationales. | Continu | Gouvt/CEP/ COSN |
| Cadre fiduciaire inadéquat pendant la période de démarrage | Généraliser le recrutement du personnel clé des projets, l'acquisition de logiciels de comptabilité et l'élaboration de manuels de procédures administratives au début du projet. | Démarrage du projet | FEM/Ministères sectoriels/BAD |
| Exécution et suivi des projets | | | |
| Coordination inadéquate au niveau de la Direction de la planification et par les coordinateurs de projet | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le point focal pour le suivi de l'ensemble du portefeuille de la BAD à la Direction générale de la planification. Rendre opérationnel un comité de pilotage qui devrait servir de relais. ▪ Organiser des revues trimestrielles de portefeuille | 30/03/2018 | FEM/DG |
| | | Continu | DG/CEP |
| | | Continu | DG/CEP/COSN |
| Inefficacité des coordinateurs et des autres membres du personnel de la CEP | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signer des contrats de performance avec les coordonateurs et autres membres des CEP ▪ Évaluation périodique des contrats de performance et prise de décision en fonction des résultats de l'évaluation | Continu | FEM/CEP |
| | | Continu | FEM/CEP/BAD |
| Retards dans la réalisation des activités | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Speed up the implementation of project activities in accordance with the procurement plan | Continu | FEM/CEP/BAD |
| Retard dans la publication de l'avis de non-objection | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approbation formelle dans les délais | Continu | CEP/BAD |
| Suivi des indicateurs dans le rapport <i>Flashlight</i> de la Banque | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire ou préserver le taux des projets épinglés, identifiés par le rapport <i>Flashlight</i> de la Banque à au moins 20 % en juin 2018. | Juin 2018 | CEP/COSN |
| Utilisation du portugais dans les documents relatifs aux marchés publics et dans la signature de certains contrats. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir dans les projets une enveloppe financière pour la traduction des dossiers dans une des langues de travail de la Banque (Français et Anglais) afin de permettre aux experts de la Banque d'analyser les différents documents relatifs à l'évaluation des offres. | Continu | FEM/CEP/BAD |
| Acquisitions et passations de marchés | | | |
| Manque d'experts qualifiés en matière de marchés publics au niveau national | Identifier les bons spécialistes en passation de marchés et faire recours au cas échéant aux experts internationaux et/ou de la sous-région. | Continu | CEP/COSN |
| Capacités des cellules de gestion de projets en matière de passation de marchés | Accroître les formations au profit des agences d'exécution, en s'appuyant sur COSN. | Continu | COSN/CEP |
| Gestion financière, audit et décaissements de fonds | | | |
| Lacunes dans la gestion financière des projets. | Généraliser la mise en place, dès le démarrage des opérations, de systèmes et logiciels comptables et des manuels de procédures | Démarrage du projet | CEP |

| | | | |
|--|--|---------------------|-------------|
| Retard dans la transmission de la demande de la première avance sur compte spécial | Le plan de passation de marché doit être finalisé et le budget annuel arrêté dès le démarrage pour pouvoir soumettre à temps l'avance au compte spécial et commencer rapidement l'exécution du projet. | Démarrage du projet | COSN/CEP |
| Déblocage à temps des fonds de contrepartie | Budgétiser et mettre à la disposition des projets des fonds de contrepartie suffisants | Continu | FEM/CEP |
| Système de suivi-évaluation (S & E) | | | |
| Difficultés à apprécier et mesurer les effets et résultats des opérations | Mettre en place, au niveau des projets, un système de suivi-évaluation efficace informatisé et axé sur les résultats. | Démarrage du projet | FEM/CEP/BAD |

Annexe 7 : État d'avancement des opérations en cours d'exécution de la Banque au 31 décembre 2019

Opérations nationales

| Secteur / Projet | Date d'approbation | Montant approuvé (millions d'UC) | Montant décaissé (millions d'UC) | Taux de décaissement (%) | Date du dernier décaissement |
|--|--------------------|----------------------------------|----------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| AGRICULTURE | | | | | |
| Projet de développement de la chaîne de valeur du riz dans les régions de Bafatá et d'Oio (PDCV RIZ) - Prêt FAD - Don FAD - Prêt FAT - Don FAT | 23-jan-17 | 0,39 0,09 3,32 0,39 | 0,10 0,07 0,98 0,07 | 24,4 74,6 29,6 17,7 | 31-déc.-20 |
| 2 Projet d'appui aux chaînes de valeur et à l'entreprenariat agricole et rural (PACVEAR) - Prêt FAD - Prêt FAT - Don FAT | 16-sep-19 | 1,06 3,04 5,46 | 0 0 0 | 0 0 0 | 31-déc.-24 |
| 3 Étude pour la relance de la filière coton-textile (don KOAFEC) | 28-juin-17 | 0,36 | 0,13 | 35,4 | 31-déc-19 |
| Total partiel | | 15,01 | 1,35 | 8,9 | |
| ÉNERGIE | | | | | |
| 4 Projet d'amélioration du service de l'électricité dans la ville de Bissau (PASEB) - Prêt FAD - Don FAD | 8-juil-15 | 7,18 6,12 | 2,59 2,86 | 36,2 46,8 | 30-sept.-20 |
| 5 Projet de développement du système de distribution de l'électricité dans la ville de Bissau - Prêt FAD - Don FAD - Prêt FAT | 3-juil-18 | 8,04 6,96 5,00 | 0,54 0,50 0,39 | 6,7 7,3 7,9 | 31-déc-21 |
| 6 Projet de centrale hydroélectrique de Saltinho – Études préparatoires (don SEFA) | 16-sept.-15 | 0,70 | 0 | 0 | 31-dec.-20 |
| Total partiel | | 34,00 | 6,88 | 20,2 | |
| TRANSPORT | | | | | |
| 7 Étude de faisabilité du projet de construction du port en eau profonde minéralier et commercial de Buba (don FPPI-NEPAD) | 14-déc.-18 | 1,46 | 0 | 0 | 31-déc-20 |
| GOVERNANCE | | | | | |
| 8 Projet d'appui au renforcement de la gouvernance économique (PARGEF) – don FAT | 1-juil-15 | 5,00 | 0,72 | 14,3 | 30-juin-21 |
| 9 Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur de la justice (PARCI-SJ) | 21-avril-17 | 1,25 | 0,79 | 62,9 | 30-sept.-20 |
| Total partiel | | 6,25 | 1,51 | 24,1 | |
| TOTAL | | 56,72 | 9,74 | 17,2% | |

Opérations régionales

| | Secteur / Opération | Date d'approbation | Montant approuvé (millions d'UC) | Montant décaissé (millions d'UC) | Taux de décaissement (%) | Date du dernier décaissement |
|---|---|--------------------|----------------------------------|----------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | ÉNERGIE Projet Énergie de l'OMVG – Prêt FAD - Don FAD | 30-sept.-15 | 3,81 0,69 | 0,48 0,27 | 12,5 39,8 | 31-déc.-20 |
| | Total partiel | | 4,50 | 0,75 | 16,7 | |
| 2 | TRANSPORT Projet routier Boké-Québo - Don FAD - Don AfIF - Don FAT | 10-oct-18 | 14,17 7,73 1,50 | 0 0 0 | 0 0 0 | 31-déc.-23 |
| | Total partiel | | 23,40 | 0 | 0 | |
| | TOTAL | | 27,90 | 0,75 | 2,7% | |

Annexe 8 : Programme indicatif de prêts pour la période 2020-2021

| TITRE DU PROJET | SECTEUR | ANNÉE | Montant (millions d'UC) |
|--|----------------|--------------|------------------------------------|
| Projet d'appui à la lutte contre la COVID-19 | Social | 2020 | 5 |
| Projet d'appui à l'autonomisation et l'inclusion financière des femmes et des jeunes | Social | 2020 | 5 |
| Projet d'amélioration de la route Farim-Tanaff - Multinational | Transport | 2021 | 5 |
| Appui budgétaire | Multisectoriel | 2021 | 5 |
| TOTAL | | | 20 |

Annexe 9 : Indicateurs comparatifs de la performance du portefeuille de la Banque en Guinée-Bissau

| Indicateur | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Portefeuille</i> | | | | | | |
| Nombre de projets | 8 | 10 | 13 | 13 | 12 | 11 |
| Projets gérés par le bureau régional COSN (%) | 38 | 60 | 70 | 54 | 54 | 54 |
| Projets gérés à partir du siège (%) | 62 | 40 | 30 | 46 | 46 | 46 |
| Ensemble des engagements (millions d'UC) | 82,6 | 61,05 | 63,45 | 81,57 | 94,9 | 83,76 |
| Taille moyenne de projet (millions d'UC) | 10,3 | 6,15 | 6,11 | 6,79 | 7,9 | 10,6 |
| Projets à risque (%) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Projets à problèmes (%) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Taux de décaissement (cumulé %) | 5,5 | 10,3 | 25 | 24 | 46 | 15 |
| Âge moyen (années) | 1,2 | 2,3 | 2,6 | 2,9 | 3,1 | 2,6 |
| Rapports d'audit reçus dans les délais (%) | 100 | 100 | 80 | 80 | 80 | 80 |
| <i>Gestion du portefeuille</i> | | | | | | |
| Décalage entre l'approbation et l'entrée en vigueur (mois) | 9,7 | 7,1 | 5 | 6 | 6 | 6 |
| Décalage entre l'approbation et le premier décaissement (mois) | 16,3 | 9,3 | 8,75 | 9,5 | 8,7 | 8 |
| <i>Projets approuvés au cours de l'année</i> | | | | | | |
| Nombre de projets au cours de l'année (prêts et dons) | 4 | 3 | 4 | 2 | 1 | 1 |
| Ensemble des engagements au cours de l'année (millions d'UC) | 68,1 | 12,9 | 3,28 | 16,55 | 14,81 | 9,56 |

Annexe 10 : Guinée-Bissau – Recommandations découlant de l’évaluation à mi-parcours du DSP (2015-2019) par IDEV

| Recommandations d’IDEV à la suite de l’évaluation à mi-parcours | Mesure de la Direction proposée | Département responsable | Délai préliminaire |
|---|---|----------------------------------|----------------------------|
| <p>Recommandation 1 : Adapter l’aide de la Banque au contexte particulier de la Guinée-Bissau : i) Augmenter les ressources et l’attention consacrées à la Guinée-Bissau ; ii) Maintenir le dialogue de haut niveau initié dans le pays ; iii) Consacrer suffisamment de temps et d’expertise au suivi des opérations ; iv) Décentraliser autant que possible la prise de décisions concernant les projets ; v) Adapter les processus de la Banque (passation des marchés et décaissement en général) aux besoins du pays en réduisant les exigences de la Banque.</p> | <p>RECOMMANDATION ACCEPTÉE Étude des possibilités de cofinancement avec d’autres partenaires de développement dans l’agriculture, l’énergie et la gouvernance.</p> | RDGW/COSN | 3 ^e tr. de 2019 |
| | Dialogue pays renforcé par des missions de dialogue de haut niveau menées par les DDG. | RDGW/COSN | Immédiatement |
| | Recrutement d’un consultant agent de liaison hautement expérimenté pour renforcer la présence de la Banque | CHHR/RDGW /COSN | Janvier 2019 |
| | Supervision de projet renforcée, les chefs de projet effectuant maintenant 2 missions de supervision par an. Renforcer la formation en faveur des agences d’exécution en faisant appel à COSN. | RDGW/COSN | Immédiatement |
| | Prise de décisions concernant les opérations décentralisée à COSN conformément au nouveau DAM et au DBDM. | RDVP/RDGW | En cours |
| | La passation des marchés par anticipation pour les grands projets infrastructurels et la simplification des conditions pour le premier décaissement seront adoptées pour accélérer le démarrage et la mise en œuvre de projets. Dotations budgétaires pour la traduction des documents d’appels d’offres dans les langues officielles de la Banque. Utilisation du portugais dans les documents de passation des marchés et dans certains contrats. Maintien de l’appui juridique au gouvernement bissau-guinéen. | SNFI/PGCL/ FIFC/ COSN/ALSF | Avril 2019 |
| <p>Recommandation 2 : Faire preuve d’innovation dans le prochain DSP en adoptant une approche programmatique</p> | <p>RECOMMANDATION ACCEPTÉE Adoption d’une approche à long terme pour assurer une présence permanente quel que soit le gouvernement en place.</p> | RDGW/COSN | 3 ^e tr. de 2019 |
| | Sélectivité strictement ciblée sur les besoins les plus urgents de la population (par exemple l’énergie, étant donné que seulement 5,3 % de la population y a accès). | RDGW/COSN | Janvier 2021 |

| | | | |
|--|---|--------------------|----------------------------|
| | Collaboration avec RDTS pour l'élaboration d'un outil robuste d'analyse de la fragilité et de mesures d'atténuation des risques pour s'adapter rapidement à l'évolution de la situation du pays. | RDTS/RDGW/ COSN | 2 ^e tr. de 2019 |
| Recommandation 3 : Améliorer la qualité du portefeuille de la Banque en Guinée-Bissau | <i>RECOMMANDATION ACCEPTÉE</i> Réduire ou maintenir le taux des projets signalés par le rapport Flashlight de la Banque à au moins 10 % d'ici juin 2019. | RDVP/RDGW | 2 ^e tr. de 2019 |
| | Intégrer les projets de la Banque dans les PIPS des ministères sectoriels pour assurer leur durabilité. | RDGW /COSN | 4 ^e tr. de 2019 |
| Recommandation 4 : Élaborer une approche axée sur les résultats en matière de développement des capacités dans le pays. | <i>RECOMMANDATION ACCEPTÉE</i> Fournir régulièrement une assistance technique, organiser des ateliers et des séances de formation sur la passation des marches et la gestion financière ; renforcer la fonction de point focal au sein de la Direction générale de la planification pour le suivi de l'ensemble du portefeuille de la BAD ; opérationnaliser un comité de pilotage qui devrait servir de relais ; et organiser des revues trimestrielles de portefeuille. | RDGW /COSN | 4 ^e tr. de 2018 |

| Recommandations découlant de l'évaluation à mi-parcours d'IDEV | Mesure de la Direction proposée | Département responsable | Délai préliminaire |
|---|---|----------------------------------|----------------------------|
| Recommandation 5 : Accroître la présence de la Banque en Guinée-Bissau : i) Accroître les ressources humaines de la Banque à Bissau ; ii) Créer une fonction permanente de coordination de programme pour épauler l'économiste pays ; iii) Mettre en place un système réactif de gestion des risques et d'influence (veille économique). | RECOMMANDATION ACCEPTÉE Ressources budgétaires déjà obtenues pour le recrutement d'un coordonnateur de programme permanent pour épauler l'économiste pays. | CHHR/RDGW /COSN | Janvier 2019 |
| | La collaboration avec ECMR, SNFI, PGCR, SNSC et RDTS sera renforcée au cours de la préparation du DSP pour 2020-2024 pour l'élaboration de mesures robustes de gestion et d'atténuation des risques politiques, macroéconomiques, sociaux, environnementaux et fiduciaires. | COSN/ECMR/ SNFI/ PGCR/SNSC/ RDTS | 2 ^e tr. de 2019 |
| Recommandation 6 : Prise en compte du genre. | RECOMMANDATION ACCEPTÉE Des cadres de suivi-évaluation spécifiques comprenant des indicateurs sexospécifiques seront obligatoires dans toutes les nouvelles opérations. Les projets seront également conçus de façon à s'attaquer aux obstacles qui entravent l'autonomisation des femmes (le faible niveau d'éducation et l'absence de formation professionnelle qui accablent les femmes aux emplois peu rémunérés), et à renforcer l'accès aux services de base (électricité et eau) pour alléger le fardeau des tâches domestiques effectuées par les femmes. | COSN/SNSC/ AHHD | 4 ^e tr. de 2019 |
| Recommandation 7 : Pour le projet PDCV-Riz : <i>(i) Améliorer la supervision et le suivi du projet ;</i> <i>(ii) Sélectionner des opérateurs/partenaires d'exécution locaux sur la base de critères objectifs ;</i> <i>(iii) Faire participer les leaders communautaires à la sensibilisation sur le projet.</i> | RECOMMANDATION ACCEPTÉE Supervision de projet renforcée, le chef de projet étant en poste à COSN. Mettre en place, au niveau du projet, un système automatisé efficace de suivi-évaluation axé sur les résultats. | RDGW/COSN/ ECST | 2 ^e tr. de 2019 |
| | L'achèvement du projet PDCV-Riz (4,21 millions d'UC), qui est maintenant opérationnel, est prévu en 2020. Pour le nouveau DSP 2020-2024, la Banque étudiera la possibilité de financer une deuxième phase du projet pour renforcer la durabilité de la première phase. Une approche intégrée sera adoptée pour promouvoir l'emploi des jeunes, les chaînes de valeur agricoles et la transformation de la production locale (par exemple les noix de cajou) en sélectionnant des opérateurs d'exécution locaux et en faisant participer les communautés locales. | RDGW/COSN/ AHAI | 2 ^e tr. de 2021 |
| Recommandation 8 : Pour le projet PARCA : | RECOMMANDATION ACCEPTÉE | RDGW/COSN/SNSC | 4 ^e tr. de 2020 |

| | | | |
|--|---|-----------------------|----------------------------------|
| <p>(i) <i>Comme la clôture du projet est prévue pour décembre 2018, il est nécessaire de formuler un plan pour assurer sa durabilité ;</i></p> | <p>Un plan d'appui à l'École nationale d'administration et un plan de développement pour définir le modèle économique garantissant la viabilité financière du projet PARCA seront élaborés.</p> | | |
| <p>(ii) <i>Entreprendre, lorsque cela est possible, une étude de faisabilité sur la mise en place de méthodes de diffusion pour l'enseignement à distance à l'ENA.</i></p> | <p>La possibilité de recruter des consultants expérimentés actifs dans les pays lusophones et les États fragiles sera envisagée. Des consultants seront recrutés pour préparer l'étude de faisabilité sur la mise en place de méthodes de diffusion pour l'enseignement à distance à l'ENA.</p> | <p>RDGW/COSN/SNSC</p> | <p>4^e tr. de 2020</p> |
| <p>Recommandation 9 : Pour le projet PARGEF : Entreprendre une revue établissant les résultats précis du projet à court et à moyen terme au plan du renforcement des capacités.</p> | <p><i>RECOMMANDATION ACCEPTÉE</i></p> <p>Le projet PARGEF, évalué à 5 millions d'UC, est en cours de mise en œuvre et sa clôture est prévue en juin 2019. La revue des résultats à court et à moyen terme au plan du renforcement des capacités sera envisagée compte tenu des bas taux de décaissement et de la faible performance.</p> | <p>RDGW/COSN/ECGF</p> | <p>4^e tr. de 2020</p> |

Annexe 11 : Critères qui sous-tendent les choix stratégiques du DSP de la Guinée-Bissau pour 2015-2021

Encadré 1 : Guinée-Bissau – Forces, opportunités, faiblesses et défis

Forces

- i. **Ressources naturelles** : Outre les industries extractives, la Guinée-Bissau dispose de secteurs à fort potentiel de développement, notamment dans l'agriculture, la pêche, et le tourisme. De fait, les potentialités du secteur agricole sont importantes en raison de facteurs favorables tels que le climat et les caractéristiques du sol, ce qui permet la culture d'une gamme diversifiée de produits céréaliers (riz, mil, sorgho, etc.), de rente (noix de cajou, arachide et coton), de fruits (mangue, agrumes, papaye, etc.), et de légumes et tubercules (manioc et patate douce). Une exploitation mieux intégrée des différentes filières soutenue par le développement des aménagements hydroagricoles pourrait engendrer une valeur ajoutée industrielle par le biais d'activités de transformation. La Guinée-Bissau est l'un des pays les plus riches en ressources halieutiques de la côte occidentale africaine : les données les plus récentes fixent à 300 000 tonnes le potentiel annuel.

Opportunités

- i. **Potentiel touristique accru** : L'écotourisme, conjugué aux activités de pêche et autres activités nautiques, est susceptible de renforcer le tourisme, d'augmenter le flux de recettes venant de l'étranger et de doper l'emploi dans ce secteur.
- ii. **Chaînes de valeur agricoles et de produits de la pêche** : La Guinée-Bissau jouit d'un important potentiel agricole, avec 1 110 000 hectares de terres cultivables représentant 35 % de la superficie du pays. Les investissements dans les chaînes de valeur agricoles et de produits de la pêche (agrumes, horticulture, riz et poisson) sont de nature à créer des opportunités pour un segment plus vaste de la population rurale, à réduire les importations et à générer des devises.
- iii. **Industries extractives** : La Guinée-Bissau regorge de ressources naturelles potentiellement exploitables, promettant de possibles rentes financières pour l'État, mais aussi des emplois directs et indirects dans le pays. L'existence de réserves potentiellement significatives de bauxite et de phosphate est connue depuis les années 1970. Le pays dispose également de ressources de feuillus et de sable lourd, qui sont habituellement commercialisées de manière illicite.
- iv. **Intégration régionale** : L'intégration à la CEDEAO est assujettie à des règles strictes et rigides, axées sur la stabilité de l'économie, en particulier au plan des politiques économique et monétaire nationales. L'utilisation du franc CFA et l'intégration économique dans la sous-région obligent la Guinée-Bissau à maintenir un minimum de discipline financière.

Faiblesses

- i. **Une économie non diversifiée** : La Guinée-Bissau dépend fortement de l'agriculture, en particulier de la production de noix de cajou, qui représente 56 % du PIB. L'agriculture représente presque 70 % de l'emploi total et plus de 90 % des exportations.
- ii. **Un secteur privé étriqué** : Les principales entraves à la croissance du secteur privé sont i) le coût élevé des facteurs de production (électricité et transport) ; ii) le manque de compétences adéquates pour soutenir le développement de l'industrie manufacturière et des chaînes de valeur ; iii) les difficultés liées à l'accès au crédit découlant du manque de garanties/garants ou de l'absence de projets susceptibles d'être financés.
- iii. **Insuffisance des infrastructures** : La production intérieure d'électricité n'atteint pas 5 MW, et le taux d'électrification national est de 20 %. La qualité des routes constitue un obstacle grave à la croissance.
- iv. **Absence de résilience institutionnelle et politique** : L'administration centrale, qui accuse des faiblesses chroniques, n'est pas assez résiliente pour empêcher des situations de fragilité. Elle est actuellement incapable de i) percevoir des recettes importantes ; ii) gérer efficacement les recettes perçues (PEFA 2014) ; iii) imposer son autorité sur l'ensemble du territoire national pour fournir des services de base ; iv) prévenir et condamner des activités illicites liées au trafic de drogues, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.

Défis

- i. **Vulnérabilité aux changements climatiques :** La Guinée-Bissau est l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques dans le monde. Le Rapport sur les risques dans le monde de 2018 la classe au 19^e rang sur 173 pays au titre de la vulnérabilité aux désastres naturels. La capitale du pays est parmi les villes d'Afrique de l'Ouest les plus vulnérables aux changements climatiques et aux risques et aléas environnementaux. Les principaux facteurs de cette vulnérabilité sont l'exposition physique, la dépendance à l'agriculture et à la pêche, ainsi qu'une urbanisation non planifiée et non maîtrisée.
- ii. **Lutte contre les activités illicites :** Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) de la CEDEAO a annoncé que la Guinée-Bissau est sur sa liste noire compte tenu de l'incapacité par les banques de coopérer en matière de divulgation de transactions suspectes. Il pourrait émettre une décision indiquant que le pays ne recevra pas d'appui de la part des institutions financières.

Encadré 2 : Critères de sélectivité qui sous-tendent les choix stratégiques du DSP

- i. **Alignement sur le plan stratégique et opérationnel « Terra Ranka » de la Guinée-Bissau.** L'extension du DSP est alignée sur la vision fondamentale énoncée dans le plan stratégique, à savoir *Une Guinée-Bissau positive, stable politiquement à travers le développement inclusif, la bonne gouvernance et la préservation de sa diversité*. Elle cadre également avec les axes définis dans Terra Ranka, qui définissent la trajectoire pour la réalisation de cette vision, soit i) paix et gouvernance ; ii) biodiversité et capital naturel ; iii) développement humain ; (iv) infrastructures et développement urbain ; (v) environnement des affaires ; vi) développement de l'agriculture.
- ii. **Alignement sur le cadre stratégique institutionnel de la Banque,** notamment la SD pour 2013-2022 avec son double objectif de croissance inclusive et de croissance verte et ses domaines d'intérêt particulier, soit l'agriculture, la sécurité alimentaire et le genre. Les secteurs d'intervention du DSP cadrent avec les High 5 comme suit : chaînes de valeur agricoles (Nourrir l'Afrique), l'énergie, y compris les énergies renouvelables (Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie), transport et logistique (Intégrer l'Afrique), et gouvernance (Améliorer la qualité de vie des Africains). De plus, les quatre secteurs transversaux choisis pour la période du DSP allant jusqu'à décembre 2021 (genre, changements climatiques, gouvernance et secteur privé) sont en phase avec la priorité Améliorer la qualité de vie des Africains, le New Deal pour l'énergie en Afrique 2016-2025 et la Stratégie de la Banque en matière de genre 2014-2018, qui a été prolongée jusqu'en 2020.
- iii. **Résultat des consultations avec les parties prenantes :** Le choix des domaines d'intervention du DSP pour 2015-2019 et pour son extension de deux ans a été guidé par le dialogue qui a eu lieu avec les partenaires de développement actifs en Guinée-Bissau et par le souci d'assurer la complémentarité avec les interventions des autres partenaires de développement. Par exemple, l'agriculture (avec le FIDA, le PAM, la Banque mondiale et l'UE) ; la gouvernance et la justice (avec le FMI, la Banque mondiale, l'UE, la BOAD, l'UEMOA, l'ONUDC, PBF, le PNUD) ; l'énergie (avec la Banque mondiale, la BOAD et l'UE) ; les infrastructures (avec la Banque mondiale et la BOAD) ; et le développement du secteur privé (avec le PNUD, l'UE, la Banque mondiale et le Portugal).
- iv. **Prenant appui sur les réalisations passées, l'avantage comparatif et l'efficacité de l'aide de la Banque :** L'extension du DSP fera fond des recommandations d'IDEV découlant de la revue à mi-parcours. La revue à mi-parcours a recommandé que les piliers pour 2015-2019 soient conservés tant qu'ils continuent de représenter une réponse pertinente aux défis structurels auxquels le pays fait face. Toutefois, leur mise en œuvre doit être accélérée et les obstacles, en particulier les entraves institutionnelles et économiques, doivent être pris en compte. Les piliers sont compatibles avec i) le Plan national de développement Terra Ranka ; et ii) les High 5. Pour renforcer son action, la Banque doit, conformément à son objectif énoncé dans la Stratégie décennale et les High 5, dont l'horizon d'exécution est 2025, être plus proactive sur le front de la mobilisation des ressources dans le but d'intensifier un appui de haut niveau et plus ciblé sur la gouvernance, le développement humain, l'énergie et les transports.

Annexe 12 : Opérations pour 2015-2019 financées par le FAD, les fonds fiduciaires et les ressources en cofinancement avec les partenaires de développement (millions d'UC)

| Projet | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Notes |
|---|------|------|------|------|------|---|
| Pilier 1 : Renforcer la gouvernance et les fondations de l'État | | | | | | |
| 1. Programme d'urgence d'appui aux réformes économiques et financières (PUAREF) | 5 | | | | | Achevé |
| 2. Projet d'appui au renforcement de la gouvernance économique et financière (PARGEF) | 5 | | | | | En cours de mise en œuvre |
| 3. Projet d'appui au renforcement des capacités du secteur de la justice (PARCI-SJ) | | | 1,25 | | | En cours de mise en œuvre (non prévu dans le DSP) |
| Pilier 2 : Développer des infrastructures inclusives | | | | | | |
| <i>Projets nationaux</i> | | | | | | |
| 1. Projet d'amélioration de l'alimentation en électricité de Bissau, Phase I (PASEB I) | 13,3 | | | | | En cours de mise en œuvre |
| 2. Centrale hydroélectrique de Saltinho - Études / Préparation Centrale hydroélectrique de Saltinho - Études / Préparation (don SEFA) 965 000 USD | 0.70 | | | | | Financement SEFA Étude en cours |
| 3. Aide d'urgence à l'appui de la riposte de la Guinée-Bissau contre l'épidémie du virus Zika (don SRF) | | 0,72 | | | | En cours de mise en œuvre (non prévu dans le DSP) |
| 4. Projet de développement de la chaîne de valeur du riz, Phase I (PDCV-Riz I) | | | 4,22 | | | En cours de mise en œuvre (non prévu dans le DSP) |
| 5. Étude pour la relance de la filière coton textile (don KOAFEC) | | | 0,36 | | | |
| 6. Projet d'amélioration du service de l'électricité dans la ville de Bissau, Phase II (PASEB II) | | | | 20 | | |
| 7. Aide d'urgence pour la lutte contre l'invasion de chenilles légionnaires (don SRF) | | | | 0,72 | | |
| 8. Étude de faisabilité du projet de construction du port en eau profonde minéralier et commercial de Buba et de sa mise en concession (Don FPPI-NEPAD) | | | | 1,44 | | |

| | | | | | | |
|---|------|--|--|-------|------|----------|
| 9. Projet d'appui au développement de chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole et rural | | | | | 9,56 | |
| <i>Projets multinationaux</i> | | | | | | |
| 10. Projet d'amélioration de la route Boké-Quebo (Phase 1) | | | | 23,45 | | En cours |
| 11. Projet Énergie de l'OMVG | 4,50 | | | | | En cours |

Annexe 13 : Programme hors prêts pour la période 2015-2019

| Études | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Observations |
|---|------|------|------|------|------|--|
| Renforcement de la transparence dans les industries extractives | X | | | | | Non réalisée dans ce format. La Banque mondiale a octroyé une assistance technique couvrant certains aspects de la transparence. En remplacement, une étude sur la gestion des ressources naturelles et des finances publiques est en cours de finalisation. |
| Étude sur la connectivité nationale et internationale par fibre optique en Guinée-Bissau | | X | | | | Non réalisée. La Banque mondiale a effectué une étude sur la connectivité internationale dans le cadre d'un projet spécifique. |
| Développement du secteur privé et possibilités de gains dans les chaînes de valeur (filière de la noix de cajou non comprise) | | | X | | | Non réalisée. La Banque mondiale a effectué une étude dans le cadre d'un projet spécifique. |
| *Développement des PPP en Guinée-Bissau | | | | | | Réalisée. À la demande du ministre de l'Économie et des Finances, un séminaire à huis clos avec le ministre de l'Énergie, le secrétaire d'État à la Planification et des représentants du Ministère de l'Économie a été organisé pour présenter cette note de politique générale. |
| *Décentralisation en Guinée-Bissau | | | | | | Non réalisée |
| *Gestion des ressources naturelles en Guinée-Bissau | | | | | | Réalisée |
| Étude sur la relance de la filière du coton | | | | X | | Financement octroyé par le fonds fiduciaire KOAFEC en juillet 2017 |
| Étude comparative sur la décentralisation entre la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, le Sénégal et le Mali | | | | | X | Non réalisée. Le PNUD effectue une étude similaire dans le cadre d'un projet spécifique. |
| Note de politique générale sur la gestion des ressources extractives | | | | X | | Réalisée. |
| Études sur les réformes essentielles dans le secteur de l'énergie | | | | | X | Non réalisée. La Banque mondiale a effectué une étude similaire. |
| Actualisation de l'étude sur la fragilité | | | | | X | La préparation de l'étude a démarré en 2017 (termes de référence, recrutement du consultant) |

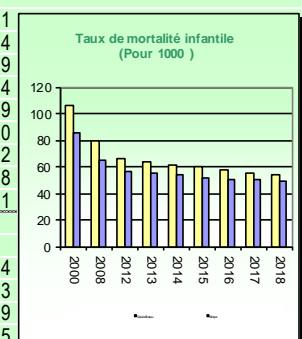
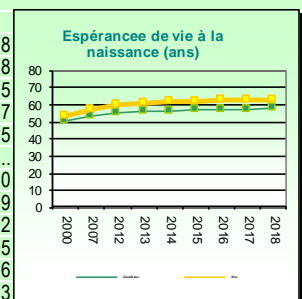
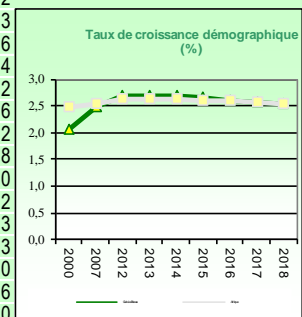
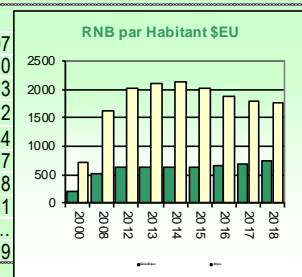
* Études réalisées mais n'ayant pas été initialement prévues dans le programme hors prêts pour le cycle du DSP 2015-2019.

Annexe 14 : Indicateurs socio-économiques comparatifs

Guinée-Bissau

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

| | Année | Guinée-Bissau | Afrique de l'Ouest | Afrique | Pays en Développement |
|---|---------|---------------|--------------------|---------|-----------------------|
| Indicateurs de Base | | | | | |
| Superficie (000 Km ²) | 2019 | 28 | 5 115 | 30 067 | 94 797 |
| Population totale (millions) | 2019 | 1,9 | 386,9 | 1 306,3 | 6 384,0 |
| Population urbaine (% of Total) | 2019 | 44,5 | 47,0 | 43,3 | 50,3 |
| Densité de la population (au Km ²) | 2019 | 68,3 | 76,9 | 44,5 | 69,2 |
| Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU) | 2018 | 750 | 1 551 | 1 783 | 4 844 |
| Participation de la Population Active *- Total (%) | 2019 | 72,0 | 58,7 | 63,2 | 60,7 |
| Participation de la Population Active ** - Femmes (%) | 2019 | 65,8 | 53,0 | 54,6 | 45,8 |
| Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes) | 2019 | 95,6 | 101,3 | 99,8 | 107,1 |
| Indice de développement humain (rang sur 189 pays) | 2018 | 178 | ... | ... | ... |
| Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%) | 2007-18 | 67,1 | 41,2 | 35,6 | 11,9 |
| Indicateurs Démographiques | | | | | |
| Taux d'accroissement de la population totale (%) | 2019 | 2,5 | 2,7 | 2,7 | 1,2 |
| Taux d'accroissement de la population urbaine (%) | 2019 | 3,4 | 4,1 | 3,6 | 2,3 |
| Population âgée de moins de 15 ans (%) | 2019 | 42,2 | 43,4 | 40,6 | 27,6 |
| Population âgée de 15-24 ans | 2019 | 19,7 | 19,6 | 19,3 | 16,4 |
| Population âgée de 65 ans et plus (%) | 2019 | 2,9 | 2,8 | 3,5 | 7,2 |
| Taux de dépendance (%) | 2019 | 81,9 | 85,8 | 78,7 | 54,6 |
| Population féminine de 15 à 49 ans (%) | 2019 | 24,9 | 23,3 | 24,2 | 25,2 |
| Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans) | 2019 | 58,3 | 58,0 | 63,5 | 70,8 |
| Espérance de vie à la naissance - femmes (ans) | 2019 | 60,2 | 59,1 | 65,3 | 73,0 |
| Taux brut de natalité (pour 1000) | 2019 | 34,6 | 36,8 | 33,0 | 20,2 |
| Taux brut de mortalité (pour 1000) | 2019 | 9,4 | 10,0 | 8,0 | 7,3 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1000) | 2018 | 54,0 | 64,1 | 48,7 | 31,3 |
| Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) | 2018 | 81,5 | 99,6 | 70,2 | 42,0 |
| Indice synthétique de fécondité (par femme) | 2019 | 4,4 | 5,1 | 4,4 | 2,6 |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100000) | 2017 | 667,0 | 704,7 | 432,3 | 230,0 |
| Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%) | 2019 | 19,9 | 21,9 | 39,1 | 61,7 |
| Indicateurs de Santé et de Nutrition | | | | | |
| Nombre de médecins (pour 100000 habitants) | 2010-18 | 12,7 | 25,1 | 33,4 | 121,8 |
| Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 habitants) | 2010-18 | 68,5 | 98,7 | 107,8 | 240,8 |
| Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%) | 2010-17 | 45,0 | 50,5 | 61,7 | 78,5 |
| Personnes utilisant au moins des ser. de base en eau potable (% Pc) | 2017 | 66,6 | 69,8 | 66,3 | 87,7 |
| Personnes utilisant au moins des ser. de base d'assainissement (%) | 2017 | 20,5 | 32,5 | 40,3 | 68,5 |
| Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA | 2018 | 3,5 | 1,5 | 3,4 | ... |
| Incidence de la tuberculose (pour 100000) | 2018 | 361,0 | 171,5 | 202,3 | 154,0 |
| Enfants vaccinés contre la tuberculose (%) | 2018 | 91,0 | 70,4 | 81,4 | 84,9 |
| Enfants vaccinés contre la rougeole (%) | 2018 | 86,0 | 71,0 | 76,1 | 85,2 |
| Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%) | 2010-17 | 17,0 | 19,8 | 17,5 | 14,5 |
| Prévalence de retard de croissance | 2010-17 | 27,6 | 36,3 | 34,0 | 23,6 |
| Prévalence de la malnutrition (% de pop.) | 2017 | 28, | 13,89 | 18,49 | 12,3 |
| Dépenses de santé courantes (en % du PIB) | 2016 | 6,1 | 4,1 | 5,3 | 5,4 |
| Indicateurs d'Education | | | | | |
| Taux brut de scolarisation au (%) | | | | | |
| Primaire - Total | 2010-19 | 118,7 | 89,4 | 100,1 | 104,1 |
| Primaire - Filles | 2010-19 | 114,5 | 87,1 | 98,0 | 104,4 |
| Secondaire - Total | 2010-19 | ... | 44,9 | 52,6 | 71,9 |
| Secondaire - Filles | 2010-19 | ... | 42,1 | 50,4 | 71,4 |
| Personnel enseignant féminin au primaire (% du total) | 2010-18 | 21,8 | 40,2 | 48,6 | 62,9 |
| Alphabétisme des adultes - Total (%) | 2010-18 | 45,6 | 56,0 | 66,9 | 84,0 |
| Alphabétisme des adultes - Hommes (%) | 2010-18 | 43,6 | 53,6 | 70,8 | 88,2 |
| Alphabétisme des adultes - Femmes (%) | 2010-18 | 30,8 | 46,8 | 60,0 | 79,8 |
| Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB) | 2010-17 | 2,1 | 4,1 | 4,3 | 4,1 |
| Indicateurs d'Environnement | | | | | |
| Terres arables (en % de la superficie totale) | 2016 | 10,7 | 17,0 | 8,0 | 11,4 |
| Terres agricoles (% superficie des terres) | 2016 | 58,0 | 48,9 | 38,2 | 38,3 |
| Forêts (en % pourcentage de la superficie totale) | 2016 | 69,8 | 9,2 | 13,2 | 31,9 |
| Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques) | 2014 | 0,2 | 0,4 | 1,2 | 3,5 |



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Avril 2020

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. * Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

** Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

CONTRIBUTION DE LA GESTION FINANCIÈRE AU DOCUMENT D'EXTENSION DE LA STRATÉGIE PAYS DE LA GUINÉE-BISSAU POUR 2019 - 2020

I. INTRODUCTION

L'évaluation du risque fiduciaire pays (ERFP) de la Guinée-Bissau, permet de déterminer si la Banque peut s'appuyer entièrement ou partiellement sur les systèmes nationaux de gestion des finances publiques de ce pays, pour la mise en œuvre des opérations qu'elle finance, et indiquer quand et où les faiblesses sont identifiées, les possibilités de renforcement des capacités, conformément aux politiques de la Banque pour la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, le Programme d'action d'Accra et le Partenariat de Busan pour une coopération au développement efficace. La présente évaluation couvre les principales composantes de la gestion des finances publiques (GFP) du gouvernement de la Guinée Bissau, à savoir la planification et l'exécution du budget, la gestion de la trésorerie, la comptabilité et la reddition des rapports, le contrôle interne, et l'audit externe.

La présente évaluation pour l'extension du document de stratégie pays de la Guinée Bissau jusqu'à la fin de l'année 2021 a été conduite en utilisant la méthodologie d'évaluation des systèmes nationaux promulguée par la Banque en 2014. Ainsi, l'évaluation a été réalisée sur la base des textes législatifs et réglementaires en vigueur dans le pays, les diagnostics existants et disponibles sur le système de gestion des finances publiques de la Guinée Bissau, notamment : i) le document national portant stratégie de développement du pays « Terra Ranka » 2015 - 2025 ; ii) le document de revue des dépenses publiques de la Guinée Bissau effectuée par la Banque mondiale en 2018 ; iii) la consultation au titre de l'Article IV et quatrième examen dans le cadre du mécanisme élargi de crédit du Fonds monétaire international (FMI) 2017. Ont également été prises en compte, les conclusions des réunions ayant eu lieu dans le cadre de l'actualisation de la stratégie fiduciaire de la Banque, avec les principales parties prenantes impliquées dans la gestion des finances publiques en Guinée-Bissau et disponibles au cours de la période du 17 au 19 février 2020. Il s'agit notamment : (i) du directeur général du budget ; (ii) du directeur général du Trésor ; (iii) du secrétaire national du patrimoine de l'État ; (iv) du responsable du volet base de données du SIGFIP. Ces différents éléments ont permis de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations précédemment formulées, tout en identifiant les principales réformes à mettre en œuvre dans le cadre de la présente extension.

II. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

D'une façon générale, le système de gestion des finances publiques de la Guinée Bissau ne s'est pas considérablement amélioré. L'instabilité gouvernementale continue toujours à caractériser la gestion des finances publiques. Les composantes de la gestion des finances publiques (préparation, exécution et contrôle du budget, trésorerie, comptabilité, contrôles internes et externe) demeurent faibles. Le Comité de Trésorerie qui fournissait une mesure de contrôle de la trésorerie ainsi que de la gestion des dépenses publiques, ne se réunit plus depuis plusieurs années. L'utilisation limitée du système d'information de la gestion des finances publiques et le manque d'audits externes réduisent l'efficacité des mesures prises par le gouvernement. Le système intégré d'information de gestion financière du gouvernement, le *Sistema Integrado de Gestao Financeira Publica* (SIGFIP), est opérationnel mais des faiblesses empêchent sa pleine utilisation. Le SIGFIP ne fournit pas actuellement toutes les fonctionnalités d'un système intégré de gestion financière. La plupart des dépenses sont effectuées en dehors du système, par

le biais d'un mécanisme d'approbation papier, et puis enregistré dans le SIGFIP avec un certain retard et il n'y a pas d'intégration automatique des informations d'autres systèmes. Les états financiers et autres rapports ne peuvent pas être extraits directement par le système sans ajustements fréquents et substantiels, mettant la fiabilité des dépenses budgétaires en question. Le SIGFIP est disponible uniquement via un réseau local, ce qui empêche l'accès aux utilisateurs extérieurs des locaux du MEF. Les utilisateurs des autres ministères doivent se rendre physiquement au MEF soit pour enregistrer leurs documents de dépenses ou simplement consulter un processus. Pour améliorer la qualité et la fiabilité des données financières publiques, le gouvernement pourrait envisager la mise à niveau du SIGFIP afin qu'il puisse être utilisé pour l'ensemble de la chaîne de dépenses, en arrêtant le traitement parallèle du papier lorsque c'est possible. Il est important de rendre le système accessible sur le web afin que les ministères de tutelle puissent l'utiliser, créer des interfaces avec d'autres systèmes et former des techniciens nationaux pour éliminer la dépendance à l'égard des tiers. De fait, la partie développement du SIGFIP est toujours gérée par un consultant international.

En ce qui concerne les contrôles internes, ils sont essentiellement exercés par les services du Contrôle financier et de l'Inspection des finances. Le système de contrôle interne en vigueur est très faible car le pouvoir de contrôle dévolu au contrôle financier ne couvre que les vérifications a priori des engagements. La liquidation et l'ordonnancement ne sont pas soumis à son contrôle. Quant à l'Inspection générale des finances, elle entreprend les audits internes des recettes et dépenses publiques sur la base d'un programme annuel validé par le Ministre des Finances. Ses rapports de contrôle sont transmis au Ministre des Finances, mais aucun système de suivi des recommandations n'est en place. Si bien que le suivi des recommandations n'est fait que lors de la prochaine inspection, qui a lieu normalement tous les trois (3) ans.

Les opérations de surveillance et de vérifications externes de la dépense publique sont exercées, conformément aux textes en vigueur, d'une part par la Cour des comptes (ANP) au titre du contrôle parlementaire. La Cour n'a procédé à aucune vérification de l'exécution budgétaire et n'a transmis aucun rapport au parlement depuis 1992. Il se consacre à l'audit financier des institutions publiques. Son budget est géré par le Ministère des Finances, et il n'en mobilise pas une grande partie par an. Le contrôle parlementaire est affaibli du fait des crises parlementaires récurrentes depuis plusieurs années, illustré par le fait que le dernier budget de l'État approuvé date de 2018.

Tableau récapitulatif de l'évaluation du risque - GFP

| | |
|---|--|
| Évaluation du risque Indice Perception de la corruption – IPC 2019 | Score : 18/100; 168^e /180 pays classés |
|---|--|

| Élément | Indicateur | Moyenne pour le renforcement des capacités | Évaluation du risque initial | Mesures d'atténuation | Évaluation du risque résiduel (après atténuation) |
|--|--|--|------------------------------|--|---|
| 1. Budget | Les capacités du sous-système du budget sont suffisantes pour la planification (préparation) les budgets. | 0,6 | Elevé | Effectuer toutes les dépenses dans le système et éviter les approbations de dépenses sur papier. Implémenter l'approche de budget programme. | Substantiel |
| | Les capacités du sous-système du budget sont suffisantes pour le contrôle budgétaire. | 0,45 | Elevé | Informatiser les services de l'assiette fiscale ; s'assurer que tout ce qui est liquidé au niveau des services de recouvrement est effectivement recouvré ; transposer toutes les directives de l'UEMOA sur le contrôle du budget et les faire ratifier et promulguer par le Parlement et le Chef de l'Etat. | Substantiel |
| 2. Trésorerie | Les capacités du sous-système de la trésorerie sont suffisantes pour la gestion des flux de ressources et des décaissements de fonds au titre de l'aide. | 0,375 | Elevé | Élaborer un manuel de trésorerie conforme à la loi des finances et mettre en place le module état de rapprochement dans le SIGFIP. | Substantiel |
| | Le compte unique du trésor est un moyen approprié et fiable pour administrer les fonds au titre de l'aide. | 0,14 | Elevé | Adopter le Compte unique du Trésor (CUT) comme unique moyen d'utilisation des fonds de l'Etat. | Substantiel |
| 3. Comptabilité et information financière | Les capacités du sous-système de la comptabilité sont suffisantes pour enregistrer toutes les transactions et servir de base pour l'établissement en temps voulu de rapports financiers exhaustifs. | 0,375 | Élevé | Transposer les directives de l'UEMOA sur la comptabilité ; mettre en place un manuel comptable conforme à la Loi de finances. | Substantiel |
| | Les systèmes d'information relatifs à la gestion financière sont suffisamment souples pour répondre aux exigences spécifiques en matière d'établissement de rapports et sont régis par des procédures permettant de garantir le respect des délais prescrits et la qualité des informations produites. | 0 | Élevé | Introduire les informations de l'ensemble des projets financés par les PTF dans le SIGFIP. | Substantiel |
| | Le sous-système de la comptabilité financière compte un module intégré sur les immobilisations pour l'enregistrement et le contrôle appropriés des actifs acquis. | 0 | Élevé | Accélérer l'acquisition du module sur la gestion des immobilisations et le mettre en interface avec le module comptabilité du SIGFIP. | Substantiel |
| | Le sous-système de la comptabilité tient des dossiers à jour sur les emprunts du pays. | 0,66 | Élevé | Poursuivre la mise à niveau du système de gestion de la dette et renforcer les capacités du personnel chargé d'utiliser ledit système. | Substantiel |

| Élément | Indicateur | Moyenne pour le renforcement des capacités | Évaluation du risque initial | Mesures d'atténuation | Évaluation du risque résiduel (après atténuation) |
|-------------------------------------|---|--|------------------------------|---|---|
| | Les systèmes comptables sont protégés contre la manipulation délibérée des données et/ou les pertes accidentelles ou la corruption des données. | 0,6 | Élevé | Définir et appliquer une politique claire d'utilisation des systèmes comptables et procéder à des sauvegardes régulières en dehors des locaux abritant lesdits systèmes. | Substantiel |
| 3. Vérification interne | Les capacités du sous-système de la vérification interne sont suffisantes. | 0,44 | Élevé | Décentraliser le contrôle financier auprès de toutes les structures dépensières, doter le contrôle financier de manuels; mettre en place un système de suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'IGF. | Substantiel |
| | Les mécanismes de mise en concurrence, d'utilisation optimale des ressources et de contrôle de la passation des marchés sont appropriés. | <u>Voir l'annexe sur l'évaluation du système national de passation des marchés.</u> | | | |
| | Les capacités de la fonction de vérification interne sont suffisantes. | 0 | Élevé | Renforcer l'IGF et l'inspection des finances en termes de capacité et de ressources humaines ; rédiger des fiches de postes et des termes de référence pour lesdites structures avec un profil clair et des conditions d'accès. | Substantiel |
| 5 Audit externe | L'ISC jouit du degré d'indépendance voulu pour s'acquitter efficacement de ses missions. | 0 | Élevé | Autonomiser le Tribunal des comptes en lui laissant la plénitude de la mobilisation de son budget et adopter la directive de l'UEMOA sur les Institutions supérieures de contrôle. | Substantiel |
| | L'ISC dispose des capacités requises pour s'acquitter de sa mission de vérification. | 0 | Élevé | Poursuivre et accroître les actions de renforcement de la Cour des comptes, initiées par le PNUD et l'UE. | Substantiel |
| ÉVALUATION GLOBALE DU RISQUE | | 0,28 | Élevé | | Substantiel |

| Évaluation du risque | |
|----------------------|--------------------|
| Moins de 0,75 | Risque élevé |
| Entre 0,76 et 1,50 | Risque substantiel |
| Entre 1,51 et 2,50 | Risque modéré |
| Entre 2,51 et 3,00 | Risque faible |

III. ANALYSE DÉTAILLÉE DU RISQUE FIDUCIAIRE - GFP

L'évaluation du risque fiduciaire lié au système de gestion des finances publiques repose sur l'évaluation des risques de chaque composant de ce système telle que décrite ci-après.

1.1. BUDGET

Le processus budgétaire de Guinée Bissau est marqué par des faiblesses légales et réglementaires liées à la non-transposition des directives 2009 de l'UEMOA sur la réforme du système de gestion des finances publiques et le code de transparence de la gestion publique, des pratiques nuisibles à la crédibilité, à l'exhaustivité et la transparence budgétaires, et une capacité insuffisante du personnel à gérer le système budgétaire.

La préparation et l'exécution budgétaires sont soutenues depuis fin 2008 par la mise en œuvre du logiciel budgétaire SIGFIP, et l'adoption d'une nomenclature budgétaire conforme à celle des directives de l'UEMOA. Bien qu'opérationnel, des faiblesses persistent dans le système résultant du fait qu'une part importante des dépenses publiques sont toujours traitées en dehors de celui-ci.

La maîtrise insuffisante des prévisions budgétaires décrédibilise l'ensemble du processus avec des écarts importants entre le budget initial et le budget final exécuté, et valide ainsi un déficit de transparence du budget. La communication et mise disposition du budget au grand public demeure un axe important d'amélioration pour la transparence budgétaire. Le public n'a pas accès aux principales informations budgétaires et les plans annuels de performance ne sont pas élaborés en vue de relier le budget de l'Etat aux objectifs de politique publique poursuivis. La liquidation des dépenses, quant à elle, notamment le constat du service fait, ainsi que l'ordonnancement des dépenses ne sont pas contrôlés. Les fournisseurs de l'état ne livrent qu'après paiements, accentuant ainsi les pressions sur la trésorerie de l'état. Par ailleurs, la faible qualité des effectifs du Ministère des finances ne permet pas une maîtrise opérationnelle des toutes les procédures de dépenses. **Le risque fiduciaire associé à la composante Élaboration, exécution et contrôle du budget est jugé élevé.**

1.2. TRÉSORERIE

La mise en place du Compte unique du Trésor, conformément aux prescriptions / réglementations n'est pas encore effective en Guinée-Bissau. En l'absence d'un compte unique du Trésor (CUT), le principe de l'unicité de caisse n'est pas respecté au niveau du Ministère des finances. Le Trésor public dispose d'un logiciel de comptabilité, aux fins de gestion de la trésorerie. En outre, un comité de trésorerie avait été institué, mais son fonctionnement n'est pas régulier. Les prévisions des flux de trésorerie sont préparées sur une base annuelle, mais la non maîtrise de certaines recettes directement encaissées par certains Ministères (Pêche, Affaires étrangères) rend difficile le suivi adéquat de la trésorerie. Depuis plusieurs années, le Comité de trésorerie a fonctionné en dents de scie. Il reçoit de la direction du budget, une liste de toutes les demandes de dépenses qui ont été introduites dans le SIGFIP par les administrateurs financiers des différents ministères. Ces demandes sont envoyées au contrôle financier pour la conformité, la régularité et l'approbation ; après examen par le contrôleur financier un avis est émis à l'attention du secrétaire au budget qui autorise un projet. La liquidation et les ordres de paiement d'une demande se font après une catégorisation des dépenses par priorité. Les catégories de dépenses vont du groupe A au groupe G, où A est la priorité la plus élevée et G la plus basse. Bien que ce système ait assuré que les dépenses essentielles (telles que les salaires) soient payées régulièrement et à temps, en pratique

de nombreuses dépenses non prioritaires (frais de voyage à l'étranger pour le gouvernement, fonctionnaires, coût des soins médicaux à l'étranger pour les fonctionnaires et la collecte des recettes) sont traitées de manière prioritaire ; il convient ainsi, de définir les priorités et catégories de dépenses adéquatement, pour permettre un traitement aligné avec lesdites priorités. Certaines dépenses d'investissement ont par exemple reçu le niveau le plus bas de priorité, tandis que les dépenses militaires sont toujours exécutées sans délais. **Le risque fiduciaire associé à la composante Gestion de la trésorerie est jugé élevé.**

1.3. COMPTABILITÉ ET INFORMATION FINANCIÈRE

Le système intégré d'information sur la gestion financière est opérationnel, mais des faiblesses importantes empêchent toujours sa pleine utilisation. Le SIGFIP ne fonctionne que dans le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), en raison de problèmes de connectivité et de capacité dans d'autres ministères. La plupart des dépenses sont d'abord effectuées en dehors du système via un système d'approbation traditionnel sur papier, puis enregistré dans le système par la suite. Même quand les paiements sont traités via le SIGFIP, le processus d'approbation est reproduit sur papier et par voie électronique. Les revenus sont captés par d'autres systèmes (SYDONIA, SYGADE), puis saisis manuellement dans le SIGFIP avec un certain retard. Une solution technique pour transmettre électroniquement des informations entre les différentes plateformes a été développée en 2017 mais n'est pas encore utilisée. Le manque de clarté concernant certains postes budgétaires importants, notamment « les autres dépenses » et les transferts, ne permet pas de déterminer comment les fonds publics sont dépensés avec certitude. Le système de classification budgétaire est similaire, mais pas identique, aux lignes directrices de l'UEMOA de 1998. Contrairement aux autres pays de l'UEMOA, la classification économique de la Guinée-Bissau comprend une section intitulée « autres dépenses courantes ». Les dépenses enregistrées dans cette catégorie ont atteint des proportions importantes, tandis que les données, y relatives sont incomplètes. Tous les paiements au titre des autres dépenses courantes sont faits au nom ou au profit du MEF. Ces lacunes remettent en cause la fiabilité des données financières publiques en Guinée-Bissau.

En ce qui concerne les états financiers (compte administratif et compte de gestion), ils ne sont pas produits et soumis à la Cour des comptes, ni à l'Assemblée nationale populaire depuis plusieurs années. Les lois de règlement sur l'exécution du budget de l'État ne sont donc pas produites. La comptabilité matière se met en place progressivement en Guinée-Bissau. Le recensement du patrimoine mobilier de l'État est en cours et n'est pas encore finalisé. **Le risque fiduciaire sur la composante Comptabilité et information financière est jugé élevé.**

1.4. VÉRIFICATION INTERNE

Le système de contrôle interne en vigueur est très faible car le pouvoir de contrôle dévolu au contrôle financier ne couvre que les vérifications a priori des engagements. La liquidation et l'ordonnancement ne sont pas soumis à son contrôle. De plus, le contrôle financier est centralisé au niveau du ministère des finances. Il ne dispose pas d'un manuel de procédures et ses effectifs sont insuffisants pour couvrir l'ensemble des contrôles des dépenses publiques.

L'Inspection générale des finances a été créée en 1990 et dotée de ses statuts en 1997. Elle entreprend les audits internes des recettes et dépenses publiques sur la base d'un programme annuel validé par le ministre des Finances. Ses rapports de contrôle sont transmis au ministre des Finances, mais aucun système de suivi des recommandations n'est en place. Si bien que le suivi

des recommandations n'est fait que lors de la prochaine inspection, qui a lieu normalement tous les trois (3) ans.

Enfin, aussi bien le besoin de renforcement des capacités du personnel que les besoins d'équipements en matériel de bureau et matériel informatique du contrôle financier et de l'inspection générale des finances se posent avec acuité. **Le risque fiduciaire associé au contrôle interne est jugé élevé.**

1.5. CONTRÔLE EXTERNE

Le contrôle externe du budget et de toutes les ressources publiques est statutairement exercé par le Tribunal des Comptes, mais celui-ci ne dispose en réalité ni des moyens, ni des effectifs pour accomplir sa mission de vérification des comptes publics et d'examen de la dépense publique. Son budget est géré par le Ministère des Finances, et il n'en mobilise pas une grande partie par an. Le Tribunal des comptes n'a à ce jour rendu aucun rapport de vérification de la conformité des comptes administratifs et de gestion, ni aucun jugement de compte de gestion. Il se consacre à l'audit financier des institutions publiques.

L'Assemblée nationale populaire dispose de moyens très limités pour le contrôle de l'action gouvernementale, en matière d'exécution d'autorisation des dépenses publiques qu'elle a accordées par le vote du budget. Le contrôle parlementaire doit être initié et mis en œuvre à partir de l'intégration des directives 2009 de l'UEMOA sur les lois de finances. Les besoins de renforcement des capacités des élus nationaux en matière de contrôle des politiques publiques et du budget sont une piste importante de reformes.

Par ailleurs, la mise en œuvre des normes et pratiques de comptabilité et d'audit financier conformes aux standards internationaux, n'est pas encore effective, même si tous les textes communautaires relatifs à la comptabilité ont été transposés dans la législation interne de Guinée Bissau. Aussi, du fait de la situation politique, l'Assemblée est quasiment paralysée depuis plusieurs années. **Le risque fiduciaire associé à la composante Contrôle externe est jugé élevé.**

II. TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

La Guinée-Bissau affiche des performances très modestes en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption. Il se classe en 2019 au 168^e rang sur 180 selon l'indice de perception de la corruption (IPC) de TRANSPARENCY INTERNATIONAL, avec un score total de 18 points sur 100 contre 16 points sur 100 en 2017 et 172^e pays sur 180 classés en 2018.

III. STRATÉGIE FIDUCIAIRE

En définitive, suivant les évaluations récentes du système de gestion des finances publiques, le système de gestion des finances publiques de la Guinée-Bissau n'est pas encore sur une trajectoire positive. Le risque fiduciaire dans son ensemble, demeure élevé sur la base des évaluations fiduciaires disponibles. La stratégie d'intervention de la Banque en Guinée-Bissau visant l'utilisation à terme du système de gestion des finances publiques prendra en compte le statut de pays en transition qu'est la Guinée-Bissau et devra se présenter en trois phases.

- i) Afin de juguler les lacunes importantes du système de gestion des finances publiques, il est impératif de conclure un plan d'actions prioritaire, à mettre en

œuvre à court terme, soit au plus tard en 2021 : respect du calendrier budgétaire, renforcement du système de gestion de la trésorerie, élaboration des états financiers et renforcement des contrôles interne (contrôle financier et inspection générale des finances) et externe (Cour des comptes et Assemblée nationale populaire) ;

- ii) Ensuite, élaborer un plan de réforme à moyen terme des finances publiques (2020 – 2025) pour mettre le système au niveau des normes et pratiques internationales, prioritairement, la mise en œuvre des CDMT et du budget programme dans les ministères clés au-delà des deux ministères pilotes déjà été identifiés, et un plan de formation des cadres financiers, contrôleurs financiers et magistrats du Tribunal des comptes, s'appuyant sur les diagnostics récents ;
- iii) Enfin, tout le long de l'extension du DSP 2019 – 2020 : a) utilisation du système de gestion des finances publiques pour les opérations d'appui budgétaire en mettant des déclencheurs de décaissement pour stimuler la mise en œuvre des mesures de court terme, et b) utilisation de système parallèle de gestion financière et comptable pour les opérations d'appui institutionnel et d'investissement. Chaque opération financée par la Banque, fera l'objet d'une évaluation spécifique afin de définir les modalités d'exécution tout en prenant en compte les spécificités du pays et du secteur.

Annexe 16 : Évaluation du système national de passation des marchés

ÉVALUATION DU SYSTÈME NATIONAL DE PASSATION DES MARCHÉS

7.1 Méthodologie de l'évaluation du risque de la passation des marchés La méthodologie utilisée pour l'évaluation du risque fiduciaire relatif aux acquisitions est celle préconisée par la Banque pour la méthodologie d'évaluation systèmes nationaux de passation des marchés. Elle découle de la méthodologie (MAPS) conçue par le CAD de l'OCDE qui a été modifiée et adaptée par la Banque à son contexte opérationnel. La méthodologie de la Banque (Customized MAPS) est fondée sur une évaluation qualitative de 20 sous-indicateurs sélectionnés (parmi les 55 prévus par l'outil original) comme critiques (essentiels) du point de vue de la Banque. Ces 20 sous-indicateurs sont répartis sous les quatre (4) Piliers de la méthodologie MAPS. L'évaluation a été faite sur la base d'informations et données recueillies lors d'entretiens avec les principaux acteurs du système national. Les principaux résultats et conclusions de cette évaluation se fondent sur des données disponibles au mois de février 2020 et sont présentés ci-dessous autour des quatre (4) piliers MAPS. Ces éléments ont permis la détermination par pilier d'un niveau de risque fiduciaire pour la passation des marchés et d'en déduire le risque global pays.

7.2 Analyse détaillée du système des marchés publics de la Guinée-Bissau suivant la MAPS

7.2.1 Pilier I : Cadre juridique et réglementaire

La Guinée-Bissau s'est dotée en 2010 d'une réglementation applicable aux marchés publics et délégations de services publics en adoptant le Décret-Loi n°19/210 du 30 juin 2010 de gestion de la commande publique, transposant les normes communautaires en la matière. La réglementation nationale est soutenue par le décret ci-avant cité mais aussi par plusieurs autres textes réglementaires relatifs à la commande publique. Cette avancée normative est intervenue dans le cadre de la réforme des procédures de marchés publics conformément aux directives i) n°04/2005/CM/UEMOA portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des conventions de délégations de service public et ii) n° 05 /2005/CM/UEMOA portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public.

Le cadre réglementaire et légal est fondé sur des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et des soumissionnaires participant à un appel d'offre ; et de transparence des procédures, l'efficacité et la bonne gestion des ressources publiques disponibles. Il s'applique aux marchés passés par l'État, les établissements publics, les collectivités locales, les sociétés d'État. Tout candidat qui possède des capacités techniques et des capacités financières nécessaires à l'exécution d'un marché public ou d'une délégation de service public, ainsi que l'expérience de l'exécution de contrats analogues peut participer aux procédures de passation de marchés et de délégations. La compétition ouverte est le mode par excellence d'accès à la commande publique. Le recours à toute autre mode d'acquisition doit être justifié et approuvé par la DGCP. Aussi, faut-noter que la réglementation nationale indique les modes d'acquisitions des biens et travaux et les méthodes de sélection des bureaux de consultants. Les appels d'offres doivent faire l'objet de publication et le délai de réception des offres est fonction de la méthode, de la nature et de la complexité de l'appel d'offres. Les délais pour l'AOI étant plus longs. Les règles publicitaires sont convenables et répondent aux standards internationaux avec une publication large allant de la publication de l'opportunité d'affaires à l'attribution du marché. Enfin, la réglementation exige l'élaboration du PPM et sa validation par la DGMP et interdit le fractionnement.

Les insuffisances identifiées dans le cadre du Pilier I sont :

- i. Le Code des marchés publics ne s'applique pas aux marchés publics dont la valeur est inférieure à i) 5 000 000 F CFA pour les fournitures et services et ii) 10 000 000 F CFA pour les travaux ; Absence de référentiel de prix et de catégorisation des entreprises ;
- ii. Absence de sanctions pour les entreprises défaillantes dans le cadre de l'exécution des marchés ;
- iii. Les conditions de participation des entreprises publiques aux marchés publics ne sont pas précisées ;
- iv. La forme conjointe et solidaire des groupements d'entreprises n'est pas obligatoire (art 29 du CMP) et est laissée à l'appréciation de l'autorité contractante ;

- v. Absence de publication de l’avis de pré-qualification pour les travaux de grande envergure ;
- vi. Les conditions de recours à l’AOI ou à un AON ne sont pas indiquées dans le cadre réglementaire ;
- vii. Le CMP n’est pas précis sur les procédures et méthodologies pour évaluer la qualification technique et pour combiner le prix et la qualification technique en fonction des circonstances, pour l’acquisition de services de consultant ;
- viii. Il n’y a pas de texte définissant les conditions d’application de la préférence communautaire (art. 66 du CMP) ;
- ix. Absence d’un site web de référence pour les publications des questions relatives aux Marchés publics ;
- x. Inexistence d’un Guide/Manuel unique de procédures des marchés publics, élaboré par les autorités des marchés publics.

Les faiblesses précitées sont susceptibles d’avoir un impact dans la passation des marchés suivant la réglementation nationale.

La notation de risque globale pour le Pilier I : Au vu des divergences ci-dessus identifiées, la notation de risque pour le Pilier I est **substantiel**.

Mesures d’atténuation : a) amender les textes pour corriger les insuffisances indiquées aux points i) à viii) ci-dessus, b) appuyer le pays dans la mise en place d’un site web opérationnel, c) appuyer le pays à disposer d’un guide/manuel de procédures de passation de marchés.

7.2.2 Pilier II : Cadre institutionnel et capacités de gestion

La réglementation nationale dispose la séparation des fonctions comme ci-après

- Passation : l’Unité Centrale des Achats Publics (UCAP), rattachée au Ministère de l’Economie et des Finances, procède, à la demande des ministères, aux passations des marchés depuis le stade de l’élaboration des dossiers d’appel d’offres jusqu’aux résultats du processus d’appel d’offres. Toutefois, plusieurs gestionnaires de crédits se passent des services de l’UCAP et cette dernière dispose peu de moyen pour couvrir l’ensemble des marchés du pays.
- Contrôle : la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP), rattachée au Ministère de l’Economie et des Finances, n’exerce qu’au niveau central, ses activités n’ayant été ni déconcentrées ni décentralisées au niveau régions. Aussi, la DGMP dispose-t-elle peu de moyens pour couvrir sa mission de contrôle de la passation des marchés du pays ;
- Régulation : l’Autorité de Régulation des Concours Publics (ARCP), rattachée à la primature, est en charge de procéder à des réformes, de délivrer des formations pour l’administration, le secteur privé et la société civile, de réaliser les audits, d’examiner les recours et de prendre des sanctions. Cette structure de régulation n’est pas opérationnelle depuis 2017. Il a été noté que l’organe de régulation (ARCP) n’est pas opérationnel depuis 2017 pour diverses raisons. Aussi, convient-il de rappeler que cette dernière ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour faire face à ses missions tel que l’audit des marchés. En effet, les dispositions des contrats de commande publics ne prévoient pas le prélèvement de la taxe de redevance de régulation. L’ARCP ne dispose pas de manuel de procédures administratives et est très peu dotée en ressources.

Les faiblesses précitées sont susceptibles d’avoir un impact dans la passation des marchés suivant la réglementation nationale.

La notation de risque globale pour le Pilier II : Au vu des insuffisances relevées ci-dessus, la notation de risque pour le Pilier II est **“élevé”**.

Mesures d'atténuation : (a) procéder à des appuis institutionnels pour rendre conforme le cadre institutionnel de la passation des marchés de la Guinée Bissau, (b) amender les textes réglementaires pour instituer les frais de régulation sur les marchés publics, (c) Renforcer les organes de gestion des marchés publics de la Guinée Bissau par des formations mais également en ressources humaines qualifiées.

7.2.3 Pilier III : Activités d'acquisitions et pratiques du marché

Le budget général de l'état au cours des trois dernières années comporte un faible niveau d'investissement. Cette situation implique le faible des activités de passation de marchés dans le pays. Toutefois, il convient de rappeler que la DGCP est chargé du contrôle à priori de tous les marchés d'un montant supérieur à 5 000 000 F CFA pour les biens et services et 10 000 000 F CFA pour les travaux passés par les autorités contractantes. Toutefois, ce contrôle n'est pas exhaustif car les autorités contractantes n'ont pas l'obligation de soumettre les dossiers d'acquisition, les rapports d'évaluation des offres et les contrats au contrôle à priori de la DGCP. La passation des marchés publics comprenant la publication des plans de passation des marchés, l'élaboration des dossiers d'appels d'offres, le lancement de l'appel d'offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution des contrats relève de la l'Agence Nationale des Acquisitions Publiques (ANAP), ex UCAP. Cependant, la quasi-totalité des autorités contractantes passent et exécutent les marchés sans requérir son avis. Les statistiques des marchés passés par l'ANAP se présentent comme suit : 57 marchés en 2015, 11 en 2016, 11 en 2017 et 27 en 2019 (ceux de 2018 n'ont été rendues disponibles). Enfin, les faibles capacités des organes de passation de marchés sont à l'origine des difficultés de mise à disposition des statistiques des marchés publics.

Quant au contrôle à priori de la DGCP, faut-il noter que plusieurs autorités contractantes passent des marchés par entente directe sans l'avis préalable de la DGCP et il n'y a pas de contrôle à postériori sur les marchés non soumis au contrôle à priori de la DGCP.

Les faiblesses précitées sont susceptibles d'avoir un impact dans la passation des marchés suivant la réglementation nationale.

La notation de risque globale pour le Pilier III : Au vu des insuffisances relevées ci-dessus, la notation de risque pour le Pilier II est "élevé".

Mesures d'atténuation : (a) procéder à des appuis institutionnels pour rendre plus opérationnel les organes de gestion des marchés publics en Guinée Bissau, (ii) mettre en place un système de gestion informatisé liant la passation des marchés à la programmation et l'exécution du budget de l'état afin de contraindre toutes les autorités contractantes aux modes de revues réglementaires des marchés publics.

7.2.4 Pilier IV : Intégrité et transparence du système de passation des marchés publics Le décret-Loi n°19/210 du 30 juin 2010 de gestion de la commande publique, prévoit des dispositions suivantes pour le contrôle des marchés publics :

Le contrôle interne des processus de passation des marchés est assuré au-dessus d'un seuil défini par voie réglementaire par la Direction Générale de concours publics (DGCP) et au-dessous dudit seuil par les Cellule de contrôle des marchés publics (CCMP) désignées au sein des autorités contractantes, pour les ministères, les institutions de l'Etat, les préfectures et autre structures administratives du pays. Le contrôle interne est de façon générale très peu fiable au vu des faibles capacités des différents structures chargées de cette mission. *Le contrôle interne à postériori des marchés publics* est instauré dans le décret-loi 19/2010. Il devra être réalisé par la DGCP sur les contrats dont le montant est en dessous de son seuil de compétence. Ce contrôle à postériori n'est pas effectif et par conséquent il n'y a pas une appréciation des marchés passées sous les seuls relevant du mode de revue à postériori.

Le contrôle externe dans les marchés publics : Le contrôle externe du système se fait au moyen d'audits. La réalisation des audits spécifiques aux marchés publics relève des missions de l'Autorité de régulation des concours publics (ARCP). Ces audits à réaliser sur une base annuelle ne sont pas effectifs en Guinée Bissau. En effet, le financement et l'autonomie financière de l'ARCP devrait être assurés par l'Etat. Malheureusement, la redevance et la subvention de l'Etat prévues dans le décret-loi 19/2010 ne lui sont pas reversées. L'absence de ressources pour les activités de l'ARCP sont entre autres les raisons qui ont fait que cette dernière n'est plus opérationnelle.

Le contentieux des marchés publics : Le système de plaintes existant a été examiné afin de s'assurer qu'il prévoit des conditions spécifiques qui prennent en compte les exigences d'impartialité, d'indépendance et d'application régulière de la loi. En effet, le droit de plainte est accordé à tout soumissionnaire qui doit l'exercer dans un délai de

05 jours après la publication de la décision faisant grief en saisissant l'autorité contractante et par la suite la Commission de Règlement des Différends (CRD) de l'ARCP. Ledit CRD est indépendant de la gestion et de la mise en œuvre des processus de passation des marchés. Mais vu que l'ARCP et le CRD ne sont pas fonctionnels, par conséquent, le mécanisme de gestion des plaintes n'est pas opérationnel et il n'y a pas de numéro vert confidentiel pour dénoncer les pratiques interdites en marchés publics.

Les faiblesses précitées sont susceptibles d'avoir un impact dans la passation des marchés suivant la réglementation nationale.

La notation de risque globale pour le Pilier IV : Au vu des insuffisances relevées ci-dessus, la notation de risque pour le Pilier IV est "substantiel".

Mesures d'atténuation : (i) rendre opérationnel le dispositif institutionnel de contrôle interne de la passation des marchés, (ii) doter l'ARCP y compris le CRD des moyens humains et financiers adéquats pour la réalisation des audits et la prise en charge des plaintes. Enfin pour ce pilier, mettre en place un numéro vert pour recueillir les dénonciations.

7.3 Stratégie fiduciaire de la Banque en Guinée Bissau pour la période d'extension

Volet Passations Marchés

La Stratégie Fiduciaire en passation des marchés de la Banque en Guinée Bissau pour la période d'extension du DSP restera identique à celle suivie pendant la phase 2015-2019. En effet, il n'y a pas eu d'avancées dans les réformes entreprises par le pays en 2015. Des progrès substantiels restent à faire notamment au niveau des cadres réglementaire, institutionnel, de gestion, du renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs de la commande publique, et de la mise en place des dispositifs permettant l'opérationnalisation cohérente et efficace des différents organes impliqués dans le processus de passation des marchés publics (UCAP, DGCP et ARMP). Dans le cadre de la stratégie d'intervention de la Banque en Guinée-Bissau, le pilier I permettra d'agir sur les points d'amélioration identifiés : une décision réglementaire transposant les DSRA au niveau national et procédant à leur traduction en portugais ; la mise en place d'un référentiel de prix et de la catégorisation des entreprises ; la mise en place d'un dispositif relatif aux sanctions des entreprises défaillantes dans le cadre de l'exécution des marchés et d'un dispositif concernant la lutte contre la corruption conformément aux conventions de l'Union Africaine et de l'UNODC ; la déconcentration et la décentralisation des activités de la DGCP ; la mise en place d'un système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) afin de permettre de faire le lien entre le budget et les finances publiques pour une meilleure consolidation des données ; l'amélioration de l'accès à la commande publique du secteur privé dont les PME ; la réalisation régulière d'audits indépendants des marchés publics ; l'opérationnalisation du numéro vert et la sensibilisation de tous quant à son utilisation ; la mise en place d'un portail internet des marchés publics mis à jour régulièrement par les données fournies par la DGCP et l'ARMP. Tous ces points feront l'objet d'un dialogue avec le Gouvernement au titre d'actions à envisager dans le domaine des marchés dans le cadre de la stratégie d'intervention de la Banque en Guinée-Bissau.

7.4. Tableau Résumé de la notation du risque lié à la passation des marchés en Guinée Bissau

| Niveaux de risque | Elevé | Substantiel | Modéré | Faible |
|---|-------|-------------|--------|--------|
| <i>Risque global de la passation des marchés dans le pays</i> | E | | | |

Annexe 17: Résultats de l'évaluation de la situation de fragilité de la Guinée-Bissau

La Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont évalué conjointement la situation de fragilité de la Guinée-Bissau et ont publié un rapport à ce sujet en octobre 2019. Les constatations de ce rapport sont présentées ci-après.

Introduction

La Guinée-Bissau est un petit État d'Afrique de l'Ouest qui affiche l'un des niveaux de fragilité les plus élevés de la sous-région, selon l'indice des États fragiles de 2018¹¹. Depuis qu'il a obtenu son indépendance du Portugal en 1974, le pays vit une crise politique semi-permanente. En 2014, la Guinée-Bissau a tenu des élections présidentielle et législatives, ce qui annonçait une transition vers le retour à un régime civil. Mais un an plus tard, une crise politique a éclaté. Suite à la destitution litigieuse du premier ministre par le président, la crise s'est amplifiée en décembre 2015. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a engagé des efforts de médiation visant à résoudre cette crise qui avait plusieurs répercussions, notamment sur le secteur de l'éducation et de la santé¹². La suspension de l'aide par plusieurs donateurs a eu pour effet de ralentir la dynamique d'une série de réformes importantes, dont celles du secteur de la sécurité et du système politique. Après quatre années de blocage politique, des élections législatives ont été organisées avec succès et dans le calme en mars 2019. Il a fallu quatre mois pour que soit mis en place, en juillet 2019, un nouveau gouvernement ayant pour mission principale d'organiser l'élection présidentielle du 24 novembre 2019. En décembre 2019, sous la surveillance très étroite des observateurs régionaux et internationaux, Umaro Cissoco Embalo, ancien général et ex-premier ministre, a été élu président avec une majorité de 53,55 %. Toutefois, en janvier 2020, la Cour suprême a invalidé les résultats électoraux, suite à une demande de recomptage formulée par Domingos Simoes Pereira, le candidat arrivé en deuxième position et qui représentait le PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert). Une décision finale est toujours attendue de la Cour suprême. Cependant, compte tenu de l'implication étroite de la CEDEAO et de son engagement en faveur de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau, les perspectives projetées sont celles d'une normalisation des sphères politique et institutionnelle dans les prochaines semaines.

Facteurs de fragilité clés de la Guinée-Bissau : le pays est confronté à des difficultés multiples en matière de résilience.

L'instabilité politique actuelle est en partie symptomatique d'une transformation politique inachevée qui s'explique par la concurrence entre élites et la recherche de rentes, ce qui contribue à l'absence d'institutions inclusives et efficaces. Le pays souffre donc d'une faiblesse institutionnelle généralisée qui touche l'ensemble de ses institutions. De fait, le passage inachevé d'un État socialiste monopartite à un État libéral et démocratique doté d'une économie de marché a suscité entre les élites une concurrence pour le contrôle économique et politique. Qui plus est, le manque d'investissement dans les institutions officielles et la dépendance excessive à l'égard du secteur public en matière d'extraction de rentes ont créé une classe politique fragmentée. Par ailleurs, cette concurrence et ce comportement de recherche de rentes ont conduit différentes factions à manipuler le système politique, ce qui a encore réduit l'efficacité de l'État. Cette

situation est exacerbée par la corruption, d'où une réduction considérable de la légitimité de toutes les institutions officielles.

L'économie est captive et peu diversifiée, ce qui la rend très vulnérable aux chocs. En Guinée-Bissau, la croissance économique est faible et volatile depuis des décennies, tandis que la pauvreté reste très répandue. L'agriculture contribue pour environ 50 % au PIB et emploie plus de 85 % de la main-d'œuvre¹³, et l'économie est dominée par la production et l'exportation de noix de cajou non transformées. Il s'ensuit que le pays est lourdement tributaire du secteur de la noix de cajou, ce qui le rend plus vulnérable aux chocs comme ceux de la fluctuation des prix et du changement climatique. De plus, les élites contrôlent le marché de la noix de cajou en appliquant des mesures qui vont à l'encontre des intérêts économiques du pays, comme la limitation du nombre de licences d'exportation ; cela témoigne du comportement de recherche de rentes et de la faiblesse de la gouvernance dans le secteur public, où les élites sont devenues à la fois des hommes d'affaires et des titulaires de charges publiques qui sont en concurrence pour les ressources politiques et économiques. D'autres défis économiques, notamment la croissance de l'activité économique illicite, le risque de surendettement extérieur et d'instabilité bancaire, alors que les prix du pétrole sont plus élevés que prévu, contribuent encore à l'incertitude concernant les perspectives économiques du pays et pourraient accentuer les revendications si les populations sont de plus en plus incapables d'accéder à des moyens de subsistance stables.

L'instabilité de l'État est encore amplifiée par l'ingérence du secteur de la sécurité dans les sphères politique et économique. Depuis son indépendance, la Guinée-Bissau a connu 4 coups d'État et 16 tentatives de coup d'État, et l'ingérence militaire dans les affaires politiques a atteint son apogée entre 1999 et 2012. En dépit d'une certaine évolution positive, comme l'absence d'interventions militaires lors de la crise politique de 2015-2018 ainsi que durant la période précédant la récente élection présidentielle, le secteur sécuritaire a de tout temps été une grande source d'instabilité en Guinée-Bissau. En outre, la taille des forces armées est trop importante par rapport à celle de la population et dépasse celle des pays voisins. L'armée a un effectif qui est pléthorique aux échelons supérieurs et se compose principalement de personnes ayant pris leur retraite ou s'appropriant à le faire¹⁴. De même, la promotion professionnelle n'est pas basée sur le mérite, mais plutôt sur l'affiliation personnelle à certains hommes politiques et chefs militaires, ainsi que sur la participation à la violence politique¹⁵. Si plusieurs initiatives ont été lancées dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, beaucoup d'entre elles n'ont pas donné les résultats escomptés.

La faiblesse et l'iniquité de l'administration judiciaire et un règlement inefficace des conflits contribuent à délégitimer les institutions officielles et à creuser le fossé de la méfiance entre les citoyens et l'État. En Guinée-Bissau, l'accès à la justice est souvent déterminé par l'appartenance ou non à un réseau d'influence et par le statut financier, ce qui renforce le système de clientélisme et de recherche de rente en faisant en sorte qu'un jugement approprié ne soit rendu qu'à ceux qui peuvent influencer le système. Il en résulte également une situation dans laquelle les responsables de crimes ne sont ni poursuivis ni incarcérés. De plus, les tribunaux ne sont présents que dans la capitale et dans certaines villes de l'intérieur ; les juges et les procureurs sont absents dans de nombreuses régions du pays¹⁶ ; et la justice se pratique en portugais, langue qui n'est parlée

couramment que par une petite partie de la population, d'où un risque de réduction de l'accès à la justice d'environ 80 % des Bissau-Guinéens. La combinaison de ces facteurs accroît chez la population un sentiment d'exclusion, en particulier en milieu rural, et favorise les tensions et les conflits.

L'exclusion sociale, accentuée par la faible présence de l'État et la persistance de la pauvreté, constitue une source de ressentiment et de revendications croissantes. Le niveau de vie en milieu rural est nettement inférieur à celui de la capitale, Bissau, ce qui s'explique principalement par un accès plus restreint aux marchés et aux services sociaux, l'insuffisance des infrastructures rurales et la faiblesse de la productivité agricole. Bien que divers instruments juridiques aient été mis en place et que des engagements aient été pris en faveur de la décentralisation, ces efforts n'ont pas été traduits en actes. La plupart des institutions et des systèmes demeurent concentrés dans l'administration centrale, et les administrations régionales et les ministères opérationnels ont peu d'influence sur la préparation et l'exécution du budget une fois que les besoins immédiats en dépenses, comme les salaires, ont été satisfaits. De plus, les élections municipales locales n'ont pas eu lieu, ce qui nuit à la représentation et au développement au niveau local, à la prestation de services et à la responsabilité de la population en matière de dépenses publiques. Enfin, l'exclusion et la marginalisation des jeunes et des femmes peuvent être une source d'instabilité. Le taux de chômage des jeunes s'est constamment situé aux alentours de 7 % de la population active ces 20 dernières années. Étant donné l'état de turbulence constant du pays et l'influence des intérêts illicites du monde du narcotrafic, les nombreux jeunes chômeurs sont susceptibles d'être recrutés pour des activités criminelles et violentes. Tout comme les jeunes, les femmes sont défavorisées en termes d'accès aux moyens de subsistance et aux services de base comme la santé et l'éducation, mais aussi sur le marché du travail. Qui plus est, les femmes sont souvent victimes de violences basées sur le genre telles que la violence domestique, les mutilations génitales féminines, les violences sexuelles et sexistes et les mariages forcés¹⁷. Cette exclusion des groupes les plus vulnérables des opportunités politiques et économiques contribue à la création de frustrations et à l'instabilité.

Le trafic de drogues a une incidence négative sur le tissu politique, économique et social du pays. Le trafic de stupéfiants, d'armes et de bois et d'autres activités criminelles constituent un défi pour la Guinée-Bissau depuis plusieurs décennies. Les réseaux de trafiquants ont été attirés par sa géographie, la faiblesse des capacités de l'État et l'instabilité politique et institutionnelle qui leur ont permis d'opérer librement. Le défi du commerce illicite est en partie un produit du système politique clientéliste. Les flux financiers illicites en provenance de Guinée-Bissau étaient estimés à 7 % du PIB en 2015¹⁸. Selon l'Observatoire de la drogue et de la toxicomanie de Guinée-Bissau, la consommation de drogue a augmenté ces dernières années, en particulier chez les jeunes, ce qui représente une menace non seulement pour la santé publique nationale mais aussi pour le développement¹⁹ socio-économique du pays. Bien qu'il n'existe pas de données précises à ce sujet, on estime que 20 à 30 % des jeunes de Bissau consomment du crack²⁰. Il s'agit d'une situation qui non seulement constitue une grave menace pour la santé publique dans un système de soins de

santé déjà fragile, mais montre aussi que ces risques sont étroitement liés à la sécurité et à une instabilité accrue.

Dans une perspective multidimensionnelle des risques, les défis environnementaux et climatiques sont susceptibles d’agir comme un multiplicateur de risques en présence de facteurs préexistants de fragilité, de conflit et de violence. La Guinée-Bissau est très exposée aux aléas naturels tels que les inondations et l’érosion côtière. Les impacts de ces phénomènes sont susceptibles d’être aggravés par le changement climatique. Cependant, le manque de gouvernance et de moyens financiers limite la capacité de l’État à protéger l’environnement, de sorte que les ressources naturelles de la Guinée-Bissau sont vulnérables à l’exploitation. À long terme, la non-gouvernance des ressources naturelles, ajoutée aux catastrophes naturelles, crée une vulnérabilité et une exclusion accrues de la population, d’où l’accentuation des facteurs de risque de fragilité, de conflit et de violence.

Enfin, la dynamique régionale et les facteurs externes jouent aussi un rôle important dans la fragilité de la Guinée-Bissau. Cette dernière a subi dans le passé diverses retombées de conflits se déroulant dans les pays voisins, et la concurrence géopolitique entre les différents acteurs a sapé les réformes et la stabilité. Le pays a aussi été l’un des principaux centres de trafic d’armes légères et de drogue en Afrique de l’Ouest, et plusieurs épisodes de violence politique seraient liés aux activités de narcotrafic. La concurrence géopolitique entre différents acteurs a compromis les réformes et la stabilité. La concurrence qui en résulte entre les différents acteurs a mis à mal les réformes tout en contribuant à accentuer la polarisation de la politique du fait des alliances entre les factions nationales et certains intérêts étrangers. Outre la dynamique régionale, il existe des facteurs externes qui contribuent à la fragilité de la Guinée-Bissau, comme le rôle parfois « néfaste » des donateurs. La Guinée-Bissau dépend fortement des donateurs, 95 % en moyenne de son programme annuel d’investissement public ayant été financé par l’aide extérieure entre 2010 et 2016. De cette aide, 74 % est fournie sous forme de subventions et de dons²¹. Compte tenu du contexte actuel, les donateurs sont largement responsables de la prestation de bien des services publics de base, en particulier en dehors de Bissau, en partenariat avec les ONG nationales et les organisations communautaires.

Conclusion

La situation spécifique du pays requiert une approche globale qui assure la stabilité à long terme et le renforcement des institutions, combinés à des gains à court et moyen terme qui permettent de résoudre le problème du bien-être des citoyens. Sur cette base, l’étude souligne qu’il importe que la BAD et le Groupe de la Banque mondiale continuent de mettre l’accent sur le renforcement de la gouvernance (notamment la gouvernance locale déconcentrée), l’inclusion sociale et le développement du capital humain (en particulier chez les populations rurales et les plus vulnérables) dans des domaines thématiques clés.

Annexe 18: Relations entre la Guinée-Bissau et le FMI

Fin de la visite des services du FMI en Guinée-Bissau le 1^{er} octobre 2019

À la demande des autorités bissau-guinéennes, une mission du Fonds monétaire international (FMI), conduite par M^{me} Concha Verdugo-Yepes, s'est rendue à Bissau du 18 septembre au 1^{er} octobre 2019 pour effectuer un diagnostic préliminaire des insuffisances de la gouvernance budgétaire, de la réglementation des marchés, et des politiques et pratiques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption.

À l'issue de cette visite, M^{me} Verdugo-Yepes a publié la déclaration suivante :

« La Guinée-Bissau est confrontée à des problèmes profondément enracinés de mauvaise gouvernance et de corruption, qu'il convient de résoudre pour permettre au pays de réaliser son potentiel économique et d'améliorer le niveau de vie de la population. Un premier pas vers cet objectif consiste à élaborer une stratégie nationale globale de lutte anticorruption qui met l'accent sur l'adoption de pratiques saines en matière de gestion des finances publiques, de politique fiscale, d'administration des recettes, d'État de droit, de lutte contre la corruption et de régimes de lutte contre le blanchiment de capitaux. Le FMI se réjouit à la perspective de continuer à coopérer étroitement avec les autorités dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie.

La mission du FMI tient à exprimer sa gratitude aux autorités pour les échanges constructifs et pour leur chaleureuse hospitalité ».

La mission du FMI s'est entretenue avec le président, M. José Mário Vaz, le premier ministre, M. Aristides Gomes et le ministre des Finances, M. Geraldo Martins, d'autres hauts responsables et des représentants du secteur privé, de la société civile et de la communauté internationale des donateurs.

Fin de la visite des services du FMI en Guinée-Bissau le 10 mai 2019

La situation budgétaire de la Guinée-Bissau reste tendue, le pays affichant un important déficit de financement pour 2019.

Il existe une évolution prometteuse vers le règlement des différends liés au plan de sauvetage des banques annulé par le gouvernement en 2015.

Les autorités ont manifesté un vif intérêt pour un nouveau programme appuyé par le FMI.

Une équipe du FMI, conduite par M. Tobias Rasmussen, s'est rendue en Guinée-Bissau du 6 au 10 mai pour évaluer la situation budgétaire, examiner l'évolution du secteur financier et étudier l'intérêt des autorités pour un nouvel accord avec le FMI.

À l'issue de la visite, M. Rasmussen a publié la déclaration suivante :

« La situation budgétaire de la Guinée-Bissau reste tendue. En raison principalement de l'augmentation des dépenses au-delà des prévisions, le déficit public au début de 2019 a été nettement plus important que prévu dans le projet de budget. Le déficit était par ailleurs beaucoup plus important que celui de la même période en 2018, où il a atteint, pour l'ensemble de l'exercice, un niveau d'environ 5,1 % du PIB sur la base des engagements. Dans le même temps, les pressions financières se sont accentuées, ce qui s'est traduit par une augmentation du solde des factures

impayées. En l'état actuel des choses, le déficit de financement de 2019 est estimé à environ 3 % du PIB. L'augmentation de la production de noix de cajou devrait certes contribuer à faire passer la croissance du PIB réel de 3,8 % (estimation) en 2018 à environ 5 % en 2019, mais la diminution des prix de la noix de cajou engendre des risques à la baisse de l'activité économique et du recouvrement des recettes publiques.

Les discussions ont porté sur les mesures à prendre pour assurer la viabilité budgétaire et renforcer la gestion des finances publiques. Une combinaison complète de mobilisation accrue des recettes, de resserrement des dépenses et de recherche de financements supplémentaires sera nécessaire pour réduire le déficit, assurer le paiement en temps voulu des salaires et autres obligations, et endiguer l'augmentation de la dette publique. Un premier pas consisterait à relancer le Comité du Trésor, lequel contribuerait à maîtriser les dépenses. Ensuite, le nouveau gouvernement — qui n'est toujours pas en place depuis les élections du 10 mars — devra adopter un budget de 2019 dont l'objectif sera de ramener le déficit dans les limites du critère de l'UEMOA de 3 % du PIB dès que possible.

Les discussions ont aussi porté sur l'évolution du secteur financier, où l'on observe un mouvement prometteur vers le règlement des différends liés au plan de sauvetage des banques annulé par le gouvernement en 2015. Les problèmes connexes d'incertitude et de capitalisation ont entravé le développement du secteur financier pendant plusieurs années et ont été un facteur important du déclin du crédit bancaire à l'économie observé en 2018. Les préparatifs en vue du règlement à l'amiable du litige et de la recapitalisation consécutive d'une banque progressent désormais rapidement. Si cette démarche est menée à bien, elle permettra d'apporter un appui important à la stabilité financière et à la croissance à long terme.

Les autorités ont manifesté un vif intérêt pour un programme appuyé par le FMI. Sous réserve d'une intervention énergique pour stabiliser la situation budgétaire dans les prochains mois, la mission pourrait se rendre de nouveau à Bissau en septembre pour discuter avec le nouveau gouvernement d'un nouvel accord de Facilité élargie de crédit (FEC).

La mission du FMI tient à exprimer sa gratitude aux autorités pour les échanges constructifs et pour leur chaleureuse hospitalité ».

L'équipe s'est entretenue avec le président, M. José Mário Vaz, le premier ministre et ministre des Finances, M. Aristides Gomes, la directrice nationale de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), M^{me} Helena Nosolini Embaló, le président du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), M. Domingos Simões Pereira, d'autres hauts responsables, et des représentants du secteur privé et de la communauté des donateurs.

Annexe 19: Note sur le changement climatique et la croissance verte : Guinée-Bissau

1. Profil climatique

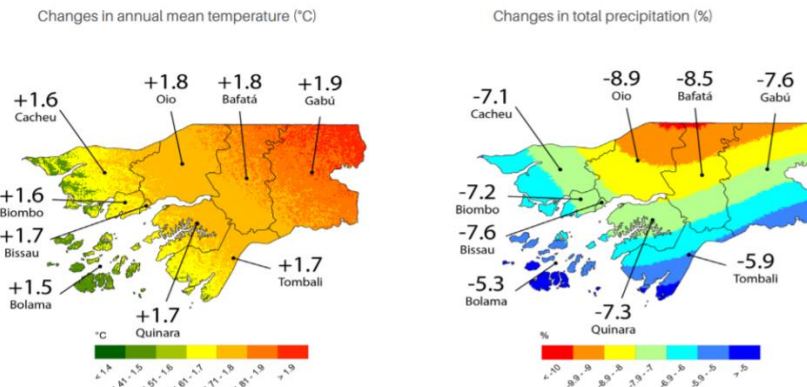
Le climat de la Guinée-Bissau est naturellement influencé par les trois grands phénomènes climatiques, à savoir i) les mouvements de la zone de convergence intertropicale, ii) les actions subsidiaires des cellules semi-permanentes à haute pression, communément appelées anticyclone des Açores dans l'Atlantique Nord et anticyclone de Sainte-Hélène dans l'Atlantique Sud, et iii) la dépression thermique estivale qui s'établit sur le désert du Sahara. Le pays est divisé entre le continent et de petites îles. Ces dernières comprennent une chaîne contiguë de sept îles et un archipel formé de 88 îles et îlots dont seulement 21 sont habités. De ce fait, la plupart des territoires de la Guinée-Bissau sont entourés par la mer et situés en dessous du niveau de la mer.

➤ Tendances et projections climatiques

La Guinée-Bissau est un pays dont la plupart des territoires sont situés en dessous du niveau de la mer, ce qui la rend particulièrement exposée aux risques climatiques. Plusieurs événements d'origine climatique, comme l'augmentation de la température, la modification des régimes de précipitations et l'élévation du niveau de la mer, ont été enregistrés au cours des dernières décennies à l'échelle du pays. Des tendances claires en matière de changement climatique sont observées, notamment i) un début tardif des saisons pluvieuses (mi-juin par rapport au début mai), une distribution moins régulière des précipitations caractérisée par des pluies plus intenses, une « saison froide » plus courte, un environnement plus chaud et plus sec, l'accroissement de la fréquence des marées hautes de plus grande ampleur (ayant un impact sur les digues et les rizières), et l'intrusion d'eau saline dans les zones de culture et dans les nappes phréatiques en saison sèche, une augmentation sensible de la variabilité des précipitations et l'élévation du niveau de la mer (CCNUCC 2018). La température a aussi augmenté considérablement au cours des dernières décennies. D'après les observations, la température moyenne a augmenté de 0,2 à 0,8 °C depuis la fin des années 70. Cette évolution du régime des précipitations et des températures a été associée à diverses perturbations du régime historique du climat de la Guinée-Bissau. En particulier, les dernières décennies se sont caractérisées par une arrivée tardive de la saison pluvieuse, une mauvaise répartition spatiale et temporelle des précipitations, un temps plus chaud et plus sec, une saison froide plus courte, de fréquents nuages de poussière, des inondations dévastatrices, de fréquents épisodes de sécheresse et une salinisation accrue de l'eau.

Les projections climatiques futures donnent à penser que le pays connaîtra d'autres changements induits par le réchauffement planétaire. Ces projections indiquent systématiquement une nouvelle augmentation de la température quotidienne moyenne de + 1,4 °C sur la période 2016-2024, qui pourrait éventuellement atteindre + 3,1 °C à l'horizon 2046-2075, selon le scénario d'émissions. En ce qui concerne les précipitations, la plupart des projections tendent à indiquer que le pays connaîtra une forte variabilité des précipitations non seulement en termes d'intensité avec davantage d'événements extrêmes, mais aussi en fonction des changements au niveau du début et de la durée de la saison pluvieuse. Dans certaines régions, une tendance à la baisse du volume des précipitations avec une forte variabilité au début et à la fin de la saison pluvieuse est probable à moyen et à long terme (régions du centre-nord et de l'est), tandis que d'autres régions connaîtront des conditions plus humides et des précipitations plus fortes.

Figure 1. Évolution prévue des températures et des précipitations en Guinée-Bissau d'ici 2050 (FAO et ICRISAT, 2019)



S'ils se produisent, ces changements climatiques prévus auront des répercussions considérables sur l'économie et les moyens de subsistance des populations de la Guinée-Bissau. Les risques climatiques comme les inondations, les sécheresses, les tempêtes tropicales, les invasions de criquets, l'érosion côtière, les vents forts et violents, la salinisation de l'eau et la variabilité du régime pluviométrique sont susceptibles de devenir plus fréquents et plus graves au cours des prochaines décennies. L'érosion côtière est un grave sujet de préoccupation en Guinée-Bissau, et le pays est plus exposé au risque de perdre une grande partie de son territoire, y compris les côtes et les îles de mangrove, en raison de l'élévation du niveau de la mer.

➤ Impacts du changement climatique et vulnérabilité

Les conditions géographiques et écologiques de la Guinée-Bissau la rendent très vulnérable au changement climatique. La Guinée-Bissau est l'un des pays les plus vulnérables à l'évolution du climat dans le monde. Dans l'édition 2018 du Rapport sur les risques dans le monde de 2018, la Guinée-Bissau arrive au 19^e rang sur 173 pays en termes de vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Elle se classe aussi parmi les cinq pays les plus vulnérables au climat dans le monde selon l'indice de vulnérabilité de l'Initiative mondiale d'adaptation de Notre Dame (ND-GAIN 2017). Les principaux facteurs expliquant le niveau élevé de vulnérabilité climatique du pays sont son exposition physique, la dispersion de son territoire en petites îles, sa forte dépendance à l'égard de l'agriculture et de la pêche, et l'urbanisation non planifiée et incontrôlée.

En raison du changement climatique, le pays sera confronté à la question de l'érosion de ses territoires et de ses écosystèmes de mangrove, ainsi que de la poursuite des inondations fréquentes et de l'intrusion d'eau salée due à l'élévation du niveau de la mer. Le réseau hydrologique de la Guinée-Bissau est en grande partie constitué d'un estuaire où les marées et l'intrusion d'eau salée s'étendent sur 175 km à l'intérieur des terres. L'érosion côtière va encore s'accroître occasionnant des pertes et des dommages importants aux infrastructures et à l'écotourisme, notamment à la capitale Bissau et dans d'autres villes. Selon le plan de développement durable de Bissau lancé en 2019, la capitale de la Guinée-Bissau figure parmi les villes les plus vulnérables aux risques et dangers climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest. L'économie nationale est très exposée aux inondations. Dans les conditions climatiques actuelles, les inondations touchent en moyenne près de 300 personnes par an en Guinée-Bissau. Chaque année, les inondations occasionnent en moyenne des pertes de PIB d'environ 2,6 millions d'USD ou 0,24 % (UNISDR 2018). La population touchée par les inondations augmentera d'à peu près 30 % dans les conditions futures et les pertes de PIB dues aux inondations seront multipliées par 15.

Impact sur l'agriculture. L'augmentation des sécheresses et des inondations à l'avenir touchera considérablement les principaux atouts du pays. Le secteur agricole, qui est moins diversifié et dépend essentiellement de la pluviométrie, pâtira fortement de l'accentuation des tensions résultant de l'irrégularité des précipitations, de l'augmentation des températures et de l'élévation du niveau de la mer. L'agriculture contribue pour 56 % au PIB, fournit près de 70 % de l'emploi total et est à l'origine de plus de 90 % des exportations. La noix de cajou et le riz sont les principales cultures de la Guinée-Bissau. Les plantations de noix de cajou occupent 47 % des terres agricoles et emploient 80 % des agriculteurs. Le riz est le principal aliment de base de la Guinée-Bissau et représente 37 % de la valeur de la consommation alimentaire et environ 40 % de l'apport calorique quotidien d'un ménage moyen. Cependant, ces deux cultures sont très vulnérables aux stress climatiques. La production rizicole est vulnérable à la fois à l'irrégularité des précipitations et à l'élévation du niveau de la mer. Suite au réchauffement climatique, de vastes zones de basses terres ne seront plus adaptées à la production de riz en raison de l'élévation du niveau de la mer et de l'intrusion d'eau salée. Le riz est aussi vulnérable aux sécheresses et aux précipitations extrêmes, qui provoquent des engorgements et des inondations. La noix de cajou est très touchée par les vagues de chaleur et les épisodes de sécheresse. La probabilité que se produise une grave sécheresse devrait être environ sept fois plus élevée dans les conditions climatiques futures (2050-2100). Le secteur de l'élevage sera lui aussi fortement touché par les sécheresses. Dans les conditions climatiques futures, le nombre d'animaux d'élevage qui seront touchés par les sécheresses devrait augmenter pour atteindre plus de 186 000 têtes de bétail, soit 42 % du total. Dans les conditions climatiques actuelles, la perte annuelle moyenne causée par les sécheresses représente environ 5 % du PIB, soit à peu près 45 millions d'USD par an (SIPC 2018). La probabilité que survienne une grave sécheresse (précipitations - déficience d'évapotranspiration) en Guinée-Bissau augmentera considérablement (d'environ sept fois) dans les conditions climatiques futures (2050-2100). En conséquence, les pertes liées à la sécheresse pourraient atteindre 39 % du PIB selon les scénarios climatiques futurs (CIMA, UNISDR (2018)). Globalement, parmi les phénomènes liés au climat survenus entre 1987 et 2009, les sécheresses ont touché 132 000 personnes, les inondations 57 792 personnes et les cyclones tropicaux 2 712 personnes. Compte tenu des changements attendus à l'avenir, il sera nécessaire de prendre des dispositions pour faire face à l'augmentation de l'incertitude en matière de températures et de précipitations, ainsi que de mettre au point une planification à l'épreuve du climat en prévision des phénomènes extrêmes de sécheresse et d'inondation.

Impact sur le secteur de l'énergie. La vulnérabilité du secteur énergétique est étroitement liée à celle du secteur forestier. Cette situation de vulnérabilité s'explique par la pauvreté et la faiblesse de la capacité financière de la population bissau-guinéenne, de la capacité de production énergétique et du taux d'électrification du pays (environ 12 %). Ces problèmes servent d'incitation à la déforestation, car les ménages abattent des arbres qui constituent une source bon marché de production d'énergie à partir du bois. Cette source de stress sur le couvert forestier est un problème croissant, en particulier dans les zones rurales, car il n'existe pas de solutions de rechange immédiates. Il en résulte des menaces de désertification dans diverses régions du pays.

Impact sur le secteur forestier et de la biodiversité. La vulnérabilité du secteur de la biodiversité est également liée à d'autres secteurs comme ceux de la sylviculture et de la pêche. La dégradation accrue des forêts en Guinée-Bissau a pour origine les besoins économiques locaux. Qu'il s'agisse du défrichage pour la culture ou de la récolte de bois destiné à un usage au niveau local ou aux marchés commerciaux extérieurs, les ressources forestières ont été fortement dégradées par une exploitation rapide. Le taux de déboisement est passé d'environ 2 % par an entre 1975 et 2000 à 3,9 % pendant la période 2000-2013. En juin 2018, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de la Guinée-Bissau a indiqué qu'entre 60 000 et 80 000 hectares de forêts

du pays sont perdus chaque année en raison de la déforestation, de la coupe illégale et des incendies de forêt incontrôlés. Dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN), le pays a désigné la reforestation comme l'une des priorités d'une intervention majeure visant à réduire les émissions de GES. Pour atteindre l'objectif de neutralité de la dégradation des terres (LDN ° à l'horizon 2030), la Guinée-Bissau devra augmenter la couverture forestière d'environ 4,5 %.

La valorisation des stocks de carbone forestier et la mise en place d'incitations à l'amélioration des puits constituent une bonne approche pour appuyer les propriétaires locaux de terres forestières et les communautés forestières, tout en atteignant des objectifs de développement comme la réduction de la pauvreté, l'atténuation du changement climatique ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles.

Impact sur le secteur des ressources en eau. Dans les futurs scénarios d'augmentation des températures et de diminution des précipitations (selon les scénarios climatiques prévus en Guinée-Bissau), les eaux souterraines captées à des profondeurs de 30 à 80 m pourraient être fortement touchées. Les eaux souterraines étant la source d'eau douce et la principale source d'eau potable pour la population du pays, cette situation présente un risque sérieux de santé et de sécurité publiques. De plus, les ressources en eau sont très vulnérables en raison de l'irrégularité des précipitations, tandis que les températures élevées peuvent déclencher une diminution du débit des cours d'eau, ce qui aboutit à une baisse considérable du niveau des eaux souterraines et à la progression des biseaux salins. La situation actuelle du fleuve Geba et des secteurs aquifères adjacents où cette rivière a un parcours hydraulique illustre ce phénomène.

2. Émissions de GES

Les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) de la Guinée-Bissau étaient estimées à 10 893 Gg CO₂eq en 2010. Le potentiel de piégeage des puits de carbone du pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des sols et la foresterie (LULUCF), a été estimé à -10718 Gg. Les émissions nettes de la Guinée-Bissau s'élèvent donc à 175,49 Gg CO₂eq, ce qui correspond à 0,121 M CO₂eq par habitant. Il ressort de la ventilation sectorielle des émissions nationales que le secteur énergétique est le plus gros émetteur, avec 63 % du total des émissions totales, suivi de l'agriculture et de l'élevage à 36 %. Les émissions des secteurs de l'industrie et des déchets sont négligeables, car elles représentent moins de 1 % du total.

Le profil d'émissions du pays devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines décennies, compte tenu du recours croissant du pays aux combustibles fossiles pour la production d'électricité, et des changements non durables de l'affectation des terres. Les projections donnent à penser qu'en l'absence de mesures d'atténuation, le niveau total des émissions de GES dans l'agriculture, l'élevage et l'industrie augmentera de plus du triple d'ici 2030 par rapport au niveau des émissions de 2010, et atteindra le chiffre stupéfiant de 157 604 Gg CO₂eq en 2050. En Guinée-Bissau, la production d'électricité dépend excessivement du carburant diesel importé (environ 90 %). L'exploitation de l'énorme potentiel des ressources énergétiques propres du pays pourrait contribuer à un ralentissement des émissions de GES en Guinée-Bissau.

3. Possibilités de croissance verte et de développement à l'épreuve du changement climatique

En dépit de sa grande vulnérabilité au changement climatique, la Guinée-Bissau possède un fort potentiel de stimulation d'un programme de développement à faible émission de carbone et résilient au climat grâce à l'exploitation des possibilités qu'offrent les économies verte et bleue.

La production d'électricité en Guinée-Bissau dépend excessivement du carburant diesel importé, qui permet de fournir environ 90 % de l'électricité. Mais le pays est doté d'abondantes ressources naturelles qui peuvent servir à exploiter les sources d'énergie renouvelables, les ressources halieutiques et marines, l'écotourisme et des pratiques agricoles sûres et productives tout en gérant convenablement la richesse de sa biodiversité, ses ressources hydriques et ses zones côtières. La Guinée-Bissau dispose d'un énorme potentiel de développement d'énergies propres qui peuvent être obtenues à partir de l'hydroélectricité, de l'énergie océanique, ou de sources solaire, éolienne et bioénergétique. Ces ressources énergétiques ne sont toutefois guère développées, en raison de l'insuffisance des capacités financières, réglementaires et techniques. Le potentiel hydroélectrique est exceptionnellement élevé, mais seule une capacité hydroélectrique de 33,84 MW a été développée jusqu'à présent. Les coquilles de noix de cajou sont également abondantes dans le pays et peuvent constituer une source importante de production d'énergie à partir de déchets et de résidus agricoles.

La Guinée-Bissau est connue pour être l'un des pays d'Afrique de l'Ouest les plus riches en biodiversité en raison de la diversité de ses habitats naturels (mangroves, bancs de sable et vasières, galeries sèches, savanes, eaux estuariennes peu profondes et forêts guinéennes sub-humides) ainsi que de l'abondance et de la variété des organismes vivants (tortues de mer, hippopotames de mer, chimpanzés, oiseaux migrateurs, reptiles, amphibiens, etc.). La biodiversité de la Guinée-Bissau constitue un atout naturel important pour le pays et, si elle est protégée, elle peut soutenir le développement du tourisme, la création d'emplois verts et l'adaptation au changement climatique. Les franges côtières de l'archipel des Bijagós en Guinée-Bissau abritent 1 % des espèces d'oiseaux du monde et 11 espèces de primates, 85 espèces de reptiles et 31 espèces d'amphibiens. Mais cette biodiversité unique est désormais menacée de disparition en raison de pratiques agricoles non durables, de la surpêche et des conséquences du changement climatique. La Guinée-Bissau est devenue progressivement plus consciente de la valeur de ses richesses naturelles et a investi de manière substantielle dans la conservation, à tel point qu'environ 26 % de son territoire national est protégé. La vision du gouvernement pour ces zones protégées est qu'elles i) conservent une biodiversité et des fonctions écosystémiques précieuses et ii) servent de « pôles de développement durable » des communautés et des régions locales.

4. Mesures d'adaptation et d'atténuation

Bien que figurant parmi les pays les moins avancés et les plus vulnérables au changement climatique, la Guinée-Bissau affichait le plus faible niveau de financement climatique total recueilli et engagé (9 millions d'USD) et par habitant (5 USD par personne). Cette situation s'explique par la capacité limitée du pays non seulement à soutenir la concurrence actuelle pour la mobilisation des ressources de financement du climat, mais aussi à s'adapter aux menaces que pose le changement climatique. Le tableau ci-après présente quelques mesures importantes pour appuyer un développement résilient au climat et à faible émission de carbone en Guinée-Bissau.

| | |
|------------------------------|---|
| <p>Mesures d'adaptation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Construire des microbarrages et de petits barrages de rétention des eaux de pluie • Améliorer la gestion des écosystèmes de mangrove • Appuyer le développement de systèmes d'irrigation à petite échelle • Promouvoir la mise au point de variétés végétales et de cultivars résilientes au climat • Promouvoir des technologies et systèmes d'intensification agricole durables • Appuyer la diversification de l'économie et des produits agricoles en promouvant des chaînes de valeur agricoles prometteuses et résilientes au climat • Appuyer la mise au point de systèmes de production animale intensifs et intelligents face au climat • Mettre en place et renforcer la capacité des communautés de pêcheurs à utiliser des systèmes de pêche durables et à l'épreuve du changement climatique • Appuyer la capacité des pays à mobiliser des ressources pour le financement climatique • Mettre en place un système d'alerte rapide côtier pour aider les pêcheurs à obtenir des alertes précoces et météorologiques leur permettant de faire face aux phénomènes extrêmes induits par le changement climatique (vents forts, précipitations extrêmes, marées hautes, tempêtes, etc.) • Appuyer la création de nouvelles zones protégées pour la conservation et la gestion des ressources naturelles et renforcer la viabilité financière et l'efficacité de la gestion du système national de zones protégées de la Guinée-Bissau. • Réduire l'expansion incontrôlée des plantations de noix de cajou et l'effet des incendies de forêt sur le couvert végétal |
| <p>Mesures d'atténuation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le développement du fort potentiel du pays en matière d'énergies renouvelables (hydroélectricité ou énergie de source éolienne, solaire et de biomasse) • Appuyer la restauration des écosystèmes de forêts et de mangroves • Valoriser et taxer les déchets et résidus agro-industriels provenant de la production de charbon et d'énergie • Promouvoir les poêles à haut rendement • Renforcer la capacité à réaliser l'inventaire des GES et la mise en place d'un système statistique des émissions de GES afin de renforcer l'adaptation au changement climatique et d'améliorer la prise de décision pour faire face au changement climatique au niveau local. |

Annexe 20. Opération de sauvetage de deux banques nationales en Guinée-Bissau et ses incidences budgétaires

En 2015, le gouvernement a transféré à l'État les portefeuilles de dettes improductives de deux banques commerciales d'un montant de 34 milliards de francs CFA, soit 5,6 % du PIB. Ces deux banques représentaient environ 50 % du bilan et 55 % des comptes du système bancaire national en 2015. À la suite de cette opération, le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu le programme approuvé de la Facilité élargie de crédit (FEC). D'autres partenaires techniques et financiers comme la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union européenne ont gelé leur appui budgétaire. Face à ces mesures, des obligations de la dette intérieure ont été émises pour compléter les ressources budgétaires. Le gouvernement suivant a annulé le sauvetage au milieu de l'année 2016, car la décision avait été prise sans consulter le parlement. Des poursuites judiciaires, au civil et au pénal, ont également été engagées. La Commission bancaire de l'UEMOA a envoyé une mission à la fin de 2016 et a exigé le provisionnement des créances douteuses précédemment transférées. Il en a résulté une forte diminution des fonds propres des deux banques, qui sont tombés bien en dessous du seuil minimum requis de 10 milliards de francs CFA à partir du 1^{er} juillet 2017. On observe une évolution prometteuse vers le règlement des différends liés au plan de sauvetage des banques annulé par le gouvernement, ce qui permet au secteur financier de se développer et de reprendre le crédit bancaire à l'économie.

Après l'ouverture de la procédure judiciaire relative à la décision de sauvetage prise au nom des deux banques susmentionnées, le FMI a repris son programme avec la Guinée-Bissau. Ainsi, le FMI a achevé le troisième examen de l'accord de la CEE au début du mois de juillet 2017 en décaissant 4,1 millions de dollars au pays. Un nouvel accord devait être discuté à la fin de 2019, à condition que le gouvernement respecte ses objectifs et engagements en matière de finances publiques.

Annexe 21: Risques potentiels et mesures d'atténuation

| Risques macroéconomiques liés à la croissance économique | |
|--|--|
| <p><i>Probabilité moyenne de réalisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un ralentissement ultérieur de la croissance économique aura une incidence négative sur le prix des noix de cajou, ce qui aura pour effet de réduire les recettes publiques et d'accroître la pauvreté</i> ○ <i>L'aggravation générale du déficit budgétaire due à la faiblesse persistante du recouvrement des impôts et à l'augmentation des dépenses</i> | <p><i>Mesure d'atténuation (impact attendu) : moyenne</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Diversification économique au moyen des chaînes de valeur agricoles</i> ○ <i>Le gouvernement s'est engagé à ramener les déficits budgétaires à des niveaux plus bas et à maintenir sa dette à un niveau faible, estimé à 48,3 % du PIB en 2018</i> |
| Risques opérationnels et fiduciaires liés à la mise en œuvre du portefeuille de la Banque | |
| <p><i>Probabilité moyenne de réalisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>La faiblesse des capacités institutionnelles de mise en œuvre reste un risque majeur pour l'efficacité des opérations</i> | <p><i>Mesure d'atténuation (impact attendu) : moyenne</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Il convient d'adopter une plus grande souplesse en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures retenues dans le cadre du DSP. Le recours à l'assistance technique ainsi que l'intensification des séminaires fiduciaires doivent être prioritaires.</i> |
| Fragilité politique | |
| <p><i>Forte probabilité de réalisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Incapacité à organiser une élection présidentielle libre et transparente</i> ○ <i>Décision présidentielle de changer le gouvernement actuel</i> | <p><i>Mesure d'atténuation (impact attendu) : moyen terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes, les acteurs de la lutte contre la fragilité et la communauté internationale</i> ○ <i>Respect strict de l'ordre constitutionnel</i> |

Annexe 22: Système de santé de la Guinée-Bissau — un des plus pauvres au monde

La présente annexe est basée sur le document conjoint de l'UNCT, du FMI et de la BAD et sur le supplément des PEA 2020 consacré à la COVID-19 (tous deux à paraître).

La Guinée-Bissau est l'un des dix pays les moins préparés à faire face à la pandémie de COVID-19. Elle occupe la 186^e place sur 195 pays d'après l'indice de sécurité sanitaire dans le monde (GHSI). Elle affiche la deuxième plus mauvaise note en matière de système de santé, juste derrière la Somalie. La performance du pays a été médiocre dans toutes les sous-catégories liées à la prévention, à l'exception de celle des taux de vaccination. Le pays manque de lits et d'équipements de services de soins intensifs (SSI), ainsi que de capacités de ressources humaines.

Le système de santé national laisse à désirer même en temps normal, et il risque de s'effondrer sous l'effet de la COVID-19. La Guinée-Bissau a souffert de diverses maladies infectieuses comme le paludisme, le zika, la méningite et le choléra. Le pays a l'une des plus fortes prévalences d'infections par le VIH et la tuberculose en Afrique de l'Ouest et l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde. Cette situation tient à la quasi-inexistence d'investissements dans le système de santé. Ces dix dernières années, les dépenses de santé des administrations publiques nationales ont représenté en moyenne 3,5 % des dépenses totales (soit 0,7 % du PIB), dont la plupart étaient des dépenses salariales. La prévalence de nombreuses maladies, le manque d'infrastructures et les grèves récurrentes dans le secteur public font de l'épidémie de COVID-19 une urgence complexe et constituent des obstacles importants à des interventions adéquates de riposte à la COVID-19. Étant donné que le système de santé n'atteint pas la majeure partie de la population, il est voué à s'effondrer une fois que le virus se sera propagé par transmission communautaire.

La main-d'œuvre du secteur de la santé est rare et mal préparée pour faire face à la COVID-19. Le pays compte un médecin pour 5 964 habitants et un infirmier pour 1 223 habitants. Il ne dispose pas de SSI spécialisé ni de lits équipés de SSI complets, et l'approvisionnement continu en oxygène n'est pas assuré dans le principal hôpital public de Bissau, à savoir l'hôpital Simão Mendes, qui était toujours en construction au moment de la rédaction du présent rapport. Deux hôpitaux missionnaires de Bissau offrent une meilleure riposte à la COVID-19, mais il leur manque encore certains équipements et une meilleure coordination de leur action avec la riposte proposée par l'hôpital Simão Mendes. En dehors de Bissau, où l'absence de tout traitement médical est généralement la règle, aucun hôpital n'est encore prêt à traiter les cas de COVID-19.

La propagation de la COVID-19 dans le pays sera difficile à contenir. En raison de la disponibilité limitée du personnel et de la pénurie de trousse de dépistage de la COVID-19, le Laboratoire national de santé publique, le seul laboratoire du pays, sera confronté à des difficultés de capacité face à la propagation de l'épidémie. Les obstacles financiers et géographiques au dépistage vont s'accroître sous l'effet de la mise en place de mesures de distanciation physique, du gel des activités économiques et de l'approche de la saison pluvieuse. En raison de la réticence des patients à subir des tests ou à être hospitalisés, et de l'incapacité économique de la population à respecter l'isolement ou la quarantaine, des pressions accrues sont exercées sur les infrastructures de santé déjà fragiles.

Jusqu'au 7 mai 2020, la Guinée-Bissau avait enregistré 546 cas positifs, 2 décès et 25 patients guéris. Aucun plan concret ne prévoit l'amplification des tests à grande échelle ; l'OMS souligne toutefois que si le gouvernement adopte cette approche, il faudra procéder à davantage de tests moléculaires en utilisant la PCR en temps réel. Au moins 50 000 tests supplémentaires seraient

nécessaires. Le laboratoire national a bénéficié d'un concours considérable de l'OMS, de la Banque mondiale, du Fonds mondial et de la fondation Alibaba Jack Ma. Cet appui permettra de renforcer l'aptitude du pays à consolider les capacités de dépistage. Toutefois, i) il se limite à la capitale Bissau, et ii) le gouvernement a souligné la nécessité de former 90 techniciens chargés d'assurer le fonctionnement du laboratoire national.

Des centres d'isolement étaient en préparation depuis mars, mais jusqu'au 20 avril 2020, aucun n'était encore opérationnel. Les patients vivaient chez eux avec les membres de leur famille, ce qui a peut-être contribué à étendre la contagion. Il manque de lits et d'équipements de SSI, ainsi que de ressources humaines pour faire fonctionner ces services. L'OMS a prévu de rénover, d'adapter et d'équiper un pavillon de néphrologie de l'hôpital national Simão Mendes et de l'affecter temporairement à l'isolement et au traitement des personnes atteintes de COVID-19. Malheureusement, il reste encore des travaux à y effectuer, comme suit :

- 1) rénovation du premier étage pour accueillir les cas semi-intensifs (40 lits), notamment en y installant des équipements de prise en charge des cas ;
- 2) dotation en ressources humaines et formation du personnel des services spécialisés : médecins de soins intensifs, infirmiers, techniciens d'équipements biomédicaux.

Compte tenu de la propagation de la COVID-19 dans les régions, en particulier à Cacheu et Canchungo, l'OMS signale qu'une transmission communautaire est attendue dans les prochains jours, soit une situation qui nécessiterait des mesures d'atténuation. Parmi ces mesures figurent la décentralisation de la riposte et un renforcement effectif des interventions grâce à l'augmentation des ressources humaines, du dépistage et des infrastructures de prise en charge des cas, notamment un SSI équipé pour l'hospitalisation des cas.

Le plan national d'intervention d'urgence contre la COVID-19, présenté aux institutions financières et techniques internationales en mars 2020, est estimé à 13,8 millions d'USD. Ce plan est divisé en six composantes principales : i) coordination des urgences ; ii) surveillance sanitaire, et renforcement du contrôle frontalier et du laboratoire national ; iii) communication et participation communautaire ; iv) prévention et lutte contre les maladies ; v) gestion clinique des cas ; et vi) logistique. La Banque participe activement depuis le début à la coordination de l'aide avec les partenaires techniques et financiers et évaluera, de concert avec l'OMS, le gouvernement et d'autres organismes des Nations Unies, les besoins urgents en matière de fourniture de secours d'urgence, d'infrastructures sanitaires et d'appui budgétaire.

RÉFÉRENCES

- Arvanitis, Y. (2014). Fournir des services bancaires efficaces dans un environnement fragile — Structure, performance et perspectives du secteur bancaire de la Guinée-Bissau.
- Arvanitis, Y. (2015). Établissement de partenariats public-privé en Guinée-Bissau : définir un cadre de politique judicieux. Note de politique de la BAD sur l’Afrique de l’Ouest. Décembre 2015.
- BAD (2019). Perspectives économiques en Afrique 2019 — L’intégration pour la prospérité de l’Afrique.
- BAD, ONU-Femmes (2018). Guinée-Bissau : Profil genre par pays.
- BAD (2018). Guinée-Bissau — Revue à mi-parcours du Document de stratégie pays 2015-2019.
- BAD (2014). Guinée-Bissau — Document de stratégie pays 2015-2019.
- Banque mondiale (2019). Rapport *Doing Business* 2019 consacré à la Guinée-Bissau : formation en vue de la réforme.
- Banque mondiale (2018). Revue des dépenses publiques de la Guinée-Bissau. Saisir le moment : gestion des finances publiques pour le développement. Juin 2018.
- Banque mondiale (2017). Document d’évaluation du Projet d’infrastructures régionales de communication de l’Afrique de l’Ouest — SOP3. N° d’identification du projet : PAD1761.
- CIMA, SIPC (2018). Profil de risque de catastrophe de la Guinée-Bissau.
- Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique (2016). Libérer le plein potentiel de l’économie bleue : les PEID africains sont-ils prêts à saisir les opportunités qui s’offrent à eux ?
- CPI (2018). Transparency International : indice de perception de la corruption (2018).
- FEM (2018). Rapport sur la compétitivité mondiale 2018. Forum économique mondial.
- FMI (2017). Consultations au titre de l’Article IV du FMI de 2017. Décembre 2017.
- FMI (2019). Les services du FMI achèvent leur visite en Guinée-Bissau (communiqué de presse). Mai 2019.
- FMI (2019). Enquête du FMI sur l’accès aux services financiers. Septembre 2019.

- IDEV (2018). Évaluation à mi-parcours de la stratégie et du programme pays (2015-2019) de la Banque en Guinée-Bissau.
- IIAG (2018). Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique (2018). Fondation Mo Ibrahim.
- INE (2017). Contas Nacionais Definitivas 2015 e Provisorias 2017. Instituto Nacional de Estatística da Guiné-Bissau.
- ND-GAIN (2017). Indice ND-GAIN.
- OCDE (2015). Plan stratégique et opérationnel pour 2015-2020 — « Terra Ranka ». DCD/DAC/RD(2015)15/RD2.
- OCDE (2018). Financement durable des services des écosystèmes marins en Mauritanie et en Guinée-Bissau. Environment Policy Papers n° de l'OCDE.
- OMC (2017). Revue des politiques commerciales : États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Octobre 2017.
- Santos, Maria (2019). Turismo na Guiné-Bissau: paradoxos e perspectivas para um país em conflito.
- Sachs, J., G. Schmidt-Traub, C. Kroll, G. Lafortune et G. Fuller (2019). Rapport sur le développement durable 2019. New York: Bertelsmann.
- UEMOA (2015). Version modifiée du Traité du 1/29/2003 (articles 63 à 75), complétée par la « loi supplémentaire n° 01/2015/CCEG/UEMOA instituant un Pacte de stabilité, de croissance, de solidarité et de convergence entre les États membres de l'UEMOA » du 19 janvier 2015.